TOME XXII. N° 12 *PARIS, 157, Boul. Saint-Germain (6e)* 15 SEPT. 1925.

la Revue universelle

JACQUES BAINVILLE, DIRECTEUR

La prodigieuse vie d'Honoré de Balzac

TROISIÈME PARTIE

La lutte avec la mort (1).

Le voyageur dans la montagne qui atteint un sommet éprouve une joie forte et brève. Le voici au bout de son effort ; il a touché le but ; et dans une nature nue, l'air qu'il respire est tellement pur qu'il s'enthousiasme au point d'en devenir solennel. Cette gravité ne va pas sans le refroidir. Il sent que son destin n'est pas de vivre si haut ; et il redescend... C'est l'image de la vie. Elles sont courtes, les années de plénitude. Après avoir longuement lutté pour vivre, l'homme marqué pour la réussite connaît le jour d'abondance, mais ce n'est qu'un jour ; il retombe ; et dès lors, il lui faut lutter pour ne pas mourir. Un Balzac n'a maîtrisé le sort que deux, trois ans à peine. Durant ces années-là, il n'y a pas eu de soucis d'argent, de souffrances d'amour, de difficultés dans l'œuvre qu'il

(1) Voir la *Revue universelle* des 15 juillet, 1er et 15 août, 1er septembre 1925.

n'ait allégrement surmontés. Il oubliait ses dettes en aimant ; des rigueurs de la femme aimée il composait un livre pathétique. Ce livre était-il mal jugé? il courait vers un autre amour, qui le poussait vers d'autres dettes, mais faisait naître en lui quelque roman nouveau. Il menait tout de front, tenait tête à tout, vivait deux ou trois vies, ayant trouvé, grâce au café, le moyen de ne pas dormir et de remplir le calme des nuits par un travail qui avait l'air d'un ouragan. Chacun de ses gestes, par l'élan et la joie, dénotait un sang magnifique. Le génie n'avait triomphé que par une santé de taureau.

Mais tout à coup, dans ce corps puissant, l'équilibre se rompit. En novembre 34, il eut comme une légère congestion cérébrale. Il parut vite s'en remettre et n'y prit pas garde ; c'était l'annonce pourtant que le bonheur était compromis.

L'année 35 fut des plus pénibles ; l'année 36 abominable. Il s'était engagé dans un cycle de travaux si infernal, qu'il ne pouvait plus que s'y consumer, sans repos. C'est ce qu'il commença de faire, avec la conscience de ce qu'il faisait, mais aussi la volupté nouvelle d'ajouter à sa peine de forçat la splendeur du sacrifice, puisqu'il sentit qu'il se tuait. Il se considéra dès lors comme un héros, et l'orgueil qu'il en éprouva, tout en soutenant son travail, activa son usure. De combien d'années disposait-il? Il devint pressé. Mourir de son œuvre, soit, il n'en serait que plus grand, mais il voulait finir l'œuvre avant de mourir ; et pour la finir, il mourut plus tôt.

A la fin de 35, il se sentit le cerveau comme enflammé. Il venait d'achever *Séraphita*. Sa tête bouillait. Et puis il engraissait d'une manière terrifiante. Le docteur Nacquart conseilla l'exercice. Où? A Paris? « Impossible, répondit-il. Il y a trop de boue ! » La vérité, c'est qu'il écrivait *le Lys* après *Séraphita*, et qu'il refusait de bouger de sa table. Il passa sur ce livre plus de deux cents nuits. Il dit : « C'est ma campagne de France ! » Il avait encore la force de la mener à bien, au risque de tomber après ; mais pour les autres épreuves de la vie, plus moyen de se défendre ; il était à bout ; il s'avoua vaincu.

Sa mère, comme beaucoup de femmes d'un certain âge, avait le don spécial de ne jamais voir ce qui advenait d'heureux, mais de gémir sans fin sur les obstacles et

les embarras. Elle ne venait jamais à lui sans dire : « Tu vois ! Ah ! tu vois ! » Il voyait quoi? Devant elle, il renfonçait son désespoir ; il tenait à se justifier. S'il avait 150 000 francs de dettes en 1835, c'était la faute de la destinée uniquement, car il avait été le premier des financiers ! Oh ! mais... elle pouvait ricaner ! Il le disait très haut. Ce n'était pas sa faute si Latouche ne lui avait payé *les Chouans* que mille francs, si Mame avait fait faillite, si la Révolution de 1830 avait été désastreuse pour la librairie, si on ne lui avait versé que 700 francs pour une œuvre comme *la Peau de chagrin*, qui l'avait épuisé. En 1833, avec la veuve Béchet, il avait cru tenir 10 000 francs par an pendant trois ans. Comme il ne devait que 6 000 francs d'intérêts, il lui en serait resté 4 000 ; assez pour vivre ! Mais il fallait trouver le temps de gagner ces 10 000 francs avec sa plume. Il ne l'avait pas trouvé, parce qu'il était introuvable ; Dieu seul aurait pu faire en une année ce qu'on exigeait de lui ! Alors, il avait dû courir chez les usuriers, bien entendu, qui, non seulement lui prenaient 20 pour 100 d'intérêts, mais lui mangeaient en courses et en soucis 50 pour 100 de son temps ! La création littéraire est impossible dans un cerveau tenaillé par les ennuis ! Enfin, il y avait ses fameuses dépenses qu'on lui reprochait toujours. Eh bien, s'il avait acheté des voitures, c'était pour économiser son temps, toujours le temps, ce bien si précieux. S'il avait besoin de lumière la nuit, c'était pour ne pas dormir. De café et de feu, pour travailler et essayer de payer !

— Payer !... Avec ce système, il faut d'abord payer le café et la bougie ! disait d'une voix acerbe Mme Balzac.

Il avait effectivement, en 1835, chez Bonnemain, épicier, 8, place Saint-Michel, à l'enseigne du *Mortier d'argent*, une note de 1 744 francs.

— Je paierais, j'arriverais à payer tout, s'écriait-il excédé, si ma famille ne me donnait pas les soucis qu'elle me donne !

— Ta famille ! disait Mme Balzac en se drapant dans sa dignité.

— Parfaitement ! Il n'y a pas d'ennuis que mon frère n'ait juré...

— Ton frère !...

— Un jour, il sera complètement sur la paille ; il faudra que je le prenne avec moi !

Rouge de colère d'entendre ainsi parler de « son pauvre Henry », Mme Balzac partait en claquant la porte.

— Ah ! se reposer ! soupirait Balzac ! Fuir Paris ! Acheter *la Grenadière*, et là, dans le silence, et le plus beau des paysages du monde, laisser pousser les belles idées, comme la vigne fleurit sur les coteaux !

Un instant, il se croyait respirant dans la douce et calme Touraine, ayant près de lui sa chère Eve, qui quitterait la Pologne pour partager ce bonheur. Ah ! là, il n'aurait plus besoin d'usuriers ! Là, on vit de rien, des légumes qu'on cultive. Là, on se moque des éditeurs, des revues, du public, des salons... de la Garde nationale !

Parmi tant d'ennemis acharnés à lui nuire, l'institution de la Garde nationale était un des plus ignobles, selon lui. Il n'avait pas de plus grand effroi — mêlé de colère et de dégoût — qu'à cette seule idée qu'un jour on le forcerait peut-être à monter la garde ! En avril 32, il avait consenti de s'acheter un sabre et une giberne. Mais c'était tout ; il n'avait jamais répondu à une convocation. De mois en mois, il échappait aux autorités. Il avait reçu des avertissements, puis la signification de deux jugements, qui l'avaient condamné chacun à deux jours de prison ; deux fois on avait failli le saisir ; deux fois, il était demeuré introuvable, et par des ruses de Siou ! La troisième il fut pris. Ce fut un des drames de sa vie.

Il fut écroué le 27 avril 36, à dix heures du matin, à l'hôtel Bazancourt, qui était un ancien dépôt de laines, à côté de la halle aux vins, et qu'on appelait *l'Hôtel des Haricots*, vu le plat de résistance qu'on y servait à tout venant à la mode des casernes. Il était accablé d'ennuis. Il faisait un froid de loup. Et il eut dans sa cellule, quand il y fut enfermé, en présence de Werdet, son jeune éditeur accouru pour le voir, une de ces colères de fauve, à croire ou qu'il allait dévorer Werdet, ou qu'il allait s'écraser la tête contre les murailles.

D'abord, il ne supportait pas le dépit d'être pincé ! C'était un dentiste, « imbécile et abject — ennemi naturellement de tout ce qui est grand et loin de ses sales besognes ! — » un dentiste, sergent de la Garde nationale, qui s'était fait fort de le prendre et l'avait pris. Quelle brute ! En quoi Honoré de Balzac servait-il le pays, dans cette cellule puante, de six mètres carrés, dans laquelle il fallait tourner deux cents

fois ! (il fit immédiatement le calcul avec rage) pour faire une lieue à pied ! Et pas de quoi se chauffer ! On crevait de froid. D'ailleurs, c'était bien cela ! Le gouvernement de Louis-Philippe voulait le voir crever ! Complot ! Il y avait complot du dentiste et du roi !

Eh bien, il ne crèverait pas ! Ils l'avaient *écroué*, comme ils disaient dans leur langage, où se marquait leur goût de la bassesse, — mais lui, il tiendrait bon. Et il se mit à marcher avec vigueur, crachant son mépris pour cette cour et ce régime, et cette bourgeoisie qui les soutenait, tous ces épiciers, ravis d'aller montrer leurs ventres et parader dans la cour des Tuileries sous les yeux de ce commis-voyageur déguisé qu'on appelait le maréchal comte de Lobau ! Ils se croyaient soldats, parole d'honneur ! Ils se figuraient ressembler à Napoléon ! Et voilà le genre de citoyens à qui Sa Majesté s'intéressait. Mais les écrivains ! Le duc d'Orléans et sa femme avaient essayé de donner des soirées littéraires. Ah ! oui ! Le roi n'avait pas été long à faire savoir qu'il les trouvait déplacées. Le commerce et l'industrie au-dessus de tout ! Ignorance totale de l'essentiel qui est la pensée ! La preuve : Balzac aux Haricots ! Ce spectacle, au dix-neuvième siècle, c'était à pleurer de rage ! Voilà pourquoi le peuple avait fait des barricades ! Et ils étaient heureux, les imbéciles, d'avoir sur leurs boutons d'uniformes de gardes nationaux : *Ordre et liberté*. Comme si l'un n'était pas contraire à l'autre ! Et qu'est-ce que la liberté, où il suffit d'un dentiste pour enfermer un grand écrivain, et lui faire perdre...

Balzac tira un crayon de sa poche, et sur le mur blanc, entre une caricature de Lobau et un quatrain ainsi conçu :

Ce séjour tranquille
Est pour moi plein d'attraits.
J'y reviendrai docile,
Car jamais ma garde ne monterai !

il se mit à faire deux additions et une multiplication, et déclara qu'étant donnés les travaux où il était engagé, et la verve toute particulière avec laquelle il écrivait quand on était venu l'arrêter, c'était une somme de dix mille francs qu'on lui faisait perdre, et qu'il réclamerait, et qu'il exigerait !

Puis, brusquement découragé, il se laissa tomber sur

l'espèce de grabat qui était contre un mur, et dit à Werdet :

— Je suis poursuivi par un mauvais sort que je ne peux plus dompter. Vous voyez un homme fini !

— Rappelez-vous, dit Werdet malicieux, que vous m'avez déjà dit cela l'an dernier. Je vous réclamais *Seraphita* que vous ne vouliez pas me donner...

— Je ne le *pouvais* pas ! s'écria Balzac. L'inspiration se commande-t-elle comme une paire de chaussures? Il ne devrait y avoir entre auteurs et éditeurs que des contrats immuables seulement pour les éditeurs; mais le malheureux auteur..., si vous êtes à cheval sur les dates...

— Je ne l'ai guère été ! dit Werdet. J'ai eu *Séraphita* avec un an de retard, et...

— Je ne pouvais pas vous le donner un jour plus tôt ! dit Balzac, qui s'étouffait de colère. Il n'y a pas un écrivain qui, cette année, ait fait ce que j'ai fait : l'*Histoire des Treize, le Contrat de mariage, Séraphita, le Lys, la Messe de l'athée, l'Interdiction, le Cabinet des antiques*, les articles politiques de la *Chronique de Paris!* Tout autre en serait mort. Et comme récompense, l'Hôtel des Haricots, et contre mon œuvre une des cabales les plus inouïes qu'on ait vues dans un pays civilisé qui prétend aimer les lettres ! Cabale où il y a tout le monde : les critiques, le public, le pape ! Car il paraît que maintenant le pape s'en mêle ! Mon style d'abord, voilà la grande accusation, avec mon immoralité. Non seulement je raconte d'ignobles histoires, mais d'après les gens qui n'écrivent pas, puisqu'ils sont critiques, il paraît que j'écris mal ! Vraiment? Qu'a donc d'autre à faire un écrivain, bon Dieu, que de dire ce qu'il a à dire — sans se forcer pour le dire ! Qu'ils relisent Molière ! Mais ils trouvent que celui-là aussi écrit mal !... (Il se mit à tousser.) Quelle température mortelle dans ce bouge ! Ah ! c'est un crime, mais je le dénoncerai ! J'ai la *Chronique de Paris*. Je savais bien qu'il me fallait une revue. Je prévoyais des événements graves. Ils ne l'emporteront pas en paradis, ces messieurs de la cour, et alors ils ne trouveront pas que j'écris mal, mais que j'écris trop... Nous vivons une affreuse époque de mêlée générale ; il y a surproduction, sans principes, sans maîtres, sans écoles. Dans tout cela, les journalistes ne distinguent rien ; et de mon œuvre, ils ne voient que l'abondance. Alors, ils disent en ricanant : « Le plus fécond des romanciers ! » Crétins ! Sauvages ! Anthropophages !

Mon cher Werdet, une femme cultivée qui est pour moi une amie délicieuse, — je vous ai parlé d'elle déjà : Mme Carraud, — m'a dit un jour : « Les littérateurs de profession ne peuvent pas vous comprendre. Vous projetez trop d'âme dans vos écrits ! » Voilà qui est juste. Et j'ajoute : en France, à Paris surtout, le public ne vaut pas mieux que les critiques. J'ai tout récemment appris qu'en Pologne, tenez, il y avait un milieu extrêmement cultivé où on me portait aux nues ! Ici, la moquerie remplace la compréhension. Ici, on n'est apprécié que cent ans après sa mort. Les meilleurs des lecteurs ne connaissent rien à rien. Une femme me demandait hier, dans un dîner, si j'écrivais mes livres aussi vite qu'ils se lisent ! Et elle ajoutait : « Ce doit être nécessaire pour qu'il n'y ait pas de *longueurs!* » Ah ! terrible femelle ! Elle avait lâché le grand mot ; elle avouait le grand effroi. Des longueurs ! Parbleu ! Est-ce que les gens savent lire et voir le rapport d'un développement avec le cœur du sujet? Les longueurs, oui c'est le grand grief ! Il y en a un autre : les caractères forcés ! Ah ! Ah ! Et le soleil, il n'est pas forcé, certains jours? Pauvres êtres, nés pour être aveugles, et qui gémissent, dès qu'ils voient trop ! Pourquoi achètent-ils des livres? Alors qu'ils pourraient sur l'œuvre, comme sur l'homme, s'en tenir à de grossières légendes, qui les amuseraient bien plus que mes histoires romancées. Il paraît que je bois, que je joue et que je ne dors jamais, n'est-ce pas, sans une dame ou deux dans mon lit ! Et, entre nous, si je dors, elles ne sont guère en danger, et je ne vois pas ce qu'on me reproche ! Il faudrait dire cela, mon cher Werdet, au pape, puisqu'il paraît qu'il va condamner mes livres ! Moi je n'avais pas pensé à vouer au blanc tous les personnages de mes scènes !... Dieu de Dieu ! qu'il faut du courage pour rire de tant de sottises, et que j'ai envie d'en pleurer, pauvre ami ! Tout cela, chez les journalistes, les femmes du monde, les mauvais prêtres, cache tant de laideurs, de petites haines ! Que de boue ! Comme je comprends Rousseau ! Je ne le lis jamais sans passion ! Mais il ne faudrait lire que lui. Il nous prouve que l'humanité est abjecte. N'allons donc pas vérifier son jugement dans les gazettes ou les salons. Que de temps perdu ! Quand je pense que dans quinze jours, j'ai trente-sept ans ! C'est fini ; je ne suis plus jeune. Des cheveux blancs et du ventre. C'est la décrépitude physique : l'autre suivra.

— Allons ! Allons ! dit Werdet. Vous devez être à jeun pour raisonner si mal. Voulez-vous que j'aille voir à la cantine ce qu'il y a à manger ici?

— Je m'en moque bien, par exemple ! dit Balzac.

Il avait encore tiré son crayon.

— Et je me suis trompé dans mes calculs. Je perds, en étant ici, bien plus que je ne vous ai dit.

Werdet le retrouva, ayant fait une addition de plus.

— Je perds 14 500 francs ! proclama-t-il.

— Vous en rattraperez peut-être quelque chose, dit Werdet. Et, en ce cas, je crois que vous pouvez vous en offrir, ou un potage à trente centimes, ou un filet aux champignons à soixante-quinze, ou un pigeon d'un franc, ou de modestes haricots pour dix sous.

— Tout cela me dégoûte à l'égal de votre gouvernement, prononça Balzac avec fierté. Vous allez, mon cher, aller chez Véfour, et me commander un repas de souverain.

— Qu'appelez-vous de sou...

— Un repas qui ferait pousser les hauts cris à Louis-Philippe, lequel, comme chacun sait, n'est pas un roi !

Le repas vint deux heures après. Il était des plus généreux, et Werdet avait été chercher le domestique de Balzac, pour le servir dans le réfectoire, aux yeux ébahis des autres détenus.

Son repas terminé, il rentra dans sa cellule, où Werdet avait obtenu qu'on fît du feu ; il avait retrouvé un peu de confiance en soi. On lui apporta, d'une « *admiratrice qui avait appris l'acte de violence infâme* », un paquet où il trouva un bouquet de muguet, un pâté de perdreaux, de la marmelade d'abricots.

— Il y a tout de même, soupira-t-il, de charmantes femmes. Il est vrai que j'ai tant fait pour elles !... Si nous avions seulement, cher Werdet, trois mille lectrices ferventes, assurées pour chaque livre, nous pourrions être certains d'une chose.

— Laquelle? dit Werdet. Vous m'intéressez.

— De faire fortune ! dit Balzac.

— Un rien ! dit Werdet.

— Ne doutez donc pas, mon cher ! Je suis le Walter Scott de la France ; vous êtes mon Archibald Constable ; donc, à nous deux, nous avons tout pour réussir ; et je vous dis, moi, que nos calèches, se rencontreront un jour dans les Champs-Élysées !

— Oh ! dit Werdet, nous n'en aurions qu'une à nous deux que déjà...

— Ne prenez pas l'habitude de voir petit ! dit Balzac.

Et échauffé par la digestion, il promenait de long en large dans sa cellule ses rêves nouveaux.

Mais sur ces entrefaites, un garde entra, qui lui signifia son arrêt. Il était enfermé pour six jours, jusqu'au 4 mai.

— Jusqu'au...

Il faillit avoir une nouvelle congestion, prit le garde par le bras, le fit valser, le jeta dehors, et rouge de colère, de honte, de désespoir, il retomba sur son grabat s'écriant :

— Vous voyez bien que je suis un homme fini !

Le 4 mai, à sa levée d'écrou, il dit au fidèle Werdet qui l'assistait toujours :

— Cette épreuve est une leçon. Je parle trop ; j'attire trop l'attention. On se venge, parce que je suis trop bon enfant, que je me donne trop. J'ai compris. Tout cela va changer. Je travaillerai maintenant dans l'ombre, pour moi ; personne ne m'entendra plus. Bouche cousue. Silence et solitude !

Il eût fallu pour cela d'abord qu'il n'eût pas sur les bras deux ou trois graves affaires, dont tout le monde parlait, ou allait parler. Sa *Chronique de Paris*, acquise depuis six mois, battait de l'aile depuis le même temps, et il avait fortement envie de liquider, sans le pouvoir faire. Un des actionnaires était Buisson, tailleur, chez qui il avait une note de quatre mille francs d'habits. Loin d'en concevoir de l'aigreur, Buisson lisait la *Chronique* de la première à la dernière page (elle en avait trente-deux, qui paraissaient tous les trois jours), et disait à Balzac en lui essayant des gilets ou des redingotes : « Je ne peux pas comprendre qu'avec un talent si prodigieux, vous ne gagniez pas des millions ; personne, avec une plume, ne m'a ému comme vous ! »

Sa *Chronique*, qui lui mangeait de l'argent au lieu de lui en faire gagner, n'était pas son seul souci. Il se retrouvait dans une situation aussi affreuse qu'en 1829 ! Il avait 40 000 francs à payer avant la fin de l'année ! Et il le disait à qui voulait l'entendre, à son domestique ou au plus grand gentilhomme du faubourg Saint-Germain, laissant en même temps s'accréditer par des journaux et des caricatures, la légende qu'il était très riche, parce qu'au fond elle le flattait. Mais

elle ne lui donnait rien ! Et ne voilà-t-il pas que Mme Béchet, remariée à un sieur Jacquillart, réclamait, sur l'instigation de son nouvel époux, cinquante francs par jour de retard dans la remise des manuscrits. Enfin sa grande espérance, c'était *le Lys* publié par Werdet. *Le Lys!* Mon Dieu ! A peine sorti de l'Hôtel des Haricots, il se voyait forcé de soutenir contre le directeur de la *Revue des Deux Mondes* un procès épuisant, tant il y mit de soi, tant il eut de déceptions, tant il fut homme de cœur et peu homme d'affaires. Buloz, sans l'avertir, avait donné la première moitié du *Lys* à un journal de Saint-Pétersbourg. Balzac crut d'abord qu'il rêvait. Puis devant la réalité, si extravagante qu'elle fût, il plaida. Pour bien plaider, il fit appel à ses confrères, qu'en somme il défendait aussi : c'était une cause d'intérêt général. Ah ! bien oui ! Il les trouva tous prêts à déposer en faveur de Buloz, trop heureux de garantir ainsi l'acceptation de leurs manuscrits à la *Revue des Deux Mondes*. Le cœur naïf de Balzac en fut malade ! Il sortit vainqueur du procès, mais vaincu par ses désillusions. Le succès du livre, dont on vendit le 2 juin dix-huit cents exemplaires en deux heures ne guérit pas son amertume. Il partit pour Saché s'apaiser quelques jours, dans l'air de la Touraine. Il tomba d'un coup de sang dans le parc des de Margonne. Il fallut le soigner. Madame eut très peur. Elle secouait son mari, répétant : « Ah ! mais je ne veux pas qu'il meure ici ! » Enfin, il se remit, et quoiqu'il se plaignît de certains troubles, de perdre parfois notamment le sens de la verticalité, il put rentrer à Paris travailler. Le succès du *Lys* n'avait pu améliorer l'état de ses finances, puisque tout argent gagné s'engouffrait sur-le-champ dans l'abîme énorme des dettes, et vers la mi-juillet il accepta du comte et de la comtesse de Visconti, dans la loge de qui on le voyait souvent aux Italiens, d'aller à Turin les représenter à un procès, où ils avaient de graves intérêts à défendre. Laisser un mois durant sa table de travail et tranquillement gagner de quoi vivre en voyageant à l'étranger au service d'un gentilhomme, Balzac vit là une affaire admirable, et partit si joyeux qu'il accepta la compagnie d'une perruche qui s'appelait Mme Marbouty, laquelle s'habilla en homme pour le suivre, et l'agaça de toutes manières, en ne lui donnant que quelques brèves minutes d'agrément.

Il resta absent du 25 juillet au 22 août. Un courrier

nombreux l'attendait à cette date, rue des Batailles. Il rentrait éreinté par dix-huit heures sans relais, en diligence. Il regarda les enveloppes, en ouvrit une tout de suite qui lui parut suspecte et frappa sa table à s'écraser le poing. Encore une condamnation pour n'avoir pas monté la garde! Il vit rouge. Il dit : « C'est bien ! Ou je tuerai Lobau, ou... je déménagerai ! Je n'habiterai plus Paris. »

Il y avait une autre lettre, dont il reconnut l'écriture : Alexandre de Berny, le fils de Mme de Berny. « Ah ! pensa-t-il, il va me donner des nouvelles de sa mère. »

« La Bouleaunière, 27 juillet 1836.

« *Voici une lettre de deuil, mon cher Honoré...*

Le cœur de Balzac s'arrêta. Ses yeux avec une horrible avidité cherchèrent dans la page le mot fatidique. Ils tombèrent dessus. Elle était morte... Ciel ! Il se renversa dans son fauteuil, foudroyé. Morte ! Elle? Laure !... Laure ! D'une voix étranglée il l'appelait, et avant de mesurer sa propre peine, il la cherchait, la voyait, mourante, morte, couchée dans son cimetière.

— Oh ! ...ma chérie !

Un voile sur les yeux, il reprit la lettre, qu'il déchiffra tant bien que mal.

« *Après dix jours de souffrances nerveuses très aiguës* (la main de Balzac tremblait), *notre mère a succombé ce matin, à neuf heures...* (« Neuf heures, le 27 juillet, où étais-je? Que faisais-je? J'étais en diligence. Comment ne suis-je pas tombé là où j'étais? Il y a un mois... C'est affreux... ») *Sa vie était bien remplie à cette bonne mère; elle est sans doute bien calme à présent.* (« Pauvre chère, est-ce qu'elle me voit? Est-ce qu'elle m'entend? Mais alors, pourquoi n'ai-je eu aucun pressentiment de sa fin? » Et l'image de la petite Marbouty vint le torturer comme un remords.) *Demain à dix heures, elle sera déposée en terre à côté de son Armand, dans le cimetière de Grès.* (Ah ! je le connais ! Je vois où elle est ! Je vais y partir demain... Non, demain, il faut aller chez les de Visconti... Je n'ai pas une heure qui m'appartienne... Je ne peux même pas rendre les derniers devoirs à celle qui a été tout pour moi ! Je suis un esclave, le plus malheureux des hommes !) *Avant sa maladie, elle classa ses lettres et en fit trois paquets; un des paquets contient toute votre correspon-*

dance avec elle, depuis qu'elle vous connaissait. Ce paquet ficelé avec de la laine, et entièrement clos, j'ai l'ordre formel de l'incendier aussitôt après sa mort. Dans une heure j'y mettrai le feu... (Ah ! voilà qui est bien ! murmura Balzac. Cet Alexandre est un homme digne... Mais penser qu'il n'a pas eu un mot de moi, qu'il n'a rien su ! Que peut-il se dire?)

Avec la force de vision que la douleur ou la joie lui donnait toujours, il se représentait la Bouleaunière et Laure pendant sa dernière nuit d'étouffements. La pelouse. Les pins... La lune... Le 26 juillet, c'était même la pleine lune... il se rappelait bien. Vers minuit elle avait dû soudain se glisser dans la chambre de Mme de Berny, qui avait dû dire : « Éteignez... que je la voie... Vous rallumerez, quand je serai morte... » Elle ne savait comment se tenir, tant elle souffrait de partout. Et elle pensait à lui, lui seul, qui n'était pas là. Soudain, on entendait un chien aboyer. En haletant, elle disait : « Qu'est-ce donc?... Il a peur?... Peut-être la mort qui vient?.. Oh ! laissez-la entrer surtout, je n'en puis plus ! » Et tout bas : « Si c'était Honoré? » Ses yeux se dilataient. Elle le voyait sur la route, la grand'route de Nemours à Fontainebleau, arrivant d'un pas pressé. Oh !... elle se rappelait une promenade, avec lui, bras dessus bras dessous, un soir, par la lune aussi... Devant la grosse borne de pierre, marquée d'un grand chiffre 37 et d'une belle fleur de lis, qu'Honoré aimait saluer, il s'était arrêté : son corps faisait une ombre ronde, et elle, en riant, avait mis ses petits pieds sur la place de son cœur... Mon Dieu ! C'était le sien aujourd'hui, qui lui faisait si mal, qui la déchirait... Que c'est long et difficile de mourir ! Quel tort avait-elle fait à Dieu? Est-ce que vraiment elle avait péché en se donnant? Pourquoi les femmes ont-elles la tentation de la bonté dans le bonheur, si elle ne leur est pas permise?... Enfin, elle avait atteint le jour, — son dernier. Qu'il était beau... et indulgent !... Sept heures... Huit heures... Il y avait une diligence de Paris à huit et demie, n'est-ce pas? Donc elle était passée, quoiqu'on n'eût pas entendu les grelots... Elle pouvait mourir... Et tendant les mains à son fils, elle avait rendu l'âme dans un dernier étouffement de tendresse, en croyant s'évanouir dans les bras d'Honoré !

Ciel ! Et il ne l'avait pas vue depuis un an ! Un an ! C'était horrible ! Il ne s'en consolerait pas, après tant de malheurs

qui avaient fondu sur elle : sa séparation avec son mari, la mort d'une fille, une autre qui était devenue folle. Mais de son côté, quelle année il venait de vivre ! Avec la *Chronique de Paris*, le procès Béchet, le procès du *Lys*, toutes ces horreurs, il avait été comme un damné ! Ah ! il était un homme bien fini ! Elle morte, qu'est-ce qu'il referait jamais? Si les critiques et le public se montraient cruels, c'est qu'ils voyaient tous qu'il était un homme à la mer. Depuis qu'il avait résolu de peindre toute la société dans sa réalité terrible, crime et misère compris, le faubourg Saint-Germain le regardait de travers, et la bourgeoisie cossue de la Chaussée d'Antin lui tournait le dos !

— Ah ! ma chérie ! murmurait-il encore, invoquant le souvenir de Laure de Berny, tu prévoyais tout cela, toi qui me disais : « Ne sois pas trop confiant, ni trop bienveillant ! »

Être confiant, c'est être fou dans un monde où on est entouré de pirates — Buloz et les Russes d'un côté, les Belges de l'autre, qui, depuis des années, sans lui verser un sou, s'enrichissaient avec ses livres, sa cervelle, sa vie ! — Il était condamné à être trompé toujours. Il vivait dans le monde qu'il créait, sans pouvoir guetter et se méfier de l'autre. Et, en somme, tout le monde le lâchait, jusqu'à ses amis. *Le Lys*, ce livre où il avait cru mettre le plus profond et le plus délicat de soi, venait d'être l'occasion de critiques et de calomnies, les plus extravagantes qu'il eût encore subies. Il se retrouvait, rue des Batailles, dans une mansarde, comme il y avait quinze ans. Que d'années englouties sans résultat, qui tantôt l'avaient brûlé, tantôt glacé ; et s'il n'avait pas eu quelques affections féminines...

Cette pensée fut la seule capable de le soulager. C'était la bouée dans son naufrage. Du moins lui restait-il quelques âmes à qui se confier. Il se sentait si faible dans ce deuil ; avec un tel besoin de dire quel ange il avait perdu ! A la louer, il calmerait, lui semblait-il, son remords de ne l'avoir pas revue. Et comme s'il accomplissait une tâche pieuse, il se mit tout de suite à écrire à trois femmes.

La première s'appelait Louise ; c'est tout ce qu'il savait d'elle. Il ne l'avait jamais vue ; mais depuis des mois, ils échangeaient des lettres qui avaient d'abord été des cris d'admiration, puis des appels de tendresse. En restant mystérieuse, elle avait pour lui un attrait poétique, irrésistible. C'est à elle d'abord qu'il dit sa peine.

« La personne que j'ai perdue était plus qu'une mère, qu'une amie... Elle ne s'explique que par la divinité. Elle m'a soutenu de parole, d'action, de dévouement pendant les grands orages. Si je vis, c'est par elle, elle était tout pour moi ! »

Dans son courrier, il y avait une lettre de Mme Carraud. Il l'ouvrit. Elle disait, comme toujours : « Quittez donc votre fournaise ! Venez vous *réparer* ici ! » Ah ! s'il l'avait pu ! Sa pensée d'un élan partit pour Angoulême, vers la belle vie de cette femme simple. Elle avait toujours eu raison dans ses conseils. Et puis, quelle bonté, quelle bonne grâce, toutes ces dernières années, quand elle avait su Mme de Berny malade. Elle avait reconnu la noblesse de son caractère ; elle avait dit : « Je veux la connaître. » Elle l'avait invitée avec Balzac, à Angoulême, et dans sa propriété de Frapesles, près d'Issoudun. Il se devait de lui confier tout de suite son grand malheur. Il se vit près d'elle dans le petit jardin de la Poudrerie. En lui écrivant il lui parla.

Enfin, comment n'aurait-il pas fait une longue lettre à sa chère Eve? Mais avec celle-ci qui était sa maîtresse il ne pouvait montrer la même sincérité totale qu'avec les autres, qui n'étaient que des amies. Mme Hanska était devenue bien capricieuse. Il lui écrivait toujours les plus belles lettres du monde, parce que l'absence créait chez lui du lyrisme ; mais ce lyrisme même la gâtait ; elle exigeait toujours plus ; et ne pouvait se défendre d'être atrocement jalouse de toutes les femmes qui figuraient ici ou là dans la vie compliquée de Balzac. Elle lui avait envoyé des lettres si aigres qu'en 35, avec de l'argent prêté par Werdet, il avait couru à Vienne où elle était, pour la calmer. Il avait eu avec elle des scènes d'une violence utile ; ils s'étaient réconciliés. Elle ne résistait jamais à sa parole. Avec sa voix, son regard, sa fougue, qui était ingénue, même quand il mentait, car il s'illusionnait et voyait dans sa propre flamme... tout ce qu'on peut voir dans le feu, les plus folles et les plus belles images ! — il l'enchantait, la persuadait. Elle était grisée comme quand elle le lisait. Mais ses réflexions solitaires lui étaient mauvaises. Quand il était là, elle le trouvait génial et l'admirait trop pour ne pas l'aimer. Dès qu'il était loin, elle le voyait infidèle, ne sachant plus compter, se ruinant, la trompant, et elle pensait : « Ce n'est pas tout d'avoir du génie ! » Puis elle prêtait l'oreille aux bruits calomnieux ou non.

Le jour de cette affreuse nouvelle de la mort de Mme de Berny, Balzac ne put s'empêcher, dans la première atteinte de son chagrin, de comparer à Eve celle qui n'était plus, et qui avait été si compatissante, généreuse, crédule, qui peut-être était morte de souffrances morales, et ne l'avait pas dit. Oh ! la chère créature, avec quelle grandeur d'âme elle avait renoncé à l'amour, quand elle s'était vue vieillie ! Comme elle savait aimer, ne songeant qu'à celui qu'elle aimait, puisqu'elle lui avait dit au retour de Genève : « Je sens que tu connais maintenant ta vraie femme, et je trouve que cela est bien. » Cœur adorable ! Il pouvait remonter dans ses souvenirs, les passer tous en revue ; il n'en trouvait pas un qui ne lui donnât de l'attendrissement, que ce fût à Villeparisis, — fièvre des premiers émois et des premières étreintes, — à Paris, que de drames, et quelle bonté toujours ! — à la Bouleaunière : paix, travail, enchantement ; — à la Grenadière où ils s'étaient enfuis deux semaines tous deux, pour qu'il gardât le merveilleux souvenir de l'avoir aimée dans le pays de sa préférence. Et sa lettre sur *le Lys*, — le *Lys* écrit pour calmer les soupçons de Mme Hanska, et glorifier Mme de Berny, à qui, depuis longtemps il avait promis cette couronne, — quelle page admirable, et comme après elle tous les critiques du monde importaient peu !

Alors, il écrivit à la comtesse la lettre émue et fière que voici :

« Mme de Berny est morte. Je ne vous en dirai pas davantage. Ma douleur n'est pas d'un jour ; elle réagira sur toute ma vie.

« Elle était vraie. Elle ne voulait que mon bien et ma perfection. Je vous fais son héritière, vous qui avez toutes ses noblesses...

« Et je ne crois pas commettre de sacrilège en vous cachetant votre lettre avec le cachet qui me servait pour Mme de Berny ; j'ai fait vœu de porter cette bague à mon doigt. »

Ce mot terminé, il le relut et en fut satisfait. Mais la tête lui faisait mal. Il avait besoin d'air. Il ne tenait pas en place. Après l'affaissement, c'était la révolte des nerfs. Il sortit donc, et il monta jusqu'à l'Étoile, dont on avait inauguré l'Arc de Triomphe, le lendemain de son départ pour l'Italie. Il n'y avait plus qu'une palissade ; on achevait une sculpture. Monument grandiose. Il était élevé à la gloire des armées...

La gloire! Balzac, dans son chagrin et son désarroi, se demanda si comme l'amour elle n'était pas vite périssable, et si elle méritait que l'on s'émût tant pour elle...

*
* *

Le découragement chez un tel homme ne pouvait durer que si son état de santé allait en s'aggravant. Or, il s'améliora. Ce fut l'effet, dit-il, d'une cure de fruits! Il avait hérité de son père la faculté de s'engouer brusquement pour certains régimes alimentaires. Après les avoir établis par un monologue avec lui-même qui lui donnait des voluptés d'esprit, il les appliquait dans une crise de passion; et comme son moral avait une puissance souveraine sur le physique, il ressentait bientôt un mieux, qui devenait le sujet d'un nouveau monologue éclatant, ou seul devant sa glace, ou en présence de son médecin.

Il aimait le docteur Nacquart. Il lui disait :

— Docteur, vous avez un beau nom français, une magnifique tête de Lorrain et votre vie m'enchante; c'est une vie splendide! Votre étude sur Gall a montré que vous étiez un des puissants esprits de votre temps. Selon vous, n'est-ce pas, la partie philosophique de sa doctrine est tout de même à garder?

— ... C'est délicat, disait Nacquart. Il faut distinguer...

— Je vous entends parbleu! interrompait Balzac. Vous comprenez que moi aussi, j'ai étudié tout cela à fond. J'en avais besoin pour mon œuvre, qui, vous le savez, vient de faire un pas de géant. Docteur, je crois que d'ici un an, les trois parties gigantesques du monument seront sinon parachevées, du moins superposées, et qu'on pourra juger de la masse! Vous connaissez la cathédrale de Bourges? Ce sera cela en littérature!

Et ayant oublié Gall et Nacquart, il continuait, allant et venant :

— Première assise : *les Études de mœurs*, qui représenteront tous les efforts sociaux — tous! Aucune situation de la vie, aucun caractère, aucune profession, aucune zone sociale, aucun paysage français ne sera oublié. Voilà la base! Deuxième assise : *les Études philosophiques*. Après les effets, les causes. Je dirai la raison des sentiments. Après avoir parcouru la société pour la décrire, je la par-

courrai pour la juger. Enfin, *les Études analytiques.* Les effets et les causes établis, il s'agit de rechercher les principes. Les mœurs sont le spectacle ; les causes, les coulisses et les machines ; les principes, c'est l'auteur !

Il n'était jamais si heureux que quand il établissait ainsi avec force son programme. Et il était tourmenté par le besoin de l'améliorer sans cesse, et sans cesse de classer, de reclasser ses livres. Il fallait que ce fût grand et clair ; il espérait les applaudissements, même des lecteurs bornés. Il pensait : « Le soleil emporte les suffrages de tous les vivants. Pourquoi un grand artiste ne produirait-il pas le même effet? » Ayant mangé des cerises, des prunes, des poires, des pêches, par kilos, par tonnes, il se sentait éclairci, et prêt de nouveau à une lutte gigantesque ! Il reprenait donc ses projets de vingt ans. Il voulait à la fois la gloire et l'argent. La modeste Mme Carraud croyait qu'on peut acquérir celle-là sans celui-ci. Erreur ! Il faut être riche d'abord.

— Je perds, disait-il, 30 000 francs par an, parce que je ne suis pas riche. Riche, j'en imposerais ! Riche, je serais le demandé, et non l'offrant. Eugène Sue est nul, mais il est riche, alors on fait antichambre chez lui. Je ne serai indiscuté dans les lettres que si j'ai d'abord une situation dominante. Discute-t-on le mont Blanc?

Le mont Blanc était inhabitable. Sans quoi, emporté par son romantisme, il eût couru l'habiter ! Il alla simplement à Sèvres, ne pouvant plus se voir à Chaillot, où la Garde nationale, à la hideuse figure, l'avait repéré ; mais il couvrit cette raison médiocre de splendides arguments en faveur du lieu que son imagination choisissait. C'était Saint-Simon, qui, dans ses *Mémoires*, désignait, paraît-il, la région qui sépare Versailles de Paris comme la plus apte à recevoir un grand homme. Il convenait de mettre en pratique cette pensée du grand siècle. De là Honoré de Balzac dominerait Paris. Là, il frapperait les esprits et on ne viendrait plus frapper à sa porte. Berné, M. le maréchal Lobau ! Là, il aurait une vie de campagne et de solitude comme Mme Hanska à Wierzchownia. Il serait éveillé par les oiseaux. Son génie en rebondirait ! Là enfin il allait faire construire une maison idéale, à son image, adaptée à ses goûts. Et tantôt on le voyait s'extasier sur une estampe du palais des Pitti à Florence, tantôt il proclamait que l'architecture moderne avait tout inventé, et que sur cent pieds carrés on vous

réalisait la maison du bonheur, avec quatre pierres ingénieusement placées.

L'achat de son terrain, le plan de la maison, la mise en train des travaux furent pour lui une affaire considérable, et non un incident dans sa vie. Tout cela avait pour son esprit une valeur symbolique et une valeur commerciale. Habiter un lieu de choix, c'était un couronnement pour l'œuvre, mais dans ce lieu il avait l'intention de s'enrichir, c'est-à-dire de s'adapter enfin à son époque, où l'argent était roi. Peuple, bourgeois, courtisans, qui, du matin au soir, n'avait ce mot à la bouche? Eh bien, il ferait comme les autres, il en gagnerait, de l'argent ! En dix ans d'abord le prix de sa propriété aurait triplé ; il ne fallait donc rien ménager, que tout fût simple, mais de premier ordre. Il fallait ensuite planter là et cultiver là ce qu'on n'avait encore cultivé nulle part en France, par ignorance, par manque d'initiative ! Sans François Ier, aurait-on eu l'audace d'apporter des orangers dans Amboise? Eh bien, lui, Balzac, essaierait des ananas à Sèvres. Oh ! les amis pouvaient rire ! Les mêmes, dix ans avant, ricanaient d'un chemin de fer ! Manque de confiance en l'esprit ; alors que c'est lui qui mène le monde.

Et c'est l'imagination, grâce au ciel, qui l'embellit. Balzac ne vit jamais ce qu'était sa maison des *Jardies* : un petit chalet, pauvre et maussade. Il avait des arbres de quatre-vingts centimètres : il s'extasiait déjà :

— Qu'ils sont beaux ! Ils m'empêchent de voir mon chien !

Les *Jardies* étaient l'œuvre de sa volonté. Il se moquait bien des railleries d'un Gozlan, railleur comme tous les Français sans génie ! Les *Jardies*, c'était sa maison, donc une grande maison. Il s'agissait maintenant d'y vivre des heures mémorables, et il invita Hugo, qui était la Poésie, alors qu'il était le Roman. Hugo, tel un tranquille bourgeois, monta dans un coucou à la Concorde, descendit à l'arrêt qui précédait le bon, se perdit, arriva en retard. Devant la maison il hocha la tête : « Eh !... c'est curieux... » Dans les allées où Balzac avait fait couler de l'asphalte comme sur les boulevards, il dit : « Tiens..., c'est pratique ! » Il adressa quelques mots olympiens aux oiseaux... qui chantaient chez le voisin, et enfin, ayant pénétré à l'intérieur pour prendre une tasse de café — de ce café dont il demandait d'avance : « Va-t-il me rendre romancier, mon-

sieur? » il entama avec Balzac sur les graves questions politiques une ardente conversation.

Il se déclara pour le peuple. Balzac lui dit que les peuples avaient un cœur, mais pas d'yeux, qu'ils sentaient, mais ne voyaient pas. Au lieu qu'un gouvernement devait voir et ne jamais écouter le sentiment.

Hugo était pour la liberté. Folie ! dit Balzac. Des libertés, bravo ! La liberté, jamais !

Hugo vanta la charte. Balzac répondit avec virulence que Louis XIV n'avait que des courtisans et des serviteurs ; tandis qu'un roi, la charte sous le bras, était flatté, servi, caressé par des hommes libres : quelle abomination !

Hugo enfin évoqua les misères du prolétariat. Balzac dit : « Ne lui donnez pas d'envie ! Prenez garde ! Vous tuez ses croyances ! Il ne lui reste comme fanatisme que le désespoir et la faim. Un jour, il s'avancera et mettra le pied sur le cœur du pays ! »

Quand Hugo partit, Balzac pensa :

— Voilà une conversation qui mériterait d'avoir été entendue par l'Europe entière. Elle a eu lieu aux *Jardies!* C'est un nom désormais historique !

Un an après, il n'y avait pas de terme dans la langue française qui représentât plus d'horreurs. Tous les déboires, tous, il les avait par cette maison ! Et des malheurs vraiment qui n'arrivaient qu'à lui ! Les murs des jardins, des murs neufs, s'écroulaient ! Huit mille francs de décombres ! Et la Garde nationale, rurale cette fois, le jetait dans l'infecte prison de Sèvres pendant soixante-douze heures, parce qu'il avait refusé de surveiller les vendanges ! C'était trop ! Il vendrait ! A qui? A tout le monde ! Les amateurs ne manqueraient pas !... Quoi? On n'acceptait pas ses chiffres? Comment? Il ne pourrait même pas réaliser son prix d'achat? Ah ! qu'il avait bien fait un soir, avec des amis, du haut de son grenier, de cracher sur Paris ! Eh bien, s'il était encore dupe, du moins ne geindrait-il pas ! Messieurs les caricaturistes en seraient pour leurs frais. Il paierait comme toujours, et avec son œuvre, par ses travaux herculéens !

Mais les caricaturistes n'avaient pas que les *Jardies* pour exercer leur verve sur Balzac. En 1839, plus persuadé que jamais qu'il lui fallait, en dehors des lettres, une situation nationale, qui ferait de lui le personnage en vue pour l'opinion publique, il pensa trouver dans une affaire crimi-

nelle l'occasion de se dévouer, de se donner, d'être à la fois Voltaire et Beaumarchais, le Voltaire de Calas et le Beaumarchais des *Mémoires*. Un notaire de Belley, Peytel, était en prison, accusé d'avoir assassiné sa femme. Après le meurtre la justice avait fait une première instruction : elle n'avait pas donné de résultat ; l'affaire semblait enterrée ; lorsqu'au cours d'une soirée chez des amis, Peytel se laissa aller à conter des choses inouïes, qui jetèrent la stupeur et produisirent un scandale. La justice reprit l'instruction et arrêta le notaire. Alors Balzac, de loin, s'indigna! Pourquoi Balzac? C'est qu'il avait connu Peytel au journal *le Voleur*, et le prétendait incapable d'un crime. Il étudia l'affaire à fond, ou du moins il le crut ; et il proclama l'innocence du notaire, parla, écrivit, essaya de remuer les rédactions de journaux, enfin partit pour Belley. Il ne s'embarrassa pas de savoir sous quelle forme il fallait tenir tête à la justice. Il n'était pas débarqué qu'il sonnait chez le juge d'instruction. Neuf heures du soir. Une servante lui ouvrit qui dit que « Monsieur le juge était déjà retiré dans sa chambre. » — « Eh bien, où est cette chambre? demanda Balzac. Il s'agit de la vie d'un homme. On ne peut pas refuser de me recevoir ! » Et il pénétra dans une pièce, où le magistrat, en robe de chambre, était en train de remonter sa montre. « Monsieur le juge, commença Balzac, je m'excuse d'entrer chez vous comme un assassin ; mais celui qui le paraît ne l'est pas toujours ! Peytel ne l'est pas plus que moi !... » Et le voilà qui plaide, plaide, sans reprendre son souffle, accusant l'accusation avec tant de véhémence que la tenture de l'alcôve s'entr'ouvre, et une femme en chemise apparaît, dressée sur le lit, qui proclame :

— Vous mentez, monsieur !

Suffoqué, Balzac s'écrie :

— Que fait cette femme ici?

Alors le juge s'empourpre et d'un ton aigre :

— Elle fait, monsieur, ce que doit faire une honnête femme à cette heure de nuit. Elle est dans le lit de son mari !

Infortuné Balzac, sans prudence, ni savoir-faire ! Les leçons de Mme de Berny, celles de Mme Hanska n'avaient pu l'emporter sur son tempérament torrentueux. Et les torrents, surtout en France, effraient. On goûte les rivières calmes. La justice se défia de lui ; l'opinion lui fut hostile. Ses romans lui avaient gagné une élite féminine ; cette

affaire Peytel, où il accusait une femme d'adultère, mit contre lui la moitié de ses lectrices. On le chansonna ; on fit des épigrammes ; et la justice guillotina Peytel. Balzac revint à Belley ; il était au premier rang de la foule, derrière les soldats, pour le voir mourir ; et il rentra à Paris, malade, écœuré, indigné. Ce pays lui semblait perdu, qui refusait d'écouter le génie. On l'avait traité d'imaginatif : il enrageait ! Est-ce que l'imagination ne lui était pas donnée par Dieu pour voir ce que les aveugles ne voient pas? Quel découragement ! Et pourtant..., pourtant, il ne voulait pas renoncer ! Il rêvait plus que jamais de dominer la foule, de forcer son admiration par un acte ou par une œuvre.

Hugo, un jour, lui révéla avec force détails les avantages pécuniaires de l'auteur dramatique. Depuis vingt ans qu'il rêvait à la gloire théâtrale, il ne demandait qu'à en être convaincu. Et Hugo était éloquent, car la question le passionnait. Hugo tenait à ses bénéfices. La moitié de son âme était d'un poète, l'autre d'un notaire. Il énuméra donc avec complaisance les sommes qu'une pièce pouvait rapporter à Paris, puis en province. Il montra qu'une comédie qui ne réussissait qu'à moitié, faisait gagner à son auteur autant que deux romans à succès, et que la pièce qui était un triomphe était du même coup une fortune. Et les reprises ! les primes ! les billets ! Balzac voyait des monceaux d'or. Hugo n'était pas parti qu'il avait décidé de nouveau de faire du théâtre. Non, bien entendu, de se remettre à une tragédie, qui demande deux ans de travail, mais il avait assez de verve et de feu, pour trousser en deux mois, peut-être deux semaines, une bonne comédie, qui lui donnerait de l'argent, donc du repos pour deux ans. Il rencontra sur ces entrefaites le terrible Henri Heine sur les boulevards. Il était plein de ses projets ; il lui en fit part tumultueusement.

— Je peux, dans mon année, gagner deux cent mille francs !

— Hum ! que c'est risqué, dit Henri Heine.

— Comment, risqué? Je ne risque rien.

— Vous changez de bagne. Prenez garde. Tous les forçats en crèvent ! Restez donc dans votre bagne de romancier.

« Comme ces Sémites ont le don de vous déprimer par leur affreuse ironie ! pensait Balzac en se séparant. Il a toujours son rictus atroce. Il n'est pas doué de vie. Il n'aime pas la vie. Il est le contraire d'un auteur dramatique ! »

Tandis que lui se croyait exactement né pour le théâtre ! S'il n'en avait pas fait encore, c'est que l'œuvre à faire dans le roman était bien plus pressée. Le roman avant lui était inexistant, au lieu que le théâtre avait connu de grandes heures. Mais il était tombé si bas ! Les directeurs n'avaient qu'un cri : « Il n'y a pas une pièce. Pas une ! » On était donc assuré d'un accueil enthousiaste en leur offrant une comédie ou un drame signé Balzac. Cet excellent Hugo, qui disait merveille de l'art dramatique, était usé jusqu'à la corde. Comme Dumas ! Et Casimir Delavigne au bout de son rouleau... Scribe aussi. Il n'était pas seul à le dire : le directeur de la Renaissance le lui écrivait. Ainsi, l'heure était venue de tenter sur la scène la révolution qu'il avait faite dans le récit romanesque : peindre avec des couleurs vraies !

Il alla donc trouver les directeurs qui l'enchantèrent... par de bonnes paroles. Il leur dit : « Je veux bien me dévouer pour vous. Je veux bien que nous fassions fortune ensemble. Mais il faut que je travaille en paix. Il faut alors désintéresser mes créanciers pour le temps de mon travail. Il faut... m'avancer quinze ou vingt mille francs. » Ils acceptèrent d'enthousiasme le principe :

— Commencez toujours à travailler, et d'ici peu, nous signerons un contrat qui comblera vos souhaits !

Il avait deux ou trois sujets de pièces. Il aurait voulu les traiter tous ensemble.

— Paris se transforme, pensait-il. L'éclairage au gaz en fait la Ville-Lumière ! Paris devient la capitale des capitales ; et le public de Paris est le premier du monde. C'est le moment de s'emparer de lui. Il faut frapper un grand coup !

Le succès d'un confrère, le nom d'un auteur, tout lui était prétexte à aiguiller son imagination vers la scène. Il voulait faire un rôle à Samson, à Mme Dorval, à Frédérick Lemaître. Il voyait ce rôle et aussitôt l'effet, et les résultats à la caisse, qui lui permettraient de dire à Mme Hanska : « Chère Eve, je ne suis plus pauvre ! Je n'ai plus un sou de dettes. Si votre mari est un jour rappelé par le Seigneur, il n'y a plus d'obstacle à notre mariage, qui sera une alliance superbe entre l'esprit de l'Europe et sa noblesse. »

Il se mit fougueusement au travail. Il fit un plan. Il réalisa un dialogue. Malheureusement, chaque fois que le démon du théâtre s'emparait de lui, hanté par cette idée que l'art

dramatique ne supporte pas les longueurs, et qu'il y faut tout dire dans le moins de temps possible, avec le plus de feu qu'il se peut, il travaillait toujours comme dans un tourbillon. Il était pris du vertige de la vitesse. Il écrivait la phrase d'un personnage ; déjà la réplique était trouvée ! Il se fiait à sa prodigieuse facilité de conversation. Il se grisait de mots ; il allait, il allait ; sa verve remplaçait l'observation ; une situation l'amusait-elle, il ne voyait pas plus loin, l'acceptait, lui faisait un sort ; et il croyait être Molière, alors qu'il jouait au vaudevilliste. Dès son cabinet de travail, Balzac subissait les illusions de la scène. Il voyait la rampe de gaz, les couleurs du décor, le rideau se lever, la salle pleine de visages attentifs ; sous ses pieds, il sentait les planches ; et il était pris d'un besoin de parler, d'agir, d'être applaudi rapidement, pour n'importe quoi. Au lieu de deux mois de travail qu'il envisageait d'abord, il mettait deux semaines, parfois deux jours, à jeter sur le papier trois actes. Alors qu'il riait d'une femme qui lui demandait s'il fallait plus de temps pour écrire un roman que pour le lire, il écrivait ses pièces dans le temps qu'il faut pour les parler. Enfin, dès qu'elles étaient finies, il avait tellement hâte qu'elles fussent jouées, qu'il les jouait, sans pouvoir attendre l'épreuve du théâtre. Il courait chez des amis, ou bien les convoquait chez lui. Il n'avait plus peur ni des gens de lettres qu'il haïssait, ni des gens du monde qu'il méprisait. Il lui fallait un public ; il affrontait n'importe lequel ; cela faisait partie des risques du métier ; au bureau de location, est-ce qu'on refuserait quelqu'un? Et c'est ainsi qu'un soir, il était chez le marquis de Custine, donnant la comédie au plus dédaigneux des auditoires. Le lendemain, il dépensait trois heures chez cette péronnelle de Mme Marbouty, à jouer pour elle seule une pièce à quinze personnages. Ce besoin puéril de trompetter sa prose, il le déguisait de prétextes qu'il savait sans valeur : il voulait se rendre compte de l'effet ; voir sur les visages les passages fastidieux... Ah ! oui ! Il ne voyait jamais que ce qui réussissait. Il s'échauffait si bien qu'il se prenait à son jeu, et il achevait toujours ses lectures dans une tension nerveuse, où il ne supportait plus la critique. Il coupait la parole au plus sincère des amis, disant : « Je sais, je sais, c'est peu de chose ! Il faut voir l'ensemble. L'ensemble est formidable ! »

Un jour de 39, il invita aux *Jardies* Théophile Gautier,

Rouge de colère d'entendre ainsi parler de « son pauvre Henry », Mme Balzac partait en claquant la porte.

— Ah ! se reposer ! soupirait Balzac ! Fuir Paris ! Acheter *la Grenadière*, et là, dans le silence, et le plus beau des paysages du monde, laisser pousser les belles idées, comme la vigne fleurit sur les coteaux !

Un instant, il se croyait respirant dans la douce et calme Touraine, ayant près de lui sa chère Eve, qui quitterait la Pologne pour partager ce bonheur. Ah ! là, il n'aurait plus besoin d'usuriers ! Là, on vit de rien, des légumes qu'on cultive. Là, on se moque des éditeurs, des revues, du public, des salons... de la Garde nationale !

Parmi tant d'ennemis acharnés à lui nuire, l'institution de la Garde nationale était un des plus ignobles, selon lui. Il n'avait pas de plus grand effroi — mêlé de colère et de dégoût — qu'à cette seule idée qu'un jour on le forcerait peut-être à monter la garde ! En avril 32, il avait consenti de s'acheter un sabre et une giberne. Mais c'était tout ; il n'avait jamais répondu à une convocation. De mois en mois, il échappait aux autorités. Il avait reçu des avertissements, puis la signification de deux jugements, qui l'avaient condamné chacun à deux jours de prison ; deux fois on avait failli le saisir ; deux fois, il était demeuré introuvable, et par des ruses de Siou ! La troisième il fut pris. Ce fut un des drames de sa vie.

Il fut écroué le 27 avril 36, à dix heures du matin, à l'hôtel Bazancourt, qui était un ancien dépôt de laines, à côté de la halle aux vins, et qu'on appelait *l'Hôtel des Haricots*, vu le plat de résistance qu'on y servait à tout venant à la mode des casernes. Il était accablé d'ennuis. Il faisait un froid de loup. Et il eut dans sa cellule, quand il y fut enfermé, en présence de Werdet, son jeune éditeur accouru pour le voir, une de ces colères de fauve, à croire ou qu'il allait dévorer Werdet, ou qu'il allait s'écraser la tête contre les murailles.

D'abord, il ne supportait pas le dépit d'être pincé ! C'était un dentiste, « imbécile et abject — ennemi naturellement de tout ce qui est grand et loin de ses sales besognes ! — » un dentiste, sergent de la Garde nationale, qui s'était fait fort de le prendre et l'avait pris. Quelle brute ! En quoi Honoré de Balzac servait-il le pays, dans cette cellule puante, de six mètres carrés, dans laquelle il fallait tourner deux cents

fois ! (il fit immédiatement le calcul avec rage) pour faire une lieue à pied ! Et pas de quoi se chauffer ! On crevait de froid. D'ailleurs, c'était bien cela ! Le gouvernement de Louis-Philippe voulait le voir crever ! Complot ! Il y avait complot du dentiste et du roi !

Eh bien, il ne crèverait pas ! Ils l'avaient *écroué*, comme ils disaient dans leur langage, où se marquait leur goût de la bassesse, — mais lui, il tiendrait bon. Et il se mit à marcher avec vigueur, crachant son mépris pour cette cour et ce régime, et cette bourgeoisie qui les soutenait, tous ces épiciers, ravis d'aller montrer leurs ventres et parader dans la cour des Tuileries sous les yeux de ce commis-voyageur déguisé qu'on appelait le maréchal comte de Lobau ! Ils se croyaient soldats, parole d'honneur ! Ils se figuraient ressembler à Napoléon ! Et voilà le genre de citoyens à qui Sa Majesté s'intéressait. Mais les écrivains ! Le duc d'Orléans et sa femme avaient essayé de donner des soirées littéraires. Ah ! oui ! Le roi n'avait pas été long à faire savoir qu'il les trouvait déplacées. Le commerce et l'industrie au-dessus de tout ! Ignorance totale de l'essentiel qui est la pensée ! La preuve : Balzac aux Haricots ! Ce spectacle, au dix-neuvième siècle, c'était à pleurer de rage ! Voilà pourquoi le peuple avait fait des barricades ! Et ils étaient heureux, les imbéciles, d'avoir sur leurs boutons d'uniformes de gardes nationaux : *Ordre et liberté.* Comme si l'un n'était pas contraire à l'autre ! Et qu'est-ce que la liberté, où il suffit d'un dentiste pour enfermer un grand écrivain, et lui faire perdre...

Balzac tira un crayon de sa poche, et sur le mur blanc, entre une caricature de Lobau et un quatrain ainsi conçu :

Ce séjour tranquille
Est pour moi plein d'attraits.
J'y reviendrai docile,
Car jamais ma garde ne monterai!

il se mit à faire deux additions et une multiplication, et déclara qu'étant donnés les travaux où il était engagé, et la verve toute particulière avec laquelle il écrivait quand on était venu l'arrêter, c'était une somme de dix mille francs qu'on lui faisait perdre, et qu'il réclamerait, et qu'il exigerait !

Puis, brusquement découragé, il se laissa tomber sur

devint comique ; on rejoignait Mercadet ; il y eut des rires étouffés. Balzac geignit :

— Mes amis... mes amis, vous voulez ma mort !

Et on entendit à ce moment comme un vif débat sur le seuil de la porte. Il y avait plusieurs visiteurs. Le domestique dit avec fermeté : « Ces messieurs voient bien les volets fermés. Monsieur est en voyage ! » Alors, une voix grinça, une seconde bêla, une autre miaula, tout comme dans la pièce. Balzac était raide, sans souffle, on l'eût dit privé de sentiment, mais on voyait dans l'ombre ses yeux luire et implorer. Ce drame comique dura une quinzaine de minutes. Enfin, la porte de la maison fut fermée, et Balzac gémit, d'une voix qui venait de ses entrailles : « J'ai vieilli de dix ans !... » Il courut à la cuisine ; ses amis étaient toujours dans l'ombre ; pour se venger, ils se mirent à fumer. Balzac reparut, et les traita d'assassins. Ainsi, tout le monde voulait sa mort ; dedans on l'asphyxiait ; dehors, on faisait l'assaut de sa fortune ! Car c'était bien des créanciers, et les plus redoutables ; un marchand de vins de Vouvray, un antiquaire, un entrepreneur de maçonnerie !

— Enfin, oui ou non, dit Gautier, a-t-on droit maintenant à l'air et au jour?

— Mais je vous demande un peu qui vous empêche d'ouvrir les volets ! répondit Balzac magnifique :

Il avait retrouvé ses couleurs, sa vigueur, sa voix. Sans plus attendre, il commençait le deuxième acte. Il était maintenant le gendre de Mercadet. Il arrivait, le menton dans son faux col, le chapeau sur le genou, susurrant :

— Monsieur, vous ne connaissez pas votre fille, j'ose vous le dire.

— Permettez...

— Vous ne la connaissez pas, monsieur !

C'était un feu d'artifice de mots, une féerie de gestes ; on ne savait comment les personnages entraient ni sortaient ; mais ils étaient là, puisque Balzac y était. Il les jouait, et il les menait. C'était eux ; c'était en même temps le dieu ou le démon qui les animait.

Sans prendre le temps d'un repos, il sauta du deuxième acte dans le troisième, disant simplement :

— Ça va? Ça marche? L'oignon agit? En route !

Et alors il fut napoléonien ! Les créanciers reparurent, ceux de *Mercadet;* au bêlement, au grincement, au miaule-

ment, on crut réentendre ceux de Balzac. Ils parlaient de tous côtés, car ce diable d'homme, en jouant, virait, sautait, tournait. On avait l'impression qu'ils entraient par la porte, la fenêtre, la cheminée. Était-ce la réalité ou la comédie? Devait-on rire? Fallait-il s'effrayer? Mais Balzac menait le bal : il n'y avait qu'à le suivre! Quelle vigueur! Quel allant! Et qu'il fut prodigieux, quand les dominant tous, les vrais, les autres, et les amis par-dessus le marché, il dit les bras croisés, fier et tonitruant :

— Ah! çà! Croyez-vous donc que je possède la planche à billets de la Banque de France!

Ce fut un tonnerre d'applaudissements. Tous ses hôtes se regardaient, éclataient, s'étranglaient. Cette joie unanime lui redonna un formidable élan pour enlever la fin de la pièce, où l'on voyait, comme dans le dernier des vaudevilles, arriver des Indes le personnage imprévu, l'associé légendaire avec des sacs d'argent, pour sauver tout, et ce fut l'apothéose de Mercadet-Balzac dans un dernier geste et un dernier cri. De l'argent? Il avait de l'argent? Du vrai? Du bon? Aussitôt, il prêtait dix mille francs, et lançait dans un vaste éclat de rire :

— Ah! Ah! je suis créancier!

C'était le mot de la fin. Gautier se jeta dans les bras de Balzac.

— Vous êtes gigantesque! Tu mérites qu'on te tutoie.

Généreuse illusion du théâtre! Balzac s'était grisé, en les grisant. Mais tout cela ne faisait qu'un succès aux Jardies! Il n'était pas né sous l'étoile dramatique. A la scène il ne devait connaître que l'échec. Après un travail follement hâtif, sur lequel il ne revenait même pas, il entrait comme un ouragan dans des répétitions, d'où il sortait éreinté, épuisé, vidé. Il se battait avec le directeur, les comédiens, les machinistes. Il avait juré de ne pas changer une syllabe de son texte; et d'une répétition à l'autre, en une nuit, il refaisait un acte. On le rencontrait sur les boulevards, hâve, sans cravate, méconnaissable de fatigue. Les bruits les plus extravagants circulaient. Pas un acteur qui ne racontât sur lui quelque surprenante anecdote; et lui les jouait tous, après les avoir fait jouer.

Ce fut *Vautrin* le plus retentissant de ses fours. Le fils aîné de Louis-Philippe assistait à la pièce dans une loge d'avant-scène. Frédérick Lemaître s'étant fait une tête

de général mexicain qui rappelait celle du roi, l'héritier du trône sortit brusquement. Émoi, scandale ; le lendemain, la pièce interdite.

Le coup était si fort que Balzac s'alita, mais dès la semaine suivante, remis sur pieds, le cerveau clair et le cœur ardent, il expliquait à son ami Gozlan comment il venait de remplacer les vingt mille francs de rente qu'il devait se faire avec sa pièce. Il allait aux Jardies planter une vigne et créer une laiterie !

L'échec de *Vautrin* était du 14 mars 1840. Le projet de laiterie illumina la journée du 21, la première du printemps. Il fut abandonné le 22. Et le 23, Balzac rêvait de journalisme. La presse il l'exécrait et l'adorait. Il adorait y écrire, s'y battre, dominer ; mais il voulait être libre et il s'indignait qu'on l'arrêtât toujours, qu'on lui coupât les ailes. Encore l'argent ! c'était le vrai directeur de toutes les feuilles, et il ne fallait pas déplaire à cette puissance-là. Alors constamment gêné et furieux, Balzac rêvait de nouveau d'avoir un journal à lui. N'avait-il pas plus de force et plus d'ironie, plus de soufre enfin dans la cervelle que tous ces écrivaillons, les idoles du public. Et comme Diderot quelle soif de monologue ! La *Chronique de Paris* avait échoué, lui coûtant fort cher. Était-ce une raison pour avoir peur, être lâche, ne pas refaire une tentative sous une autre forme par d'autres moyens? Cette fois, il fonderait une revue mensuelle, qui serait comme un livre, facile à mettre en poche. Là il ferait tout : la satire de la politique, la critique des livres, le théâtre de la vie. Il montrerait le néant d'un homme comme Thiers, ce petit bourgeois rapace, et les vues prophétiques d'un poète comme Hugo, capable à lui seul de venger les injures prodiguées aux gens de lettres. Il dirait la nullité d'Eugène Sue. Quel nom d'abord ! Faire l'aristocrate avec un nom pareil ! Et Eugène par-dessus le marché, comme un cocher ! Eugène Sue, c'était le reste de la maladie cutanée d'un grand-père. Lire du Sue, le peut-on sans suer? Et quelle odeur ! comme dit Hamlet. Enfin, il vanterait et lancerait cet écrivain de premier ordre, Stendhal, auteur de *la Chartreuse de Parme*, livre sublime, où on ne sait que préférer, les paysages, les portraits, la connaissance de l'Italie, la psychologie, l'esprit de diplomate !

Il arriva à ses fins ; il créa la *Revue parisienne*. Elle parut trois mois, et lui coûta, en l'endettant, cinq ans de travail.

Les quelques abonnés du premier mois se retirèrent dès le second. En deux numéros il s'était mis tout Paris à dos : les autres revues qui lui fermaient leurs portes ; les gens de lettres qui se sentent menacés dès qu'un médiocre est attaqué ; le monde politique habile et fourbe. Il faisait à tous l'effet d'un « énergumène » aussi fatigant dans ses enthousiasmes que dans ses attaques ; il méritait bien d'être ruiné ! Il était trop puissant, trop personnel, trop génial. Il partait de lui des ondes trop fortes, qui ne pouvaient s'accorder avec les ondes courtes des esprits prudents. Or, c'est de ceux-là qu'est faite une société. Le martyre de Balzac était connu. Il se renouvelle plusieurs fois par siècle, et devient régulièrement un héritage d'honneur, après avoir été une charge déshonorante.

En attendant, il lui fallait continuer de vivre, de manger, de s'habiller, et de payer quelques dettes pour libérer sa conscience d'abord, en faire d'autres ensuite. Rien ne lui réussissant, il en revint tout bonnement à son œuvre pour laquelle il était né. S'il s'écartait si souvent de son grand dessein, c'est qu'il aimait trop la vie, même en ses futilités, auxquelles il pensait toujours sincèrement donner de la grandeur. Il avait été jusqu'à désirer l'Académie. Ne représentait-elle pas une belle tradition? Est-ce qu'ils ne s'honoreraient pas l'un l'autre en se donnant la main? Et la tendant le premier avec une imprudence généreuse, il ne concevait pas toutes les sourdes combinaisons qui empêchaient cette compagnie de vieillards sans enthousiasme de répondre à son geste. Quand il les découvrit, il eut de la colère plus que du dégoût. L'humanité était partout la même, occupée à des petitesses. Il fallait lui tourner le dos, et faire son œuvre en solitaire. Cette œuvre, c'était sa vraie maîtresse. Avait-il une seule pensée qu'il ne rapportât à elle? Tout ce qu'il tentait ici ou là ne visait en somme qu'à dresser un piédestal à l'écrivain qu'il voulait être ; mais l'essentiel était cet écrivain-là. En causant avec un ami, le marquis de Belloy, qui revenait d'Italie, il avait trouvé un titre général, aussi important que le toit d'une maison, que le clocher d'une église. Et il lui semblait admirable. C'est en parlant de la *Divine Comédie* de Dante que le marquis négligemment avait dit :

— Vous, vous faites la comédie humaine !

Et voici que ces deux mots pour Balzac s'étaient détachés

de la conversation, comme si son cerveau projetait une lueur dessus, laissant le reste dans l'ombre. *Comédie humaine!* La comédie que nous nous jouons tous. C'est cela ! Titre qui résumait tout, commandait tout : large, simple, solide, superbe. Il le voyait, se détachant dans l'histoire des lettres françaises. L'œuvre était couronnée ; les tours de la cathédrale construites ; l'union de la terre et du ciel réalisée ! Mais... il restait à achever bien des statues, et à éclairer des prières douloureuses par des vitraux flambant de génie. Il s'écria de nouveau : « Au travail ! » Négligeant tout le reste, il allait de nouveau s'enfoncer dans sa besogne, s'y engloutir, et y mourir sans doute. Car quoiqu'il se sentît Michel-Ange par le cerveau, il avait à présent la mort en lui, et calculait avec angoisse le répit qu'elle pouvait lui laisser. Quinze ans? Dix ans? Il faudrait que ce fût quinze.

— Docteur, arrangez-vous pour que ce soit quinze... ou seize ! disait-il au docteur Nacquart, dont il discernait l'inquiétude.

Ce dernier l'auscultait avec l'anxiété d'un ami. Et certains jours, il pâlissait en écoutant le cœur de Balzac. Cœur héroïque ! Sous l'impulsion du café pris par cafetières, il se mettait à battre avec l'ardeur de la jeunesse, et ce n'était plus du sang, mais des flammes qu'il envoyait à l'imagination. Il l'éclairait mais... se consumait. C'était un cœur usé déjà. Il est vrai qu'il appartenait à un homme miraculeux : on le croyait éteint ; on retrouvait un brasier ; mais chaque brasier faisait des cendres. Au sortir d'un travail de seize à vingt heures, pendant lesquelles il avait été comme un volcan, il traversait Paris courant aux imprimeries, vêtu de n'importe quoi, veste de chasse, et pantalon à pied, enfoncé dans de gros souliers à oreilles. Où était le dandy amoureux de la marquise de Castries? Et les joues marbrées de feux violents, l'œil cerné d'une ombre mortelle, il était effrayant à voir.

— Cher ami, suppliait Nacquart, modérez vos travaux !

— Docteur, répondait Balzac, ne me parlez pas comme à un fabricant de sabots, qui toute sa vie travaille sur le même modèle. On peut lui dire à lui : « N'en faites pas tant ! » parce qu'il ne s'agit que de quantité. Mais dans mon métier royal, où il ne s'agit que de qualité, la modération c'est le médiocre, donc le néant, et ce serait mourir, pour éviter la mort !... D'ailleurs... je me sens déjà mieux !

Ah! qu'il l'avait entendue cette phrase, l'affectueux docteur !

— Déjà mieux... à force de ne jamais vous soigner, pas vrai?

— Enfin, lui dit Balzac un jour, David d'Angers, qui est habitué à regarder les hommes, n'est-ce pas, ne voulait pas croire hier que j'eusse passé la quarantaine. Et, ma foi, docteur, j'ai un symptôme de rajeunissement. J'avais des cheveux blancs ; j'en ai arraché, par coquetterie. Ils repoussent noirs ! J'ai peut-être encore vingt ans à moi !

Il n'avouait pas à son médecin la vraie raison de sa confiance : il venait d'apprendre la mort de M. Hanski ! Ainsi il y avait donc une Providence qui s'occupait de ses amours? Depuis six ans qu'il n'avait pas vu sa chère Eve, qui l'eût cru? Il venait de vivre des années atroces, en proie à tous les tourments, seul, horriblement seul, depuis la mort de la *Dilecta*. N'ayant jamais que des échecs à annoncer à Mme Hanska, il avait ralenti sa correspondance. D'ailleurs, il la sentait méfiante. Il avait cru la dominer, l'attacher à son sort et à sa gloire ; elle restait la noble polonaise, mariée à M. Hanski. Puisqu'elle le critiquait, qu'elle l'assaillait de questions, c'est qu'elle n'avait plus toute sa foi d'amoureuse, qu'elle n'admirait plus tout son esprit ; or, il avait besoin de cela d'abord dans l'affection, de cette ferveur pour ses idées et ses actes. Il s'était cru à tort tout-puissant sur cette femme ; elle avait trop le goût de l'analyse ; elle s'attardait à des détails ; elle perdait de vue l'ensemble, enfin elle tuait son admiration par de petites rancunes. D'ailleurs, puisqu'elle n'était pas libre... Et voilà qu'en mars 41 une lettre lui apporte cette nouvelle : qu'elle est veuve ! Vite, il donne au défunt une pensée de respect et de commisération, et il songe à elle avec un émoi dont il ne se croyait plus capable... Maintenant, il peut l'épouser ; or, il le veut toujours ; donc il l'épousera ! Quand on est le roi de la pensée, il faut trouver une compagne dans la plus haute noblesse. Son amour-propre lui sert d'aiguillon ; il ne voit plus d'obstacles au bonheur ; et il écrit à Eve une lettre de consolation qui est un cri de joie.

Puis, c'est un rebondissement dans le travail. Il a toutes ses facultés rajeunies par la vue de ce but glorieux, mérité par son œuvre. Deux ou trois sujets qui languissaient se réveillent. Il est repris d'un désir de bâtir. Il va s'attaquer

aux plus belles parties du monument, qui sera consacré à Eve, son épouse devant Dieu depuis huit ans. Oh ! Neuchâtel ! Genève ! Quelle foudroyante passion ! Comment nier la beauté mystique de cette aventure? Femme fière, femme forte, en religion comme en amour, elle a su lui prouver cent fois l'union prédestinée de leurs esprits. Grâce à elle, à sa sensibilité, à son fluide, il a touché l'infini, il s'est élevé jusqu'au divin. Son rôle, sa tâche en ont été éclairés. Combien de ses livres n'ont pas eu d'autre raison d'être que Mme Hanska, grande dame de Wierzchownia ! Tout cela ne pouvait pas être sans suite. Cette mort de M. Hanski est logique. Elle vient dans le temps choisi par la Providence, après les doutes, les soupçons, les froideurs, pour que Balzac n'ait plus rien à craindre et qu'il puisse par trois mots rallumer une passion nécessaire à la grandeur française.

Il recommença alors de lui envoyer des lettres, qui seront toujours parmi les plus belles qu'on ait écrites en ce monde. Rien d'épistolaire mais la chaude éloquence, l'abondance poétique, le mouvement d'une vie fervente, tourmentée par un grand idéal. Il aime, il est généreux, il se donne, il chante, sans détour, sans prudence ; il raconte toute sa vie heure par heure, fougueusement, avec l'accent pressé qu'a la pendule pour son oreille, dont le balancier lui dit : « Ne perds pas de temps ; la vie est courte ; ton œuvre est longue. » Sa plume court comme son cœur bat. Il voit sa chère Eve en écrivant. Il possède une aquarelle de la maison de Wierzchownia, une petite carte de visite où son nom charmant est gravé, dont les lettres lui parlent, lui rappellent un front, des yeux, un sourire, enfin le morceau de la robe couleur pensée, qui lui sert d'essuie-plumes... Il n'écrit plus ; il cause ; les phrases ont le ton de la voix. Dans le bonheur elles s'élancent ; quand il est las, c'est un soupir. Et quoique Eve soit au bout de l'Europe, lorsqu'elle reçoit de telles lettres, elle doit sentir un bras passionné qui lui prend la taille et les mots la caressent dans un souffle d'amour. Qu'il est beau, quand il lutte ! Rien ne l'abat. Il travaille vraiment pour Dieu. Il peine, il souffre, il n'en peut plus ; mais la pensée de la gloire le redresse ; c'est son étoile dans la plus épaisse nuit ; et par gloire il entend non l'éloge des hommes, mais les louanges enivrantes de sa conscience et de sa maîtresse. Chère femme, sensible et pensive, comme elle l'assiste, et l'inspire ! Si l'œuvre a ce merveilleux élan, c'est

qu'il travaille pour elle, raconte pour elle, parle d'amour avec elle. Pas une page où il n'y ait l'éclair d'un souvenir, quelque allusion aux pensées échangées à Genève ou à Vienne, puisque dans le tumulte de leur passion, ils ont tout effleuré : l'amour, la religion, le grand mystère de la vie, les plus graves problèmes sociaux, tout ce dont leur cœur débordait, en présence l'un de l'autre, chacun devant soi contemplant l'être élu. L'œuvre est pour Elle ; les lettres sont à Elle ; Elle est sienne ; et si Elle hésite encore à devenir Française, eh bien, il se fera Russe, pour courir achever son œuvre là-bas !

Or, elle hésitait, et plus encore depuis qu'elle était libre, puisqu'il la pressait, et qu'il fallait répondre à ses questions d'homme génial, mais étourdi...

Puis elle avait près d'elle une tante Rosalie, au caractère sans agrément, dont elle disait à Balzac : « C'est un cent de clous ! » et cette personne n'ouvrait la bouche que pour lui persuader qu'un mariage avec un tel homme serait déshonorant ! Avec une habileté diabolique, elle savait rappeler et réunir tous les mauvais bruits qui couraient sur Balzac : qu'il aimait la comtesse Visconti, qu'il aimait Mme de Valette, qu'il aimait Mme Marbouty ; et c'était vrai qu'avec toutes il avait été léger, imprudent, sans doute libertin ; mais ce n'était que distractions passagères, délassements entre deux « champs de bataille ». Il s'amusait ; l'âme n'y était pour rien. Il y a peu de femmes capables de croire à ce dédoublement de l'homme. Aussi Balzac niait ; seule tactique. Il écrivait : « Il n'y a que toi que j'adore ! » Et c'était juste. Puis, après des lettres et des lettres, il composait un livre, *Albert Savarus*, pour indiquer sans en avoir l'air quel malheur peut frapper une âme trop crédule à tous les méchants bruits. Il l'ébranlait. Alors, la tante essayait d'autres arguments. Eve ne devait pas sacrifier l'avenir de son enfant aux fantaisies de son cœur. Eve ne pouvait pas épouser un homme mal élevé, pas élevé. Or, Balzac en était un. Sorti d'une toute petite famille !... Il avait peut-être du génie : ceci n'est qu'un accident naturel ; mais il était sans éducation, ce qui est une tare sociale, inacceptable chez les Rzewuski qui ont commandé à la Pologne. Enfin, il était écrivain français, c'est-à-dire le successeur de ces philosophes du dix-huitième siècle, gens de rien, que l'aristocratie française avait tolérés dans

ses salons, et qui, pour prix de tant de bontés, l'avaient perdue de réputation ! Ce serait mésalliance et folie de la part d'une femme noble de s'unir à un homme de plume, à... « Disons le mot, cria-t-elle un jour d'une voix aigre, à un *scribe exotique!* »

Mme Hanska savait faire la part des outrances où ce pauvre caractère acide se complaisait, mais au fond elle avait une amertume d'aristocrate à voir l'homme qu'elle aimait gagner sa vie en écrivant des livres. Elle l'admirait plus quand il faisait des dettes ; il y avait là du moins, lui semblait-il, des traits de grand seigneur, mais... destiné au célibat. Les affreux embarras d'argent où se débattait Balzac la remplissaient d'effroi ; il avait beau répéter : « Je suis un financier plus fort que Rothschild ! » elle constatait seulement que jamais, au grand jamais, rien n'arrivait de ce qu'il annonçait d'heureux, mais toujours, oh ! toujours, survenaient des malheurs imprévus. Que ce fût sa faute, comme elle le croyait, ou son destin comme il voulait le faire croire, ce n'était pas un homme avec qui le mariage fût sans péril. Elle y rêvait avec mélancolie, et sans le lui dire en termes exprès, elle le lui laissait comprendre. Alors? Répondrait-il à ses raisons par d'autres raisons? Il sentit qu'il ne la convaincrait pas. Il fallait donc de nouveau la séduire pour la réduire. Comment? Par son œuvre ! Encore l'œuvre ! Tout décidément l'y ramenait. S'il s'élevait encore au point qu'Eve en fût enthousiasmée, ce serait le triomphe ; il irait en Pologne, l'enlèverait, l'épouserait.

Alors, il fut la proie d'un feu nouveau et dévorant, et il commença une fièvre à grandes hallucinations, qui ne devait plus se calmer, avant que la vie même s'éteignît en lui. Ce fut un effort de près de dix ans, pendant lesquels il resta tendu, à la fois volontaire et inconscient, car il commandait à tout ce qu'il y avait de plus secret en lui d'apparaître ; mais l'apparition, sitôt qu'elle était là, le possédait. Il fut ainsi Balzac sollicitant, puis subissant l'humanité qu'il résumait. Et il retrouva dans le fond de son âme les germes de toutes les vertus et de tous les vices. Il se sentait doré d'une auréole divine, puis il s'abandonnait au noir démon. Il était femme aussi bien qu'homme ; et les ancêtres de toutes espèces, vieux, jeunes, les canailles et les anges, tous les innombrables êtres humains dont il avait dans le sang

quelque souvenir, se réveillèrent à son inlassable appel pour lui jouer la vaste comédie dont ils avaient été les acteurs depuis l'aventure du péché. Quel drame ! Quelle foule ! Que de voix ! Que de piétinements ! Les parois de son crâne résonnaient de trop de paroles ; son cœur était comme une auberge passante ; il gémissait en étant exalté ; il mourait de son propre embrasement...

Pour se livrer à ce travail infernal au sortir des Jardies, il était venu se cacher avec ses papiers, ses flambeaux, et sa robe de chambre dans le village de Passy, où il espérait connaître la paix, seul avec ses visions. C'était à trois cents mètres de la Seine, sur le coteau, qui avait été taillé en terrasses, et bâti à toutes les hauteurs. La rue du Roc, vrai chemin de village, entre des murs croulants sous des lierres pleins d'oiseaux, longeait alors un immense parc aux épaisses frondaisons, et c'est devant lui qu'était la bâtisse à deux étages où Balzac venait de s'installer : maison de campagne à grand portail, ouvrant sur une cour en retrait, et prolongée par un mur qui supportait un jardin suspendu, bordé d'une vigne en plein vent. Le jardin était à Balzac, ainsi qu'une fenêtre sur la rue et trois sur la cour. Et pourtant il n'entrait pas par le portail. Mais il pouvait sortir par là. Un escalier, caché sous une trappe, descendait de chez lui dans la cour. Cette idée le ravissait qu'il pouvait ainsi s'échapper, si un visiteur gênant lui barrait sa vraie porte. Celle-ci n'était pas visible de la rue du Roc. Elle ne l'était d'aucune rue : situation clandestine et enchanteresse ! Le pavillon que Balzac habitait formait à la fois second étage sur la rue du Roc, rez-de-chaussée sur le jardin, et semblait la cave d'une grande maison de banlieue de la rue Basse, laquelle, malgré son nom, était la plus haute. Balzac rentrait par la rue Basse. Il arrivait chez lui comme le vin dans les bouteilles, par en haut, et il avait toujours, en regagnant son pavillon, l'impression du mystère. De fait, à quoi cette maison humble et cachée avait-elle pu servir? Peut-être à l'amour? Eh bien, avec Balzac l'amour y rentrait, car il arrivait deux mois après la mort de M. Hanski, plein de véhéments espoirs.

Malheureusement, dans cette maison à l'air abandonné, qui semblait une vraie retraite, il s'aperçut vite qu'on ne pouvait être en paix que la nuit. Cinq ménages d'ouvriers prolifiques habitaient au-dessous de lui les logements qui don-

naient sur la rue du Roc, et ce n'était que cris de marmaille et colères maternelles. O silence de la Grande-Chartreuse ! quel désir et quel rêve ! Enfin, puisque les hommes ordinaires et leurs enfants dorment la nuit, c'est l'heure où le génie doit souffrir et produire. Balzac méditait des œuvres massives et complexes comme *Splendeurs et misères des courtisanes*, *les Paysans*, *les Parents pauvres* ; il avait besoin du plus vaste silence, et il les fit toutes, rue Basse, dans les ténèbres, à la lueur des bougies. Elles s'en ressentent. Les passions y atteignent un tragique qui s'accorde avec l'heure où elles furent conçues, et leurs personnages emportés par la fatalité ont sur le front un reflet rouge de flambeaux. C'est un enfer humain. La chétive maison de Passy fut, durant des centaines de nuits, habitée de la sorte par une meute en proie au désir, à l'argent, à l'ambition féroce, à toutes les misères que seule la tombe apaise ; mais elle ne connut rien de plus effrayant que les figures de *la Cousine Bette*. Balzac fournit alors son plus terrible effort ; jamais son âme ne connut telles brûlures ; l'affreuse humanité qui sortait de lui le consumait en empruntant sa flamme ; c'était le suprême sacrifice par lequel il montait au sommet de son œuvre.

Il en mourrait, mais il serait grand, ayant bien travaillé pour Dieu et les hommes. L'année 44 avait été atroce ; que de tourments dans ce corps qu'il épuisait sans mesure ! Foie, cœur, poumons, tête, tout y était motifs à souffrir. Il connaissait même des journées d'épuisement, où le cerveau, dans une brume, ne trouvait plus les mots. Alors, il s'effrayait. Sur les supplications de Nacquart, il consentait à s'aliter, puis après un lourd et profond sommeil, il se relevait, le docteur n'était plus là : il courait à sa table et il y restait dix-huit heures, forçant le corps à suivre l'esprit, comme le soldat qui marche, en dépit de ses pieds et de ses reins. Il écrivit *les Paysans*, les jambes dans la moutarde et la tête dans l'opium.

Cependant, en 46, lorsqu'il conçut les premiers éléments de *la Cousine Bette*, son corps lui laissait du répit, et il avait de l'espoir au cœur. Après huit ans d'absence, il avait revu son Eve, celle qui serait son épouse, à Saint-Pétersbourg, où elle passait une partie de l'année depuis la mort de son mari, et dans un salon bleu qui donnait sur la Néva il l'avait retrouvée aussi belle, aussi jeune, aussi passionnément intel-

ligente ! Tout ce qui était russe l'avait exalté. Il avait vécu des semaines d'adoration. Une seule dispute en trois mois, à propos d'une cuisinière ! Tout le reste dans le lyrisme, entre terre et ciel. Puis il avait fallu regagner Paris, ce désert d'hommes, tandis qu'elle rentrait en Pologne dans son désert de blés. Et il ne l'avait retrouvée qu'au bout de dix-huit mois à Dresde, en janvier 45, où elle était avec sa fille et le fiancé de celle-ci, le comte Mniszech, que Balzac surnomma *Gringalet*, tandis que lui-même se laissait appeler *Bilboquet*. Folles journées, d'une enfantine gaieté ! Ayant l'ingénuité magnifique du génie, il sut se rajeunir sans effort, et illumina les fiançailles de ces jeunes gens de sa verve étincelante. Ils partirent tous pour l'Italie ; ils obtinrent une audience du pape. Balzac sortit du Vatican, transporté d'admiration pour la force hiérarchique du catholicisme. En religion aussi, il était légitimiste et plus que jamais ! L'Église seule avait su concevoir une société où la force et la charité s'entr'aidaient ; seule elle avait eu le sens complet de la vie, répondant avec bonne volonté à ses exigences, mais exigeant qu'on songeât à ses fins. Ah ! comme il comprit sa chère Ève, son « loulou », quand elle décida de passer l'hiver dans cette ville, où sont réunis les souvenirs les plus précieux de la chrétienté ! Hélas ! La *Comédie humaine* le rappelait à Paris ; une grande édition de l'œuvre devait paraître. Il partit pleurant comme un enfant ; mais dès le printemps de 46, il s'enfuyait de nouveau pour la Ville Éternelle.

Et c'est au retour de ce voyage dont il revenait ébloui, étourdi, comme lorsque nous passons du soleil aveuglant et du vent plein de rumeurs dans l'ombre silencieuse de la maison, qu'en s'asseyant à sa table il se sentit dominé par son dramatique sujet de *la Cousine Bette*. Il ne rentrait pourtant qu'avec des promesses et des souvenirs doux, mais sitôt qu'il reprenait l'œuvre, sans souci de son existence, il était le théâtre où se jouaient les « Scènes » nécessaires, celles qu'il n'avait pas encore montrées. Or, en avançant dans la vie, en approchant du dénouement de toute existence, il avait des visions plus âpres, parce qu'il voyait plus loin dans le drame. Des courants d'une lointaine hérédité le traversaient, le renseignant sur l'essentiel immuable des passions humaines, les plus terribles, les plus irréductibles, celles qui seront le plus souvent et le plus affreusement évo-

quées au Jugement Dernier ; il fallait donc dès ce bas monde, en serviteur du Souverain Juge, en commencer le procès, et il y travaillait avec l'effrayante passion d'un homme au bout de son rôle terrestre, qui n'a plus peur de rien dans ses évocations, sauf de ne pas bien servir la vérité, dont la contemplation sera le bonheur ou le malheur éternel des âmes.

Un soir de la mi-juillet 46, vers les sept heures, comme il venait de dîner et qu'il rêvait dans le fauteuil de son cabinet, avant de se remettre au travail, sa femme de charge, Mme de Brugnol, entra. Il l'avait depuis quelques années chez lui ; c'était une femme assez belle, ayant la quarantaine, intelligente, volontaire, avide, dévorée de curiosité. Il l'avait prise à son service sur la recommandation d'amis, et elle s'était imposée à lui par l'autorité avec laquelle elle faisait la police de sa porte. Il lui avait vite laissé ses clefs et elle savait s'en servir. Elle entrait ce soir-là pour annoncer l'arrivée d'une caisse d'Italie :

— Encore un tableau, sans doute ! soupira-t-elle.

Balzac était d'un calme extraordinaire. Un autre jour, il se serait levé, aurait couru, pris des tenailles, ouvert la caisse, car il était possédé depuis quelques mois par la manie de la collection ; il se constituait une galerie ; prétendait n'acheter que des chefs-d'œuvre, et toujours à vil prix ; et sa maison minuscule était encombrée de toiles, dont l'arrivée le transportait. Ce soir-là, il ne bougea pas ; il dit simplement :

— De combien sont les droits de douane?

Sa pensée était ailleurs. Il avait l'expression posée mais puissante ; il était très beau, car il y a des calmes intenses comme des silences profonds. Une forte ride barrait son front haut et large, coiffé de cheveux épais, durs comme des crins. Il respirait lentement par ses épaisses narines, bien carrées, entre des joues fortes, qui étaient marquées maintenant de deux forts sillons. Il y avait dans la moustache tombante, dans la bouche grave, dans le menton lourd, la marque des leçons de la vie, mais les yeux n'étaient qu'espoir et énergie ; et ils brillaient, et ils retenaient le regard, comme ce cou que dégageait la chemise, étonnant toujours, d'une blancheur féminine.

Mme de Brugnol lui dit, en ricanant :

— Je parie que ce soir, vous êtes amoureux !

Il répondit avec douceur :

— Donnez-moi donc ma cafetière, voulez-vous?

Elle fit :

— Allons... Vous savez ce qu'a dit le docteur : le café vous tue !

Le visage de Balzac s'anima :

— J'ai plutôt peur, dit-il, de l'avoir tué. Donnez-moi ma cafetière.

— Allez-vous travailler toute la nuit? demanda-t-elle.

— Toute, fit-il, et elle sera courte... Car cette diablesse de *Cousine Bette* sera plus longue que je n'avais dit. J'aurai bien le double de feuilles.

— Le double !

— Trente au lieu de seize ! Mais aussi je toucherai vingt mille francs au lieu de dix mille, ce qui est important pour la collection de tableaux... Madame de Brugnol, je vous en prie, donnez-moi ma cafetière.

Elle sortit en haussant les épaules. Il se leva et alla jusqu'à la porte-fenêtre du jardin. Il faisait une température étouffante. La nuit qui tombait n'apportait pas le moindre soulagement : le sol et les murs renvoyaient de la chaleur. Balzac fit deux pas dehors. Il regarda sa maison et soupira :

— C'est fou de penser que j'essaye de travailler ici l'été. J'ai au-dessus de moi un toit de zinc, et au-dessous un blanchisseur qui entretient toute la journée un feu de locomotive... Voilà où je me suis logé... C'est bien symbolique de ma vie !... J'aurai accompli la plus grande œuvre de l'époque, dans des conditions à faire pleurer le reste des humains... Mais au fond, c'est là le miracle et... la beauté !

Il rentra :

— Il fait cinquante degrés dans ce cabinet ! Les tableaux vont couler. Il faut que je les enlève.

Il s'approcha de l'un d'eux, qu'il appelait l'*Aurore du guide.*

— Heureuses nymphes ! Elles jouent dans l'eau !

Et il ôta sa robe de flanelle, comme s'il voulait s'y plonger aussi. Il se trouva en pantalon gris et en chemise qu'il ouvrit largement sur sa poitrine.

Mme de Brugnol, lèvres pincées, apporta la cafetière. Elle était en porcelaine blanche, marquée d'un chiffre violet, posée sur une veilleuse pareille, dont on voyait par les trous la petite flamme pâle qui, toute la nuit, devait conserver sa tiédeur au breuvage stimulant. Il dit encore :

— Vous avez des cerises, je crois?

— Quatre livres.

— Ce n'est pas trop. Donnez-les... Merci... Et maintenant bonne nuit, madame de Brugnol.

Les deux fenêtres étaient grandes ouvertes. Il avait sur sa table étroite des papiers épars. Il fit une place pour poser son flambeau, qui était magnifique. Un flambeau de ministre, comme il disait, en bronze ciselé, à cinq bougies. Il les alluma. Aussitôt dans leur clarté s'éveilla le souvenir de Mme Hanska. Elle était à Kreutznach, mais l'an dernier, à pareille époque, il visitait avec elle Montrichard et la vallée du Cher. Il la revit sur la route, souriant sous son ombrelle. Quelle compagne! Toujours de la grâce, et la lumière de l'esprit! Il en serait fou de bonheur, quand il l'aurait dans son cabinet, qu'il travaillerait près d'elle. Et il refit le calcul :

— Trente feuilles... Oh! Oh! Mais ça me fera bien plus de vingt mille francs! J'aurai donc dépassé mes paiements. Après *la Cousine Bette*, je peux commencer à chercher dans Paris un petit hôtel, où je la logerai, l'aimerai, où elle m'aidera, où elle sera divine, et où... je serai complètement humain.

Il prit sa plume. Un souffle léger accourut du jardin.

— Dieu, fit-il en s'éventant de son large col de chemise, que c'est bon!... Et que c'est bien de venir ainsi à l'aide d'un pauvre homme d'écrivain..., qui, heureusement, s'attaque à un sujet admirable!

De ses deux yeux, il regardait tous ses papiers ensemble; car c'était cela *la Cousine Bette*, ces pages étalées, certaines manuscrites, d'autres en épreuves déjà; comme toujours il avait d'abord dessiné l'ensemble; puis échafaudé puissamment, et construit dans la hâte; pendant cette nuit, il allait commencer l'ornement.

Il y eut encore une circulation d'air. Balzac épongea son front, puis tout haut : « C'est l'haleine des anges! Je suis sauvé! Je vais travailler comme un dieu. De la chaleur, et de l'air, le rêve; car l'âme transpire comme le corps et je vais tout dire dans un abandon magnifique! »

Tout dire! Oui, il fallait que ce fût d'une terrible nudité, d'une tragique naïveté, monstrueux et pitoyable. Le désir menant tout. Un bal satanique. Mme Marneffe au centre. Autour, tous les hommes, le baron Hulot, Crevel, Wenceslas, le Brésilien, tremblants de passion, même le juge de

paix qui vient pour le constat et dit dans un frémissement :

— Dieu, la jolie femme ! Quelle perte pour le monde, si elle devenait folle !

Balzac trouva ce trait, comme il venait d'avaler une tasse de café. C'était le départ de feu dont il avait besoin. Désormais il était capable ou de la lueur comique ou de la flamme tragique. Il dominait son sujet. Il distinguait les oppositions de lumière et d'ombre. D'un côté, la Marneffe ou les monstrueuses délices, de l'autre les figures féminines de pureté et de bonté, Adeline, Hortense, aux cris déchirants comme des flèches en plein ciel. Les deux scènes en pendant d'Adeline et de Crevel, la première honteuse pour lui, la seconde où elle est honteuse devant lui. Puis il voyait avec lucidité les pages qui demandaient d'être éclairées : il fallait ici trente lignes de philosophie sur les dangers de la virginité à l'âge mûr ; là presque un chapitre de souvenirs vibrants comme des battements de cœur sur l'enfer qu'est le travail des artistes. Et ainsi, il était architecte, et peintre autant qu'écrivain. Et il était homme d'abord ; il vivait, il pensait ; son écriture n'était qu'une parole qu'il fixait. Enfin, il tenait son drame, il l'étreignait ; il avait dans ses mains toutes les mains de ses personnages. Il sentait leur moiteur, leur émoi. Il prit sa plume ; et elle partit, nerveuse, pressée... De temps en temps seulement ses yeux étincelaient pour la suivre, mais surtout ils restaient de longues minutes flambants et immobiles, tels deux charbons ; ils voyaient le spectacle intérieur, et le visage était pâle, comme brûlé. Le silence profond de la nuit chaude lui bourdonnait aux oreilles. D'esprit et de corps, il avait une attention de voyant ; la main seule restait active ; et on n'entendait que sa respiration, le grincement de la plume, et parfois le grésillement d'une bougie, quand l'air du jardin, par bouffées lourdes, en inclinait la flamme.

Puis brusquement, comme si ses personnages cessaient de le posséder, il se redressait dans son fauteuil, croisait les jambes, passait la main dans ses cheveux. Et c'était lui alors, Balzac, qui se mettait à parler. Il les voyait bien toujours, mais au lieu de les laisser seulement agir, il se penchait sur eux, les assistait, se donnait, les aimait ! En quelques lignes, il montrait la douleur et il indiquait la pitié ; en sorte que nulle part l'œuvre ne restait une peinture impitoyable, mais que partout elle devenait puissam-

ment humaine, épousant le large rythme de son cœur. Ce balancement qui ne doit pas s'interrompre entre la création de l'esprit et l'afflux du cœur fait seul les grandes œuvres. L'auteur qui constamment ne passe pas de l'un à l'autre, ne reste qu'un auteur : Balzac était un grand homme. Dans les heures où il écrivait, c'était son cerveau qui comprenait, ordonnait, menait, fécondait. Le cerveau, c'est le mâle. Mais que ferait-il, sans le cœur-femelle d'où naît le génie? Les grandes lueurs de l'art aussi bien que de la vie viennent d'un mariage passionné entre le tempérament et la raison. Sans celle-ci rien de viable ; sans celui-là rien de grand. *La Cousine Bette* est une œuvre immense, parce qu'elle est une peinture de vices et d'horreurs, sans un mot de colère ou de complaisance, ce qui dénoterait une égale faiblesse. Pour les pires de ses personnages Balzac n'est que charité. Il les raconte et il les plaint, et chaque fois que l'orage est passé, il apaise tout par un arc-en-ciel.

Dans les instants où son cœur se donnait ainsi, ses prunelles s'emplissaient d'étoiles, un feu ardent montait à ses pommettes ; et sa tempe se gonflait d'une veine serpentine qui était comme le paraphe dramatique du génie.

Une nuit d'un travail pareil était à la fois décevante de brièveté et pathétiquement longue. Décevante, car Balzac eût voulu d'un coup finir l'œuvre, avec la rapidité de l'éclair, pour que tout y fût ramassé et sublime. Pathétiquement longue, parce que ce don de soi n'allait pas sans une terrible usure et qu'en fin de compte quelques heures lui dévoraient sans doute des années d'existence. Mais qu'importait cela? Que la vie soit bonne, ce n'est qu'un superflu. L'essentiel est qu'elle soit grande par le travail et la conscience.

Quand les premières clartés du jour firent pâlir les petites flammes courageuses et fidèles des bougies, il commença de se sentir las. Il avait des reins en bronze ; il respirait mal ; les nerfs de la tête le piquaient de mille petites lances aux tempes et sous les yeux. Il se raidit. Il dit :

— Purgez-vous, carcasse !

Et il avala une cinquantaine de cerises, dont il jetait les noyaux par la pièce, au hasard. Il se sentit rafraîchi. Il souffla ses bougies. Le monde lui apparut sous une autre couleur. L'aurore livide, c'est l'heure amère de la journée. Il se vit entrant dans la chambre de Mme Marneffe qui mourait. La plume repartit...

Il faisait grand jour, le soleil dorait déjà les lilas du jardin, et les mouches réveillées bourdonnaient, quand il trouva pour elle à l'agonie le mot stupéfiant :

— Maintenant, je vais faire le Bon Dieu !

Il en ressentit une joie si forte, qu'elle lui fut douloureuse ; les entrailles lui firent mal, et la main sur le ventre il dit :

— C'est donc par là aussi que nous enfantons, nous autres !

Puis il se leva. Il était comme un cheval fourbu ; il ne pouvait dépasser cet effort héroïque, par lequel il avait donné de l'héroïsme aux plus damnés. Il reprit une poignée de cerises et passa dans le jardin. Il regarda le soleil qui montait sur Paris dans un ciel ingénu. Un coup de feu partit sur la plaine de Grenelle, destiné sans doute à quelque innocent lapin. Deux volubilis ouvraient leurs fleurs pures comme des cœurs d'enfant parmi les feuilles de la vigne en plein vent qui bordait le jardin au-dessus de la rue. Tout était clair et souriait. Une voix appela : c'était Mme de Brugnol. Il fit en chantonnant :

— Qu'est-ce qu'il y a au service de madame?

Puis il s'avança vers son cabinet. La dame avait disparu. Mais il aperçut une lettre sur sa table. Oh ! c'était de Mme Hanska. Il se jeta dessus.

— Mon Eveline ! Ma chérie !

La petite enveloppe longue, le cachet précieux, la chère écriture ! D'une main tremblante, il la porta à ses lèvres, et les yeux pleins de larmes, il la baisa de toute son âme.

René Benjamin.

(A suivre.)

Notre Culture

...Gardez-vous des scribes qui aiment à se promener avec de longues robes, et à être salués dans les places publiques ; à occuper les premières chaires dans les synagogues et les premières places dans les festins.

Marc, xii, 38-39.

Le monde moderne se définit par deux maux propres à l'intelligence, qui les dénomme heureusement quand elle les appelle, dans sa terminologie barbare, historisme ou scientisme, et dont les agents pathogènes sont, par excellence, l'école, sous toutes ses formes, et la pensée écrite ou parlée.

Nous n'entendons pas refaire un procès longuement plaidé, conclu par une sentence qui s'imposait et à la suite de quoi un timide essai a été tenté de redresser l'esprit public. Nous ne redirons plus qu'un enseignement tout pratique et positif, passant du primaire au supérieur, non sans laisser ses traces dans les collèges et les lycées, s'est fait un système d'anéantir tout ce qui, jusqu'à lui, gardait une valeur de culture, et, après s'être élevé au-dessus de toute foi, a répandu la superstition de la science. Nous nous bornerons à rappeler que ce ne sont là que les conséquences de révolutions dont nous nous montrons trop fiers, et nous tâcherons d'esquisser les paysages intellectuels que présente à des yeux affranchis du prestige des apparences un âge qui

d'ailleurs ne se soucie du cerveau que pour en étudier les bosses et les creux.

Il semble d'abord que les hommes d'aujourd'hui aient quelque ressemblance avec ceux de jadis. Ils mangent et se reproduisent comme eux et le goût des grives n'a pas dû changer depuis Vitellius. On dit bien que des érudits réunis à un banquet ordonnèrent d'accommoder un plat selon la recette du *Viandier* de Taillevant qui vivait au quatorzième siècle, et que le résultat fut quelque chose d'immangeable. Nous ne disposons point de l'appareil critique nécessaire pour apprécier cette anecdote et il nous faut bien croire que si les modes culinaires ont varié, le pain se fait toujours avec de la farine, et le vin, que maintenant on préfère vieux alors que le moyen âge le buvait frais, avec du jus de raisin.

Établissons pourtant, pour aller tout de suite au concret, ce que dut être au temps de Louis XIII ou de Louis XIV, non l'éducation d'un savant ou d'un spécialiste, de Descartes, de Pascal, d'un Mabillon ou même d'un Méré, mais celle d'un « honnête homme », génie à part, d'un Tréville, peut-être de Racine, de Boileau. C'est d'abord une possession complète de la double antiquité, une étude du latin commencée dès l'enfance, la lecture assidue des historiens et des moralistes, le tout couronné de deux ans au moins de philosophie : nos bacheliers n'en ont plus qu'un. Je ne parle pas de l'apport du milieu, des cercles mondains et de la religion. Les sciences ne sont nullement sacrifiées comme on serait tenté de le croire. Évidemment, on n'étudie pas le principe de Carnot : on sait à fond les mathématiques, et les sociétés de chercheurs ou d'expérimentateurs pullulent. On se trompe, comme nous seuls savons nous tromper, quand on veut voir dans cet âge rationnel et moraliste une culture tout uniment esthétique et littéraire.

Si nous prenons la matière de ces disciplines, nous trouvons des gens assez imprégnés des modèles qui ont séduit et conduit leur enfance, pour ne les plus oublier. Leur savoir se tourne volontiers en morale. Ils sont pleins des maximes d'Euripide, de Sophocle ou de Sénèque, des récits d'Hérodote, de Tite-Live, de Plutarque et de Valère Maxime. Un homme tel que Racine, qui ne lit que pour s'édifier ou se divertir, serait à sa place parmi les professionnels de l'histoire ou de la philosophie. De plus, chacun presque écrit comme on parle, c'est-à-dire excellemment.

Ces mondains ne se passionnaient ni pour les sports, ni pour leurs guerres, ni pour leurs véhicules. Ils n'avaient pas fait une logique spéciale de la logique des sciences, bien qu'ils eussent traité de l'esprit géométrique, et ils n'avaient pas lu l'*Introduction à la médecine expérimentale.* Ils ont pratiqué la *Logique* de Port-Royal. Or la *Logique* de Port-Royal, rédigée pour des enfants, est devenue difficile pour des hommes. Elle apprenait à ceux-ci, en des divisions ou subdivisions peut-être artificielles ou par des distinctions trop subtiles, à « conduire leur pensée dans la connaissance des choses », à se rendre compte de leurs croyances, à se connaître et à se supporter. C'était, sous un cadre dont le discours devait assouplir l'apparente rigidité, un enseignement humain de la nature humaine.

Aujourd'hui l'homme du commun sort de ses écoles avec des notions scientifiques ou mécaniques étendues, une éducation intellectuelle nulle et des habitudes morales qu'il n'examinerait pas sans les compromettre ; public prêt pour le cinéma ou, quand il tourne mieux, pour les sports. L'élite n'apprend plus à balbutier qu'une des deux langues de culture, ne connaît que les tronçons d'auteurs qu'on lui découpe dans les classes, ferme tous ses livres avec ses livres de classe et ne demande à sa littérature que de la divertir. *Divertissement*, tel semble bien le mot de l'heure et la seule substance de ce temps, *divertissement*, non plus au sens, où l'entendait Pascal, de curiosité intellectuelle nous empêchant de nous considérer, non plus divertissement de l'esprit mais divertissement de la chair, mépris de ce qui n'est pas surface et geste qui passe, oubli par un être de la condition de son être, folie si notoire et si universelle qu'on imagine qu'elle s'attache au premier péché, que la pomme fatale symbolise l'égarement d'une créature distraite de l'essence des choses par leur fantôme et les couleurs furtives dont les illumine un jour changeant.

*
* *

Ces contemporains, pourtant, ces compagnons à qui nous contestons les qualités qu'ils se donnent le plus volontiers, laissons-leur la part belle, écoutons-les parler.

— Quoi, disent-ils, quelle passion, quel obscurantisme forcené ! Le monde, pour n'en présenter que la face la moins

laide, vivait dans la vanité de connaître Dieu, plaçait des fantômes à l'origine des choses et, de discours frivoles, tirait des conclusions illusoires. Quelques génies ont restitué l'homme à lui-même et nous les avons suivis : quel crime y a-t-il là? Nous avons dépouillé le ciel de ses nuages, nous avons connu que les astres n'étaient que des astres et, là où nous faisons ainsi place nette, la vérité entrait, auguste et nue. Elle est, cette vérité, humble aussi, pédestre et ne s'écarte pas de ce qui se peut vérifier. Ne comprendre rien de plus en nos jugements, répétons-nous avec notre maître, que ce qui se présente si clairement et si distinctement à notre esprit que nous n'ayons aucune occasion de la mettre en doute. Nous admettons le corps, la loi, la mesure, nous soumettons la marche des planètes à notre compas, nous ordonnons la matière à notre usage et nous recevons même la légitimité des sentiments et des idées à condition que l'on consente à les tenir du corps social sans quoi personne n'est rien.

Grâce à cette vertu des jours nouveaux les trônes ont disparu, les paradis et les enfers sont abolis, l'homme a vu un frère dans l'homme, la science a multiplié les biens, l'instruction a libéré les êtres et une vaste douceur de vivre s'est répandue sur l'univers charmé. »

Le spectacle de cet univers déjà inflige à ces sophistes un éclatant démenti. D'abord, faussant les paroles du maître, nous avons écarté ce qu'elles contenaient encore des métaphysiques anciennes ; au rebours de ce qu'elles entendaient nous avons placé la réalité ou la certitude dans l'objet ou l'événement, dans le sensible ou le documentaire. Ainsi se sont accomplis les destins, ainsi nous sommes devenus historiens et garçons de laboratoire.

Il importe peu à ce temps d'apprendre ce que signifie la suite des empires ; ce qui l'intéresse c'est de savoir des mains d'Artaxercès laquelle était la plus longue, et de combien. Encore des Anciens, un Plutarque, se sont amusés à ces bagatelles tout en y cherchant quelque motif de morale, lui non. Avec un zèle têtu il compulse, il collationne, déchiffre et glose, satisfait de découvrir qu'en 1232 un contrat fut passé entre Pierre Coulet et Baptiste Camail concernant un bois — pins et hêtres — sis au lieu-dit : les Selves, et qu'en 1835 la cravate se portait verte et trois fois enroulée

autour du col. Des thèses et des monographies que recouvre une bienfaisante poussière sont pleines de ces agréments.

A cet usage la plus humaine des disciplines a pris un aspect effroyable. Souriante par nature, légère et philosophe, l'histoire apparaît sourcilleuse, pédagogique, et vulgarise l'image d'un monde où n'a jamais régné aucune fantaisie. Nous avons remplacé le savant par l'érudit, le moraliste par le technicien, et nous sommes, par excellence, des animaux documentés. Nous ne cherchons dans le passé ni leçon, ni exemple, ni même divertissement. Avec une violence et une persévérance de maniaques nous les construisons comme un décor que nous perfectionnons sans cesse et sans y jouer aucune pièce. La chose va si loin qu'elle passe dans les mœurs. Si le roman ne tourne plus au procès-verbal de commissaire-priseur, nous y voulons toujours les détails de l'anecdote et le pire théâtre s'impose pourvu que le vêtement et le meuble y soient exacts.

C'est là, toujours, ne regarder que du dehors et cette attitude qui se retrouve partout demeure, devenant de plus en plus dangereuse, celle de notre pensée. Nous avons dit encore que la science — qui prétend épuiser la connaissance — ne s'attache qu'aux phénomènes et se refuse à reconnaître la moindre valeur, — ne soyons pas dupes de ses tolérances hypocrites, — à ce qui n'entre point dans son esprit et se tient hors de ses méthodes. Grâce à son exclusivisme, à l'étroitesse de son domaine, réduit au sensible, à l'ingéniosité de ses mécaniciens, et à la patience bornée de ses spécialistes, elle a réalisé des miracles dans l'agencement du confort, accru les ressources contre la maladie et vulgarisé sur les agencements de la matière maint détail curieux. Mais de quel prix payons-nous ces bienfaits? De cette vie peut-être qu'on prétend par là conserver ou accroître, et de cette *âme*, quelle qu'en soit la forme, qui jusqu'ici avait fait notre grandeur.

Si l'esprit, en effet, dès qu'il a pris conscience de soi, s'est élevé, c'est qu'il se dépassait en se posant des questions auxquelles il ne pouvait répondre. Le besoin matériel a pu engendrer les arts, le souci métaphysique a fondé la morale qui n'a jamais été mieux assise que lorsqu'elle se rapportait à quelques dieux, fût-ce des monstres, et qui est toujours retombée à plat, vide et sans couleur, quand elle s'est mise

à marcher sur la terre. Parce qu'ils considéraient le monde avec le désir d'en donner une explication, les physiciens grecs imaginaient, partant de la matière, des systèmes ingénieux, puérils et féconds ; parce qu'ils se découvraient une âme, les disciples de Socrate se construisaient un ciel idéal où ils pussent retrouver une réalité qui, sous le monde sublunaire, ne leur apparaissait qu'en des apparences fantomatiques ; parce que rien de ce qui est créé ne satisfait leur cœur ardent, les chrétiens cherchent durement à gagner une béatitude qui les confondra dans le vaste sein d'un Père. Tout ce qui nous a précédés donc, en vue de fins inconnues, a compris la vie comme l'œuvre préparatoire d'un destin qu'elle ne faisait qu'esquisser de très loin et en tous cas n'a progressé dans sa marche qu'en se fixant un terme suprême et en ne se détournant point du mystère qui le torturait.

Nous avons, nous, délaissé l'homme pour les choses, et notre faiblesse, comme notre brillant, vient de cet aiguillage sur de nouvelles voies. La science moderne s'occupe de l'objet tel que le sujet le saisit hors de soi, et d'une façon tout externe. Historique, à son tour, elle inventorie et classe, s'abstient de porter aucun jugement et demeure par système étrangère à l'expérience qu'elle prétend fixer ; mathématique, elle ne laisse jouer la pensée que dans le champ de l'espace et du nombre, lui interdisant les questions insolubles ; mécanique, elle traite de la matière, de la force et du mouvement et elle demeure insensible devant ces merveilleux ou effroyables mystères. C'est ainsi que nous nous durcissons et c'est ainsi que nous retournons aux cavernes. Nous ne songeons à nous que pour nous perdre plus avant dans l'heure brève, dont nous ne voulons pas savoir qu'elle passe, et pour la rendre plus confortable. Et certes, cela compte : ce n'est pas tout, ni même le principal.

Nous nous amusons ou nous nous fâchons justement, voyant le moyen âge ou le dix-septième siècle ramener tout à eux, faire coucher Hector dans la « chambre de beauté », ou traiter le mythe de Psyché en fantaisie pastorale. Ces erreurs, pourtant, n'allaient pas sans des avantages dont nous ne jouissons plus. Nos tragédiens sont vêtus à la grecque et nous détaillons ou décrivons pièce à pièce les armes d'Achille. Mais, précisément, nous sortons trop facilement de nous pour garder conscience de notre condition,

nous n'apercevons plus aussi bien que les humanistes de jadis les liens qui nous rattachent à tant de héros, de criminels ou de malheureux, et, philologues, érudits ou physiciens, nous ne trouvons plus que des mots dans les mots, des faits dans les faits, des équations dans les lois cosmiques, à moins qu'industriels, nous ne proclamions que l'industrie est le tout de l'homme et que, pourvu qu'on aille vite, tout va bien.

Notre système, au fond, a consisté à fermer les yeux à la lumière insoutenable qui les frappait et à refuser de supporter davantage un sort devenu trop lourd pour nos épaules. Puisque tout nous poussait à dépasser nos limites et que dès que nous en étions sortis nous ne cessions de craindre ou de désespérer, nous avons décidé de nous renfermer chez nous et, phénomènes parmi des phénomènes, de nous contenter du monde phénoménal.

*
* *

Ce qui semblait sage a donné ce qui suit :

L'homme a été séparé de lui-même. D'abord sans but, sans aucun éclaircissement sur son origine, il savait du moins qu'il figurait sur la terre une sorte de monstre et que tous ses efforts n'étaient pas de trop pour tâcher d'entrevoir ce qui lui restait caché sans raison. Il se fabriquait des dieux, il inventait des systèmes, et s'il était ainsi amené à toute sorte d'excès, du moins, au hasard et dans la suite de ce labeur sans fin mais qui tenait au fond de sa nature, il se ménageait par l'exercice un véritable accroissement. Aujourd'hui, à la lettre, content de subsister au jour le jour et d'avoir sa pâtée, il vit comme une bête et ses yeux accoutumés au sol ne se lèvent plus pour contempler dans un haut regret l'inaccessible ciel.

Il affecte des airs graves et il parle d'expérience, il n'a plus d'autre expérience que celle de ses outils. Son savoir l'a vidé de tout suc et de toute substance. Il n'en a pu retenir que les détails nécessaires à la confection de ses almanachs ou de ses machines, et quand il l'a voulu élever quelque peu il n'en a tiré que le moyen de tourner en ridicule les angoisses qui, jusque-là, l'avaient grandi.

En même temps qu'avec un soin jaloux il bornait à ses sens la mesure des choses, un faux usage du raisonnement plus que de la raison l'amenait à de non moins ridicules

excès. Parce qu'il constatait il entendait légiférer et parce qu'il travaillait l'inerte il pensait opérer de même sur le vivant. Il faisait des révolutions en politique et dans le langage. Il se montrait disposé à tout démolir pour reconstruire sur nouveaux frais et, ayant réussi à mettre bas une antique autorité, il datait de là une ère nouvelle.

Historiens, un enseignement apologétique nous faussait le sens de l'histoire au point de nous faire croire que les siècles les plus féconds n'ont cheminé qu'en des ténèbres et que le nôtre, le plus nul peut-être, s'élève pour dominer sur tout ce qui s'est jamais vu.

Une doctrine a pris naissance ainsi, un mandarinat s'est constitué, dont on a dit tout le mal qu'il fallait, sans grand résultat encore. En d'autres temps et sous la tyrannie religieuse même, la pensée n'abdiquait point et trouvait moyen de se faire entendre. Jean de Meung écrivait au treizième siècle et Rabelais au seizième. Nous n'en sommes plus là. Il est maintenant admis que le soin de méditer se délègue, qu'on n'a plus besoin de philosopher quand des professeurs de philosophie s'en chargent, et si un malheureux se présente qui offre sans estampille une telle marchandise, on se rit de lui et on a raison, car à ce régime les cerveaux sont devenus si réfractaires au jeu des idées qu'il ne peut se rencontrer, pour s'y exercer, qu'un dément.

Ce travail qui se distribue dans les chaires et se poursuit dans les laboratoires ne serait pas sans utilité si on ne le payait trop cher. Nos savants, nos techniciens, nos pédagogues connaissent leur métier, mais ou ils n'en sortent point ou ils divaguent et bouffonnent dès qu'ils s'en écartent. Ils expliquent, ils combinent, ils perfectionnent : ils ne créent pas, du moins spirituellement, et ils songent plutôt à détruire ; dépourvus de génie il n'y a rien qu'ils ne se mêlent de régenter au nom d'une raison dont ils s'attribuent l'apanage. Cela se voit par exemple des philologues, excellents découpeurs de syllabes ou dépisteurs de « morphèmes » et incapables de considérer la valeur d'art d'une langue, la longue patience qui l'a formée, les soins inlassables qu'il faudrait prendre pour en retarder la dissolution.

* * *

La vie moderne, d'ailleurs, précipite par ses gestes mêmes sa chute. Toute conversation tombe ; le voyage, qui s'appelle

le tourisme, n'apprend plus rien à personne. Les écoliers, jadis, allaient d'université en université, les maîtres ne craignaient point, pour se joindre, d'affronter de vastes périples, et les honnêtes gens, un Montaigne, voire un Chapelle, se plaisaient à s'instruire des mœurs diverses des provinces et des nations. Nous nous emportons tout entiers quand nous partons et nous ne retrouvons que nous où nous arrivons. Nos soucis, nos préjugés, nos potins nous suivent et sur l'Alpe ou au bord de la mer divine se présentent, pour nous recevoir, les mêmes hôtels, les mêmes chambrières, les mêmes danseurs, les mêmes compagnons de fortune ou d'infortune et les mêmes tapis verts.

Nous avons délaissé toute controverse qui ne touche pas à nos mécaniques, aux « affaires », à la politique des partis. La littérature reste notre seul divertissement dit intellectuel. Elle nous peint encore. Nous en bannissons toute pointe, toute force, nous ne lui demandons que de flatter un moment notre curiosité, nous la bornons au roman, genre admirable si l'on veut, et où nous avons excellé, mais qui, de jour en jour, se vide aussi des trésors que l'art et la patiente observation des hommes y avaient accumulés pour faire place à des articles fabriqués et offerts « en séries ».

Ici encore l'industrie règne, assez forte, ce qui ne s'était pas vu encore, pour étouffer l'esprit.

Bien que de leurs tours d'ivoire les artistes et les littérateurs se ménagent sur le monde des voies et des « regards » secrets, ils ne suffiraient guère, isolés et si haut qu'ils criassent, à retenir l'attention des foules. Les éditeurs, dont ils se plaignent avec tant d'amertume, leur apportent sur ce point un secours décisif. Ce sont des marchands, assez élevés au-dessus des marchandises pour les considérer toutes sur le même plan, qui se sont chargés du boniment et ont assumé ce rôle de « buccinateur » que François Bacon, à l'aube de la philosophie moderne, s'attribuait pour un tout autre objet. Épargnant la modestie des auteurs, ils ne leur demandent pas de signer les notices intrépides et délirantes dont ils tirent les prospectus, les annonces ou les « prières d'insérer » et ils prennent parfois sur eux de corser les appréciations que porte sur lui-même, quand il sait qu'on ne reconnaîtra pas sa voix, un homme qui s'examine. Ils font répandre sur eux les bruits les plus étranges comme les anec-

dotes les plus fantaisistes et ils les entourent ainsi par avance d'une sorte de brume suspecte où les personnalités les plus falotes prennent une apparence légendaire. Le livre est-il paru, des piles aux bandes sensationnelles s'échafaudent aux étalages, des affiches célèbrent la venue du nouveau Messie quand elles ne reproduisent pas ses traits à des milliers d'exemplaires et on nous promet pour bientôt les réclames lumineuses ou les lignes de fumée blanche dans le ciel.

Nous osons à peine parler, tant il s'en est dit là-dessus, des prix littéraires. Le public, après avoir assuré leur succès, commence à hésiter devant leur nombre ou leur fracas et il est certain que les ouvrages primés encombreraient vite la bibliothèque d'un honnête homme. Nos industriels parent à cet autre danger et préviennent la lassitude par la culture du scandale qu'ils exploitent, au besoin qu'ils suscitent ou inventent et des jours viendront bientôt sans doute où, à moins de feindre de se déshonorer, un écrivain ne pourra plus compter sur le nombre de lecteurs nécessaire non point, grand Dieu, pour lui permettre de vivre, mais pour ne pas le contraindre à imprimer à ses frais.

Ce même public, demandera-t-on, reste donc insensible à la critique désintéressée où tous les marchandages de ces marchands devraient le ramener? La critique désintéressée est une foi qui se perd, à tort d'ailleurs, parce qu'il existe encore des juges intègres qui, à l'occasion, savent frapper fort et juste. Mais ces vigoureux directeurs des consciences esthétiques ne sont pas ou ne seraient pas suivis.

Ils n'affecteraient qu'avec répugnance et non sans embarras l'autorité du censeur impitoyable et il n'y a plus de Boileau pour nos modernes Chapelain. C'est que Boileau et Chapelain dînent ensemble, se coudoient aux répétitions générales, se rencontrent aux bains de mer, mangent au même râtelier et peuvent se faire mutuellement ou beaucoup de mal ou quelque bien. Le moyen de déclarer à un honnête homme qui vous a reçu à sa table, qui vous loue pour être loué, qu'il écrit platement, c'est-à-dire qu'il n'écrit pas et que, lorsqu'on pense comme il pense, c'est un devoir de ne penser que pour soi ! Je sais bien qu'on peut tout faire entendre : encore faut-il que d'autres écoutent et si les finesses ou les demi-teintes dissimulent des vérités désagréables et ne laissent pas de les renforcer, comment

une voix trop discrète parviendra-t-elle aux oreilles assourdies par la grosse caisse de la foire aux nouveautés?

Insensiblement aussi, la réclame payée a passé de la publicité au feuilleton, du communiqué commercial au texte courant, et on ne sait plus bien, quand on lit un compte-rendu, si c'est un prospectus ou la semblance lointaine d'une étude.

Dans cette disparition de la seule résistance qui l'eût pu contre-balancer, l'industrie appliquée aux choses de l'art a beau jeu pour se développer. Le public est là, sans défense, prêt à tout gober, ou plutôt, il n'y a plus de public. Car où le trouver? Il n'y a pas d'élite, mais bien des catégories de spécialistes qui ne dépassent guère leurs spécialités. Les professeurs restent universitaires, les financiers et les gens du monde ne peuvent que se distraire, en passant, à une littérature facile, la bourgeoisie et le peuple se nourrissent des formes les plus élémentaires du roman ; quant aux littérateurs, s'ils consentent à sortir du commerce de leur génie et de la contemplation de leur mérite, c'est pour s'enfermer en de petites chapelles où ils se font illusion sur eux-mêmes pendant qu'ils déçoivent leurs contemporains.

*
* *

Une puissance achève l'œuvre commencée par l'école, complétée par le monde et l'industrie littéraire, puissance digne de ces derniers jours qu'elle mène et que nous ne ménagerons pas plus que les autres malgré les foudres qu'elle brandit sur l'imprudent qui ose la regarder froidement et refuse de se courber devant elle avec crainte et vénération. Nous voulons parler de la presse. Non qu'elle nous paraisse mauvaise en soi et par genre. Au temps des Veuillot, des Sainte-Beuve ou des Benjamin Constant, elle a pu répandre une lumière capable d'éclairer. Aujourd'hui encore quelques esprits pleins de science, de prudence, d'expérience ou de feu laissent entendre des paroles qu'il serait profitable de méditer. Mais chacun sait qu'on n'écoute que d'autres voix.

Les maîtres de l'opinion — de cette opinion qui gouverne en des feuilles sur la vie secrète de qui nous venons d'être édifiés — parlent, pérorent, déclament, fulminent et se réjouissent de leur talent. Ils se flattent, comme jadis plus aimablement les poètes, de distribuer la gloire ou la honte

et ils exercent sans discrétion ce magistère. Ils jugent, et, par profession, aux aguets de la moindre nouveauté sans perspective où la situer, ils s'emportent et s'embourbent en des erreurs bouffonnes où, après eux, ils entraînent le bon public. Nous en avons vu traiter en une colonne et demie du système du monde, nous les entendons entonner à leur manière, qui d'ailleurs satisfait les oreilles officielles, le péan de la « science » et de la « civilisation », nous assistons à ce jeu quotidien d'exaltation ou de massacre où ils se gardent, et pour cause, de rien faire entrer de la littérature et des idées, nous envoyons à travers l'Europe les plus bruyants d'entre eux pour apprendre aux Barbares surpris que la critique se doit fonder sur l'amusement qu'on reçoit des auteurs. Et c'était le point de vue de Molière, mais Molière eût proposé d'autres grands hommes à notre admiration que La Calprenède, d'Assoucy ou Tabarin.

Si, d'autre part, on considère la presse anonyme et anodine dite d'information on s'aperçoit qu'elle n'est pas moins dangereuse. Elle projette en relief, chaque jour, ce qui se rencontre d'exceptionnel dans la vie quotidienne, assure une large publicité au crime, se prête à toute sorte de réclame plus ou moins déguisée puis, sous prétexte de mettre à la portée de chacun inventions, découvertes, rêveries ou systèmes, vulgarise en avilissant si elle ne fausse point par sottise ou par intérêt. A ce régime on s'étonnerait qu'il subsistât quelque bon sens public si on ne savait que, poussés par la hantise de faire sensation, les plus notoires « organes » se sont disqualifiés heureusement et qu'on ne croit plus guère aux « bobards » que dans les endroits mêmes où ils se fabriquent. Toutefois la répétition du mensonge finit par brouiller la vérité, l'habitude dangereuse de « parcourir » que donne tant de papier imprimé s'étend aux œuvres qui réclament le plus de minutie, la facilité, l'à peu près, compromettent la réflexion, la tranquille absurdité des jugements rend suspectes les valeurs les plus sûres ou instaure les pires et le journalisme ainsi compris devient non point, ainsi que me le disait un bon journaliste — il y en a — une forme propre de la pensée mais une façon de ne plus penser du tout.

Ainsi va le monde, ainsi se défait maille à maille le filet précaire où l'intelligence humaine, après mille tâtonnements, au prix de longs efforts, au prix des ruines et du sang, avait

réussi à prendre une part au moins du monde ; ainsi chancelle et sombre, pour avoir commis contre l'esprit le péché irrémédiable en se tournant vers la chair, la civilisation. Huysmans, qu'on n'attendait guère au cours de cette idéologie, juge d'un mot admirable notre temps : « Ce siècle, dit-il, de « studieuse ignorance » ! On n'aurait su imaginer, en effet, que des érudits, des dictionnaires vivants pussent à ce point rester fermés à toute ombre de culture. Ils ne touchent aux nourritures éternelles que pour les affadir, ils couvrent les volumes des maîtres de notes ou de gloses qui dérobent le texte sous couleur de l'éclaircir, et le meilleur de notre héritage se perd entre ceux qui ne savent rien et ceux qui ne veulent rien savoir.

Autre opposition : ce temps essentiellement frivole est ennuyeux, pédant, et ne sait plus rire. Il doit sa grise mine à cet unique souci de manger qui le travaille et à la peine excessive qu'il prend pour satisfaire à demi les besoins tout matériels que chaque jour il se crée.

Car il se flatte d'être complexe et il n'est que compliqué. Au dedans, en effet, le néant, au dehors des rouages à laisser croire que le dernier effort de l'intelligence tend à résoudre le monde en un mécanisme d'horlogerie. Notre âge marque dans la façon dont il distribue son estime et ses bénéfices, son caractère et son dessein. Croyez bien qu'un docteur en théologie, s'il imagine qu'il en existe encore, lui est moins cher qu'un écolier « muni de son certificat d'études primaires ». Il veut ce qu'il fait : des ingénieurs, des chimistes et il ne voit pas que dans cette subordination, que dis-je, dans ce sacrifice du général au spécial, du théorique, ou plutôt du « théorétique », au technique il se frappe d'un coup infaillible et compromet jusqu'à ce règne du confort où se bornent ses désirs, heureusement peut-être, car lorsqu'il s'est haussé à dire son mot sur le problème de la vie, il ne laisse le pragmatisme que pour tomber dans le spiritisme, une religion de peuples non civilisés.

* * *

Nos enfants sucent avec leur lait stérilisé ces maximes, on les débite en tranches ou par doses massives aux adolescents aux repas, en visite, au pupitre du maître d'école, à la chaire du chargé de cours et eux-mêmes se les répètent avec

une gravité précoce, dans la rue, au tennis, au café. A quelque jeune homme, pourtant, qui aurait gardé quelque chose des généreux emportements de la jeunesse, j'oserais adresser cette autre admonition.

« On vous dit qu'il faut se préparer à la vie en la considérant déjà de loin, d'un regard intelligent et froid, s'y assurer le triomphe en s'armant, dès qu'on les peut porter, des armes qu'elle réclame, s'abstenir de la fantaisie ou des soucis qui ne la concernent point et pour cela s'assurer des connaissances positives, des capacités pratiques et un talent qui se monnaye. Il convient, ajoute-t-on, d'être de son temps, de se rendre maître de l'argent pour rester maître de soi et de n'oublier point qu'on ne saurait philosopher sans subsister tout d'abord.

« Eh bien, ce n'est pas vrai, ou ce n'est là de la vérité qu'un effet qui la détruit dès qu'on s'y borne. Méprisez votre temps si votre temps est méprisable, devancez-le s'il s'arrête, sachez revenir tout seul sur ses pas s'il se trompe de route. Le chrétien n'hésite pas, ou ne doit pas hésiter, entre son salut et la misère : sacrifierez-vous votre pensée à vos aises? car c'est bien ce qu'on vous demande.

« Non ! Dépassez le jeu facile des phénomènes, plaidez les causes perdues, ne posez que les questions auxquelles on ne peut pas répondre, négligez l'actuel qui passe pour l'inactuel qui demeure. Soyez pauvre, poète et métaphysicien. Que si la fortune et le pouvoir vous adviennent, sachez en user en les méprisant. Portez votre vie sur le plan de l'esprit, du sacrifice, de l'absolu. Enfin, sûr de ne pas le découvrir, et, même si vous n'y croyez plus, cherchez Dieu. »

GONZAGUE TRUC.

Gilles de Raiz est-il coupable?

Gilles de Raiz mourut sur le bûcher le 26 octobre 1440 et depuis lors, pendant près de quatre cents ans, une formidable réprobation a pesé sur sa mémoire. Il fut regardé comme l'un des plus grands scélérats du monde. Accentuant encore l'horreur de ce sentiment universel, notre époque, à qui ses crimes ne parurent pas suffisants, a voulu voir en lui le héros du conte horrifique de Perrault, *Barbe-Bleue*.

Il est assez facile de saisir le moment où la confusion a commencé à se répandre ou même peut-être à s'établir entre le personnage fictif de Barbe-Bleue et le personnage réel du maréchal supplicié. Gilles de Raiz possédait dans la paroisse du Loroux-Bottereau, au Comté Nantais, un domaine appelé la Verrière ; or, en 1820, un écrivain nantais du nom de Richer commit à son sujet une erreur bien amusante. Il connaissait l'existence de cette terre, mais ignorait où elle était située. Un jour qu'il remontait l'Erdre pour en dresser un *Itinéraire*, il rencontra, à quelques centaines de mètres au-dessus de Nantes, dans une petite baie dessinée par les eaux de la rivière, des ruines moussues que l'on appelait aussi la Verrière. Là, se dit-il, était la résidence de Gilles de Raiz.

Poursuivant à travers les décombres ses investigations, il aperçut sept arbres juxtaposés ; il pensa immédiatement à des arbres expiatoires. Monument expiatoire d'un septuple crime. De là à se remémorer les femmes de Barbe-

Bleue, il y avait un pas, assez grand, à la vérité, puisque le Barbe-Bleue de Perrault ne tua en réalité que six femmes ; mais, une femme de plus ou de moins ! Notre auteur franchit hardiment ce pas... avec des bottes de sept lieues. Il lança la nouvelle sensationnelle : découverte du monument expiatoire élevé à la Verrière en mémoire des femmes de Barbe-Bleue. La Légende de Gilles de Raiz — Barbe-Bleue — était née.

La mémoire de Gilles de Raiz nous est ainsi arrivée chargée, non seulement des crimes qui l'ont conduit au supplice, mais encore de ceux que Perrault prête à son ogre fabuleux. Nous ne retiendrons ici que les premiers, les crimes contre les enfants. — Ils n'étaient point discutés.

En 1902, une voix s'est fait entendre, disant : « Immense injustice ; Gilles de Raiz est innocent. L'heure est venue de réhabiliter son nom. » Celui qui, dans la croyance unanime de la culpabilité, vint jeter ce cri de protestation, n'est pas quelqu'un dont l'affirmation pouvait passer inaperçue ; c'est un savant notoire, membre de l'Institut, M. Salomon Reinach. Quand il parla, l'heure était aux réhabilitations ; l'univers entier venait de palpiter autour d'un procès retentissant, terminé, après de nombreuses vicissitudes, par un acquittement qui finit par calmer les esprits. Certes, il ne pouvait y avoir d'assimilation possible entre les deux causes, et l'exemple d'une erreur judiciaire reconnue dans l'affaire Gilles de Raiz n'aurait pu fortifier les preuves de l'innocence du capitaine acquitté. Quoi qu'il en soit, la thèse fit quelque bruit, parce qu'elle arrivait au bon moment et aussi à cause de sa nouveauté, de son étrangeté.

A vrai dire, avant M. Reinach, quelques écrivains avaient élevé des doutes. Voltaire avait écrit : « En Bretagne, on fit mourir le maréchal de Raiz, accusé de magie et d'avoir égorgé des enfants pour faire avec leur sang de prétendus enchantements (1). » Un peu plus tard, les Bénédictins (2), auteurs de *l'Art de vérifier les dates*, également en une simple phrase, reproduisent ce mot de *prétendu.* « Malheureusement, écrivent-ils, Gilles de Raiz avait cru faire entrer dans ce cortège des prétendus devins et magiciens, ce qui fit qu'on lui imputa des horreurs, dont il n'était peut-être point

(1) *Essai sur les mœurs*, chap. LXXX.
(2) Bénédictins, *Art de vérifier les dates*, éd. de 1784, t. II, p. 908.

coupable. » Voltaire et les Bénédictins sont simplement dubitatifs. Plus nette, en 1869, l'affirmation de M. Parenteau, conservateur du musée archéologique de Nantes, déclarant : « Gilles de Raiz était parfaitement fou et avait pour ennemis l'évêque de Nantes, le duc de Bretagne et le roi de France. Il était puissamment riche, et la confiscation de ses biens fut la cause dominante de son procès (1). »

Mais ce procès, seul M. Reinach l'étudie ; il fait ce que ni Voltaire, ni les Bénédictins, ni Parenteau ne paraissent avoir fait. Il s'introduit par les fissures de la charpente ; il la secoue et, la croyant démolie, il s'écrie : « Je soutiens que les témoignages des accusateurs de Raiz sont inexistants parce qu'il est impossible de nier qu'ils ont été fabriqués par la corruption et la violence... » Quant aux aveux de Gilles, « tous lui ont été extorqués par d'horribles menaces. » Et à la fin de son plaidoyer, il donne familièrement aux « braves gens de Nantes » le conseil d'élever un monument expiatoire, en mémoire de l'injustice commise envers le maréchal supplicié !

La thèse de M. Salomon Reinach a été aussitôt combattue par l'un de ses collègues à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, spécialiste des questions médiévales, M. Noël Valois. Celui-ci a lutté pied à pied, prenant à bras le corps chaque argument de l'adversaire. Des savants locaux, tous très instruits des choses bretonnes, sont à leur tour entrés dans la lice ; ils ont trouvé aventurée et audacieuse la thèse de M. Salomon Reinach (2).

(1) Parenteau (G.), *Catalogue du musée départemental d'archéologie de Nantes et de la Loire-Inférieure.*

(2) Tout d'abord M. A. Bourdeaut, l'historien si pénétrant de la *Jeunesse de Gilles de Raiz*, à qui ce livre doit beaucoup ; M. le chanoine Durville, le second successeur de M. Parenteau au musée archéologique de la Loire-Inférieure. M. de la Martinière, archiviste du Morbihan, écrit dans un article consacré à Jean de Malestroit (*Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, 1920) : « Plus l'accusation est formidable, plus elle doit s'affirmer par des preuves décisives. Celles données par M. Reinach ne peuvent entraîner notre conviction. » Citons encore, parmi les savants qui antérieurement avaient conclu à la culpabilité : M. Bertholé, archiviste des Deux-Sèvres ; M. Marchegay, archiviste du Maine-et-Loire ; M. Blanchard, archiviste de la Ville de Nantes. Même croyance chez M. Célestin Port, auteur du *Dictionnaire de Maine-et-Loire*. Enfin, après avoir donné l'opinion des archivistes, on peut apporter celle du docteur Cabanès, également convaincu de la culpabilité (*Légendes et curiosités de l'histoire*, 94), et celle enfin de Huysmans qui décoche au travail de M. Reinach une épithète

De même que Gilles se penchait avec passion sur ses cornues au long col, sur ses alambics ventrus pour essayer de trouver le secret de la transmutation des métaux ; de même, penché sur cette énigmatique figure, nous tenterons d'en apercevoir la flamme intérieure et de découvrir la cause secrète et véritable de ses actes.

D'abord, est-il innocent? Certes, de tout temps il y eut des erreurs ou des crimes judiciaires. Devrons-nous aussi réviser le procès de Gilles de Raiz et traîner à la barre de l'opinion publique Jean V, duc de Bretagne, et Jean de Malestroit, évêque de Nantes? Oui, affirme M. Salomon Reinach ; non, prétendent M. Noël Valois et les savants cités plus haut. Donnons les attaques, étalons les ripostes, joignons-y les nôtres.

Nul doute sur l'authenticité des pièces du double procès, civil et canonique. Mais ces pièces concernent, dit M. Salomon Reinach, « un infâme procès. » Pour bien étudier cet infâme procès, une première connaissance s'impose rigoureusement : celle de l'histoire de Bretagne. Le savant membre de l'Institut, si versé dans la science des anciennes religions, possède-t-il cette connaissance spéciale? Ce n'est pas certain. Il affirme que Gilles obtint d'être enterré dans l'église des Carmes, « sépulture des ducs et des plus illustres personnages de Bretagne ». Aucun duc n'y fut inhumé avant Gilles et un seul y sera après, François II. Il assure que Jean de Malestroit, évêque de Nantes, qu'il a accusé d'avoir, avec Jean V, voulu la mort de Gilles de Raiz, détestait ce dernier depuis la bataille de Saint-Jean-de-Beuvron où Malestroit, allié des Anglais et à leur solde, fut cause, dit-on, de la déroute, Gilles servant sous le connétable de Richemont.

D'abord Saint-Jean de Beuvron est inconnu au *Dictionnaire des Postes;* il s'agit de Saint-James-de-Beuvron (Ille-et-Vilaine). Ensuite, s'il est vrai que le connétable rendit l'évêque responsable et le fit jeter en prison, pourquoi

péjorative que nous ne voudrions pas reproduire. Cf. *la Revue mondiale*, 25 février 1905, article de M. Marius Chaillou. Quant à Michelet, qui étudia à Nantes même les pièces du procès inquisitorial, on connaît la fermeté de son opinion. Même sentiment chez M. Petit-Dutaillis, *Histoire de France* de Lavisse, t. IV, p. 184. — Par contre, si M. Ch. Langlois, de l'Institut, ne se prononce pas, il ne semble pas complètement persuadé par l'argumentation de M. Noël Valois, *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1918.

Malestroit en aurait-il voulu à Gilles qui n'assistait probablement pas au combat? Il serait facile de produire de nombreuses lettres apportées, échangées entre Gilles et l'évêque depuis cette époque, indiquant la cordialité de leurs rapports.

Une assertion de l'éminent savant domine toutes les autres ; elle est la clé de voûte de l'édifice. La voici : Gilles avait vendu ses terres à Jean V, duc de Bretagne, et à Jean de Malestroit, évêque de Nantes. Il avait vendu celles du duc à *réméré*. Gilles pouvait, durant six ans, en reprendre la possession, s'il remboursait 100 000 écus d'or. Les deux acquéreurs croyaient « comme tous les hommes de leur temps » à la possibilité de transformer les métaux en or ; sachant que Gilles était très occupé d'alchimie, ils tremblaient de le voir redevenir riche, donc de s'acquitter. Ils jurèrent sa mort.

L'affirmation est gratuite, car rien, rien ne prouve que *tous les hommes* de l'époque croyaient à l'alchimie et que les deux intéressés figuraient parmi les croyants. En ce qui concerne l'évêque de Nantes, les biens achetés par lui l'étaient définitivement, non à réméré, et le prix avait été acquitté ; la découverte sensationnelle de la pierre philosophale n'eût pas rendu moins définitive la transmission de propriété. Quant au duc, il était assez bien informé des faits et gestes de son vassal pour connaître le néant de ses efforts. Et puis, même s'il craignait cette découverte, il faudrait prouver et non point simplement affirmer qu'il poussa la scélératesse jusqu'à décider, en compagnie de Malestroit, la mort du vendeur.

Comme tous deux étaient des malins, poursuit M. Reinach, ils surent prendre leurs précautions et agir sans risque : ils firent accuser leur victime de crimes pendables ; ils l'abattirent, bien abrités derrière les in-folio du droit canon et du code criminel. « Un bon procès pour hérésie offrait les avantages suivants : l'accusé était privé du concours d'un avocat, car l'Inquisition n'admettait pas qu'un avocat défendît un hérétique devant elle ; les jugements de l'Inquisition entraînaient d'ordinaire la confiscation des biens. »

Oui ou non, Gilles se livrait-il à des pratiques de sorcellerie et de magie? M. Reinach ne le nie pas. Ces pratiques n'étaient-elles pas qualifiées hérésiarques? On ne le peut

contester davantage. Gilles devait donc être jugé comme tel. Bien mieux, ce concours d'un avocat que M. Reinach dit avoir manqué aux seuls hérésiarques, manquait également — les traités d'histoire de procédure criminelle sont très précis à cet égard — aux criminels de droit commun, jugés au Châtelet (1). Alors?

Voici le drame en quelques lignes. Une rumeur montait des campagnes et des villes : Gilles de Raiz prend les petits enfants et les immole à ses passions. L'évêque de Nantes, en tournée pastorale dans son diocèse, apprit les faits. Il prescrivit une enquête. Huit témoins apportèrent des accusations très nettes. L'évêque n'avait point de troupes pour saisir un aussi puissant justiciable que Gilles. Mais dans les mêmes jours, le duc de Bretagne, Jean V, demandait raison d'un attentat à mains armées commis par Gilles.

Celui-ci avait vendu la châtellenie de Saint-Étienne-de-Mer-Morte à Geoffroy Le Ferron, trésorier du duc. Regrettant cette vente, il trouva tout simple d'envahir, à la tête d'une troupe d'hommes d'armes, l'église de Saint-Étienne, pendant la messe de la Pentecôte, de s'emparer du frère de l'acheteur, Jean Le Ferron, clerc tonsuré, de le maltraiter et de le jeter en prison. M. Reinach, qui en tient à son idée, — Jean V en voulait uniquement aux biens de Gilles — qualifie cet incident de puéril. Jean V fit d'abord faire une enquête ; quinze témoins, dont sept figurent déjà à celle de l'évêque, révélèrent les mêmes crimes abominables. Le duc donna l'ordre d'arrêter le maréchal. Deux procès s'ouvrirent en même temps : l'un devant le tribunal civil, pour juger l'attentat de Saint-Étienne-de-Mer-Morte et le meurtre d'enfants : l'autre devant l'évêque et le délégué de l'Inquisition, pour juger les crimes de magie noire — qualifiés hérétiques — et les crimes contre nature. Le second tribunal condamna Gilles à l'excommunication, puis le releva de cette peine, à cause de son repentir ; le premier le condamna à mort et déclara ses biens confisqués.

M. Salomon Reinach parle peu du procès civil, celui, pourtant, qui envoya Gilles de Raiz au bûcher. Il déclare négligemment que le duc abrita son jeu derrière celui de l'évêque. Erreur, c'est le duc qui fit arrêter le maréchal. Il

(1) Esmein, *Histoire de la procédure criminelle en France*, p. 129. Cité par Noël Valois.

ajoute : Gilles se savait tellement innocent qu'il se présenta de lui-même devant le tribunal ecclésiastique. Autre erreur ! Un certain Jean Labbé, capitaine d'armes, aux ordres de Jean V, se rendit à Machecoul et somma le maréchal de se rendre. Le coupable fut amené à Nantes, entre deux gendarmes, comme nous disons aujourd'hui.

C'est au procès religieux que le savant décoche ses flèches les plus acérées, mais les meilleurs sagittaires n'ont pas toujours des coups très heureux. Le 30 juillet 1440, Jean de Malestroit déclare par un acte public, que M. Salomon Reinach dénomme à tort *monitoire* (1), qu'il a appris de huit personnes qu'il nomme et de diverses autres personnes « de bonne réputation et non suspectes » les crimes de Gilles de Raiz. Et M. Reinach de s'étonner du petit nombre de témoignages apportés pour un total de cent quarante meurtres. Il oublie que l'acte épiscopal adressé uniquement au diocèse de Nantes, et non à ceux d'Anjou et de Poitou, où Gilles avait commis un grand nombre de ses crimes, énumère seulement des témoins nantais. Il ajoute : « Ces témoignages sont d'une insignifiance absolue. » « Ils émanent de gens du bas peuple dont sept femmes demeurant à Nantes, qui se plaignaient d'avoir perdu des enfants et accusaient Gilles de les avoir volés et tués. »

Gens du bas peuple. Évidemment, ce ne sont ni des bourgeois ni des nobles, mais la valeur de leur affirmation en est-elle moindre? Et puis, si celle-ci était négligeable, M. Reinach essaierait-il, après l'avoir ainsi dédaignée, de la réfuter? Des témoins affirmèrent que Perrine Martin, surnommée la Méfraie, avoua avoir conduit des enfants volés par elle à Gilles de Raiz. Mais, la Méfraie était en prison, déclare le savant, les témoins n'auraient pu connaître ces racontars s'ils n'avaient pas été informés eux aussi par l'évêque. Pourquoi l'évêque? Agathe, femme de Denys Le Mignon, dépose que c'est la rumeur publique qui lui

(1) Il dit : « Les monitoires n'avaient d'autre but que de délier les langues des vieilles commères, de mettre en mouvement les amateurs de scandales... » Autrement dit, un *monitoire* est une sorte d'appel de l'évêque aux fidèles pour venir déposer de ce qu'ils savent sur quelque grand crime. Or, l'acte du 30 juillet n'est pas un monitoire, mais nettement une lettre d'accusation. M. Reinach dit encore que, d'après ce monitoire, Gilles était « violemment soupçonné d'avoir mis à mort un grand nombre d'enfants ». Le lecteur cherchera en vain ces mots « violemment soupçonné » dans le texte. Il ne s'agit pas de soupçon. il s'agit de certitude. Les dépositions des témoins « nous l'ont prouvé »...

apprend les aveux de Perrine Martin, et la veuve Douette déclare avoir entendu de celle-ci elle-même l'aveu formidable. Avant? Après son arrestation? On ne sait.

Quant aux témoins désignés anonymement, sous le qualificatif de personnes « de bonne réputation et non suspectes », ce sont, aux yeux de M. Salomon Reinach, des serviteurs de Gilles, *certainement* soudoyés et chapitrés par l'évêque. Toujours l'évêque ! Sur quoi repose cette assertion? M. Reinach ne le dit pas et nous ne le saurons jamais. L'histoire, pourtant, ne peut être un terrain crevassé, incertain, où l'on chancelle à chaque pas, et hermétiquement clos par une palissade de points d'interrogation. Il faut au voyageur qui s'y aventure la lumière, la sécurité. Nous nous efforcerons d'apporter un peu plus de clarté et nous dirons : Si le savant s'attarde tant au procès religieux et s'il parle si peu du procès civil, serait-ce parce qu'on y voit défiler quatre-vingt-deux témoins? Les huit témoins convoqués par l'évêque étaient gens de bas peuple ; sans doute ceux-ci sont moindres encore, puisque M. Reinach, ô surprise, les néglige complètement.

M. Noël Valois s'étonne à juste titre de cette suppression (1). « Je doute que M. Reinach ait été bien inspiré en passant sous silence dans son éloquent plaidoyer ces *quatre-vingt-deux* témoignages. » Oui, fâcheuse inspiration, dont il se rendit compte, car, se ravisant, il déclara dans un rapport à l'Académie : « Les témoignages produits contre Gilles sont au nombre de cent dix environ. Il faudrait un volume pour en démontrer l'inanité. Un premier examen n'en laisse subsister qu'une dizaine qui se réduisent bientôt à trois. » Nous verrons le défilé de ces malheureux, de ces cent dix malheureux à qui, d'après M. Reinach, on a fait le mot : « Dites que votre enfant, que votre neveu, que votre petit voisin est mort. » Et tous, écoutant cette leçon singulière, déposent d'une même voix devant le tribunal : Mon enfant, mon neveu, le petit voisin a été emmené par les gens du duc, et il a été tué. — En vérité !...

Certes, il y a des trous, des coins obscurs dans les pièces du procès canonique, comme il y a des sous-sols ténébreux dans les donjons de Machecoul et de Chantocé. Mais au fond des uns comme des autres, il est possible de projeter

(1) Et M. Cabanès également. *Légendes et Curiosités de l'histoire*, p. 94.

des rayons lumineux, pourvu qu'on le veuille. M. Reinach a remarqué que manquent des dépositions importantes, comme celles de Perrine Martin, la sinistre rabatteuse baptisée par les populations terrorisées « la Méfraie » ; il a remarqué qu'on ne trouve pas trace dans les pièces existantes d'arrêts prononcés contre l'Italien Prelati, le principal complice de Gilles, contre Gilles de Sillé, contre Roger de Briqueville et deux autres complices. Et il conclut : « N'est-ce pas la preuve que Jean de Bretagne et Jean de Malestroit voulaient atteindre uniquement Gilles de Raiz? Peu les intéressaient Prelati et compagnie.

Malheureusement pour cette thèse, nous savons que les documents qui nous sont parvenus ne sont pas l'original, mais des copies fragmentaires de la minute primitive. Les ducs n'en firent copier qu'une partie. Du procès civil, nous ne possédons que l'enquête et une brève analyse.

Prelati épargné? Mais un arrêt postérieur du Parlement de Paris, trouvé aux Archives nationales, nous apprend qu'il fut condamné à la prison perpétuelle pour sa complicité dans l'affaire Gilles de Raiz. Roger de Briqueville épargné? Mais un acte de rémission, de grâce, comme nous disons aujourd'hui, également découvert aux Archives nationales, rapporte comment il fut puni pour sa participation aux crimes de son maître. Dans cet acte royal de rémission, daté de mai 1446, c'est-à-dire six ans après le procès sensationnel, il donnera les raisons de sa condamnation ; il déclarera avoir été l'un des pourvoyeurs d'enfants assassinés par Gilles.

Et puis si celui-ci avait été seul visé, comme le dit M. Reinach, comment expliquer que Henriet Griart et Poitou, pauvres hères qui n'avaient point, eux, vendu, et pour cause, leurs biens au duc de Bretagne, allèrent avec lui au supplice? Quant à la Méfraie, une tradition veut, à raison ou à tort, qu'elle soit morte en prison.

M. Reinach s'attaque frénétiquement aux dépositions des quatre complices de Gilles, dont la relation nous est parvenue : Henriet Griart ; Étienne Corillaud, dit Poitou ; Prelati et Eustache Blanchet. Dépositions effroyablement gênantes parce que concordantes. Elles sont même tellement concordantes que M. Reinach trouve cette explication : elles le sont trop ; elles ont été dictées. Par l'évêque sans doute, elles aussi? Toujours pour être agréables à

l'évêque, ces malheureux accusent leur maître. Bien mieux, ils s'accusent eux-mêmes d'une complicité qui en conduira deux d'entre eux au bûcher et les deux autres en prison. Pareille jobarderie ne se trouve pas dans la nature.

M. Reinach écrit : « C'est une comédie misérable ; les dépositions sont, non seulement concordantes entre elles, mais encore avec celles des précédents témoins ; elles sont datées des 16 et 17 octobre, alors qu'elles *ont dû* être la base de l'acte d'accusation daté du 13. » Qui nous dit qu'elles forment la base de l'acte d'accusation? Et quand même cela serait? Ne voit-on pas tous les jours des témoins ayant déposé devant le juge d'instruction témoigner ensuite devant le tribunal? On étonnerait bien un juge ou un avocat en soutenant cet axiome : la concordance et l'abondance des preuves sont la preuve qu'il n'y a pas de preuves.

Deux jours plus tard, Poitou et Griart déposeront, non plus devant le tribunal de l'évêque, mais devant le tribunal ducal. Or, l'ordre et l'assemblage des idées ne seront plus les mêmes. Ce qui sera identique, ce sera la netteté des confessions. Poitou et Griart apporteront même des faits nouveaux, non contenus dans leurs dépositions devant la Cour ecclésiastique.

Qu'importe ! continue M. Reinach, ces aveux de Prelati, de Poitou, de Blanchet et de Griart n'ont aucune valeur : ils furent obtenus par « promesse ou torture ». Le mot « ou » indique la faiblesse de l'argumentation. La *torture?* M. Reinach a pu lire comme nous ceci : « Étienne Corillaud, autrement Poictou connut et confessa sans aucune torture les choses qui ensuivent. » Il est vrai que les mots « sans aucune torture » composent une formule que l'on trouve même parfois lorsque l'accusé a subi la question ; elle signifie que l'accusé a parlé avec sincérité et bonne foi. Bref, le moins qu'on puisse avancer est que personne ne sait si les quatre complices de Gilles furent soumis à la torture. — *Promesse?* Qu'a-t-on pu leur promettre? Deux furent suppliciés.

Dans leur déposition, le défenseur de Gilles critique surtout le récit de l'enlèvement des squelettes d'enfants enfouis dans les oubliettes de Chantocé, au moment où le château doit être remis à René de la Suze, frère du maréchal, et leur transport à Machecoul. Il s'étonne : « Si Gilles, déclare-t-il, avait voulu faire disparaître le charnier de Chantocé, pourquoi n'aurait-il pas jeté ces débris dans la Loire, au lieu de

les convoyer dans la barque qui le portait lui-même jusqu'à Machecoul? » Si le savant membre de l'Institut, converti à une cause meilleure, fait un jour à la ville de Nantes l'honneur de venir relever le monument expiatoire de Gilles de Raiz, en réparation de ce qu'il a dit contre les juges religieux et civils nantais, et s'il accomplit le voyage en automne, il remarquera que la Loire est, à cette époque, presque à sec par endroits, et que les ossements jetés dans ses flots auraient couru le risque de rester sur le sable. Il remarquera encore qu'il a commis une grosse erreur topographique, en disant que Gilles alla à Machecoul par bateau; Machecoul est à dix lieues de la Loire, dans un pays sans rivière navigable. Il eût fallu que le bateau eût des roulettes.

Nous avons vu plus haut M. Salomon Reinach écarter les plaignants, parce que gens du bas peuple; il trouve également que les témoins des faits ne sont pas des personnages bien reluisants : « Ce ne sont ni les chapelains de Gilles, ni ses chanoines, ni ses écuyers... Ce sont des aventuriers obscurs... » Des aventuriers, on en trouve quelques-uns auprès du maréchal; mais il y a aussi Gilles de Sillé, son cousin; il y a Roger de Briqueville, de bonne noblesse normande, chassé par l'invasion anglaise. M. Reinach aurait voulu le voir se livrer à ses pratiques abominables devant le chœur de ses chanoines réunis. Prudent comme nous le verrons, aurait-il osé pousser jusque-là le cynisme dangereux?

Ce qui frappe, c'est que de tous ces gens qui vivent de lui, prêtres, nobles, pas un seul ne proteste lors de son arrestation; pas un seul n'esquisse le geste de Pierre, tirant le glaive pour défendre son Maître; pas un seul n'élève la voix; et, devant le tribunal, pas un seul ne crie l'infamie monstrueuse, ne parle de confondre les accusateurs iniques, pas un seul. Certes, nous connaissons la force du *Donec eris felix* antique; mais jamais elle ne se serait manifestée avec une pareille unanime atrocité. On a le droit de supposer que ces bénéficiaires des largesses de Gilles n'ignoraient rien; mais que l'évêque, en ne les convoquant pas, voulût justement leur épargner la honte de témoigner contre celui qui les avait aimés et nourris. Peut-être font-ils partie de ces « discretos viros et personas non suspectas » indiqués et non nommés dans l'acte du 30 juillet?

Que réserve à Gilles M. Salomon Reinach qui a si durement malmené témoins et complices? Gilles avoua devant

les juges civils et devant les juges religieux ; il avoua devant la foule ; il avoua au pied du bûcher. Ah ! ces aveux sont bien ennuyeux ! Il y a longtemps que les historiens sérieux auraient reconnu l'inanité de tout cet infâme procès, si nous n'avions pas la confession de Gilles. Il n'y a que deux explications possibles : « *Ou bien* Gilles maltraité dans sa prison, confondu par la trahison de ses serviteurs, était devenu fou, *ou* tous ses aveux lui ont été extorqués par d'horribles menaces. » Cet « ou bien » enlève toute valeur à l'affirmation. Il y a beaucoup d'*ou* et de *ou bien* dans la thèse d'innocence. Beaucoup trop. M. Reinach termine ainsi sa phrase : « Ses adieux à Prelati sont le seul témoignage qu'il ait pu crier de son innocence. » Le lecteur lira ces adieux et l'affirmation de M. Reinach le surprendra.

— Mais le jugement était fait d'avance. Les juges...

— Gilles, on l'a vu, n'avait et ne pouvait avoir d'avocat ; mais Jean de Malestroit ne cessa de lui demander s'il avait quelque chose à dire. Bien mieux, en matière d'hérésie, on ne communiquait point le nom des témoins à charge ; on lui communiqua les noms de ceux qu'il avait contre lui. Où donc apparaît le parti pris?

— Ces témoins ! Tous terrorisés ou stipendiés... Un complot.

— Cent dix témoins dont beaucoup de femmes et pas un qui, dans la suite, après la mort de l'évêque et du duc, ait révélé un aussi vaste complot ! Est-ce admissible? Et ces deux cent et quelques enfants que les témoins, — leurs pères, leurs mères, leurs voisins — viennent déclarer disparus, où sont-ils pendant la durée des débats ; dans quelles sombres sacristies Malestroit a-t-il donné ordre de les enfermer? Vous négligez, ô dévoué avocat, de nous le dire et cela est vraiment regrettable. On eût aimé connaître la réapparition inattendue de ces enfants séquestrés, la stupeur de la foule, les colères contre les indignes mystificateurs, et, naturellement, la révision triomphale du procès.

— La preuve qu'on en voulait uniquement aux biens de Gilles, c'est que l'on commit à son égard, après sa condamnation, une grosse irrégularité. « Dans les procès pour hérésie, le condamné reconnu hérétique était excommunié *ipso facto* et ne pouvait être admis à nouveau dans l'Église sans avoir abjuré ses erreurs. On ne lui demanda aucune

abjuration, parce que l'on savait bien qu'il n'était pas hérétique. »

— Tout autre est la vérité. Il ignorait que les actes commis fussent entachés d'hérésie. Étant de bonne foi, il demanda sa réintégration dans l'Église. Cela lui valut le bénéfice d'une abjuration.

— Sa femme, Catherine de Thouars, reprend M. Reinach, n'a pas cru aux crimes pour lesquels il fut condamné ; si elle y avait cru, elle se serait, après sa mort, « ensevelie vivante dans un couvent ».

— Plaisanterie. Depuis quand les péchés d'autrui donnent-ils la vocation religieuse? C'est dans un nouveau mariage qu'elle préféra chercher l'oubli et perdre son nom. En 1441, quelques mois seulement après la mort de son mari, elle épousa Jean de Vendôme, vidame de Chartres. Son existence, dès lors, se perd dans une ombre tranquille. Toutefois, avant de disparaître ainsi, entend-elle assurer également l'avenir de sa fille Marie. Elle négocie pour elle une avantageuse union avec un Breton, Prégent de Coétivy, amiral de France, un des hommes les plus en vue du royaume.

Prégent de Coétivy a conscience de ce qu'il vaut. Il n'a rien d'un chevalier désintéressé. S'il se décide à défendre la cause de Marie de Raiz, ce n'est pas par bonté d'âme ; il espère qu'une révision du procès sera possible. Il voit une affaire et c'est tout. Le contrat s'établit sur les bases avantageuses suivantes : si Prégent meurt sans enfant, le tiers des biens qu'il sera parvenu à recouvrer devra passer aux Coétivy ; quant aux dettes, elles seront acquittées moitié par les Coétivy, moitié par les Laval.

Pourtant, il ne se hâte pas — certainement hésitant et inquiet — de mener à bonne fin une entreprise si bien commencée. Il retarde près d'un an le mariage et la remise à sa famille à lui, de l'enfant jusqu'à sa majorité, comme le veut le droit de l'époque. Surpris, les Laval interviennent ; ils le pressent. Il se décide enfin et, le 14 juin 1442, il épouse Marie. Celle-ci a douze ans et lui quarante. La cause de la jeune femme ne peut être en meilleures mains : Coétivy va montrer dans la revendication de ce qu'il dit être ses droits un entêtement tout breton. Il a déjà prouvé ses talents en ces matières, ayant arrondi sa fortune des biens confisqués aux seigneurs passés à la cause anglaise.

En ce qui concerne Ingrande et Chantocé, cédés par

Gilles au duc, il sait intéresser le roi à l'affaire. Il lui montre l'avantage qu'il aurait à mettre la main sur ces forteresses angevines devenues bretonnes et à lui en confier à lui, Coétivy, la garde. Charles VII déclare Ingrande et Chantocé confisqués, sous prétexte que Gilles de Bretagne, fils de Jean V, à qui celui-ci les a remis, a soutenu la cause anglaise.

Coétivy, fier du succès, veut maintenant s'attaquer à ceux des biens placés sous séquestre. Il essaie de démontrer à Charles VII que son maréchal a été la victime d'un jugement inique. Gilles a fait, lui dit-il, au cours du procès, un appel au roi qui n'a pas été écouté. — Il avait bien fait un appel, mais, en réalité, adressé à personne, pas plus au roi qu'au pape. Quelle riche occasion d'intervenir dans les affaires de Bretagne : l'assassinat d'un maréchal de France !

Le 3 janvier 1443, de Montauban, où il est de passage, Charles VII adresse deux lettres : l'une au duc de Bretagne, l'autre au président, aux conseillers du Parlement, aux baillis et sénéchaux chargés de l'exécution de la première de ces lettres. Il parle de l'injustice dont le sire de Raiz eut à souffrir, condamné « à tort, indûment et contre raison » par le tribunal ducal. Il fixe rendez-vous à Jean V et à Pierre de l'Hospital devant le Parlement de Paris.

Platonique manifestation ! Le roi recule devant l'énormité de l'évidence, devant le risque d'une telle entreprise. Les dates du mois et du jour de la citation sont restées en blanc. Le document demeurera lettre morte.

— Le roi, déclare M. Salomon Reinach, eut « peut-être » peur, au dernier moment, d'être accusé de se dresser contre *l'Inquisition.*

« L'affaire Gilles de Raiz n'intéressait pas directement Charles VII ; il n'était pas homme à risquer un conflit avec l'Inquisition et l'évêché de Nantes pour laver la mémoire d'un de ses fidèles soldats. »

— Quelle hérésie historique, ô dévoué défenseur ! Est-il un historien, même débutant, qui pourrait nier que les affaires de Bretagne n'intéressaient pas puissamment les rois de France? Toute l'histoire de cette province n'est qu'une lutte perpétuelle contre la centralisation française. Ni Charles VII ni ensuite Louis XI, qui sera pourtant un grand chasseur de provinces, ne tireront parti de cette occasion magnifique. Quant à l'Inquisition, qui nous dit

que Charles VII en avait si grand'peur? Il possédait, en tout cas, dans son entourage, quelqu'un de bien placé pour intervenir fructueusement : Alain de Coétivy, frère de son amiral Prégent, alors évêque d'Avignon et extrêmement influent à la Cour de Rome. Rien ne fut tenté de ce côté-là.

Et Coétivy déçu, infligeant au nom de Gilles une suprême flétrissure, demande que soit effacée de son contrat de mariage l'obligation, reconnue désormais infamante, de prendre le nom et les armes de Raiz. Les Laval n'essaient point de défendre un nom sur lequel, comme sur la clé de ce Barbe-Bleue avec lequel on a prétendu confondre Gilles de Raiz, il existe aussi d'indélébiles éclaboussures de sang. Quelques semaines après, Coétivy tombe frappé à mort par un projectile anglais, sous les murs de Cherbourg.

Voici Marie de Raiz veuve à vingt-quatre ans. Les tracas ne font que commencer. Ses beaux-frères l'emprisonnent, et, avec la complicité du duc Pierre de Bretagne, qui voudrait bien ravoir Chantocé — Chantocé dont la confiscation par le roi n'avait pas été suivie d'effet et que le duc François Ier avait remis à Coétivy — lui font signer un acte par lequel elle leur abandonne la gestion de ses biens. Une fois libre, elle se plaint au roi des violences subies. Le roi menace, et tout rentre dans l'ordre.

Mais l'alerte a été chaude et Marie, seule, sans soutien, peut craindre de nouveaux périls. Elle décide de se remarier. Elle choisit, cette fois, un de ses cousins, André de Laval-Lohéac, amiral et maréchal de France. L'entrée de Marie à Laval, au bras de son mari, s'opère dans les plus extraordinaires circonstances. Le même jour, en effet, Françoise de Dinan, veuve de l'infortuné Gilles de Bretagne, celui-là même que son frère François Ier laissait assassiner dans sa prison, sous prétexte qu'il avait trahi et était passé aux Anglais, y fait aussi son entrée, avec son nouvel époux, Guy XIV, comte de Laval.

André de Laval-Lohéac va être dans la revendication des droits de Marie le digne successeur de Prégent. Situation d'autant plus compliquée qu'il faut maintenant, en outre de la réclamation des biens mis sous séquestre, soutenir un procès contre les Coétivy, à cause du fameux tiers promis. Mais la mort guette ; elle va mettre un terme aux tracas de la fille de Gilles de Raiz. Marie s'éteint le 1er novembre 1457, prématurément, à Vitré, où existe encore sa sépulture.

Elle fut douce, bonne et généreuse, disent les chroniqueurs. Elle passa sur la terre, faisant le bien. Elle aimait s'entourer de jeunes filles ; elle les comblait de dons et de largesses ; elle trouvait dans leur société un refuge contre la dureté des hommes. Celle qui fut livrée à la tutelle ignominieuse de Roger de Briqueville garda pour meilleures amies les filles de ce même Briqueville avec lesquelles elle avait été élevée.

Elle morte, son oncle René de la Suze continue jalousement la reconquête des biens perdus. C'est lui qui fait rédiger le fameux *Mémoire des héritiers*, broussaille de procédures, où il est assez difficile de se retrouver. Combien alors les circonstances apparaissent favorables à la révision du procès ! Les années ont passé, les acteurs ont disparu. A la place de Jean V, il y a François II ; à la place de Jean de Malestroit, il y a son neveu Guillaume de Malestroit qui, même, est en exil, brouillé à mort avec François II. Dans les tribunaux, des fonctionnaires également nouveaux. Les hommes emportent avec eux dans le tombeau la méchanceté de leur cœur ; si Gilles avait été la victime d'un complot, ceux qui l'avaient ourdi n'étaient plus.

Hélas ! mieux que personne René sait la vérité. Il invoque tour à tour l'irresponsabilité de son frère, son repentir final et sa mort édifiante, non son innocence. Il meurt loin du but au cours de l'année 1474. Ses procès ne l'ont point enrichi. Sa fille unique Jeanne, épouse de François de Chauvigny, vivra dans la misère. Le duc François II consentira à leur payer 40 000 livres, à la condition qu'ils abandonneront leurs prétentions sur le sempiternel Chantocé. Ils seront désormais en lutte seulement avec les Coétivy.

A quoi bon cette lutte? Pourquoi tant de tracas? Ils n'auront qu'un fils, André de Chauvigny, prince de Déols, qui lui-même finira sans postérité, en 1502. Donc, soixante-deux ans après le supplice du maréchal, sa famille est éteinte. Malédiction de Dieu ! a écrit l'historien breton d'Argentré. — Vous le voyez, ô éloquent défenseur de Gilles de Raiz ! toute l'histoire de sa famille s'oppose à la thèse de l'innocence.

Vous avez plongé votre curiosité experte au sein des mythes étranges ; mais êtes-vous aussi bien éclairé sur les éléments même du spiritualisme chrétien? Vouloir expliquer le drame de la mort de Gilles de Raiz sans se pénétrer

du mysticisme de l'époque où il vécut ne peut être que décevant. Cela vous a conduit à commettre un gros contresens dans l'interprétation des paroles du président Pierre de l'Hospital, conseillant à Gilles de consentir l'humiliation d'une confession publique ; la honte que le coupable en ressentirait lui vaudrait, disait-il, partie de l'allégement de la peine à souffrir par delà. Vous avez cru que l'on promettait à Gilles, s'il consentait à avouer des crimes non commis, le rachat de sa peine terrestre, alors qu'il s'agissait uniquement de diminuer le temps de purgatoire. Par delà, nous dit le texte ; par delà (1).

Confesser des crimes non commis ! Prolonger à travers les siècles le scandale de tels forfaits imaginaires? Malgré ses aberrations, Gilles demeura profondément croyant. Comment admettre qu'au bord de l'éternité il ait pu jouer une pareille comédie? Et puis vouloir rejeter *a priori* tout aveu sur la peur de la torture équivaut à nier la possibilité de tout crime et de tout criminel durant sept à huit siècles.

— Mais ces crimes dont on l'accusa, reprend M. Salomon Reinach, ce sont ceux dont on accuse « les Vaudois, les Fraticelli, les sorcières, les Juifs... Ces accusations-là appartiennent à l'éternel arsenal de la malignité humaine, spéculant sur la crédulité et la sottise ».

— Que le fanatisme ait fait des victimes, nul ne le conteste ; mais pas davantage, on ne peut nier la réalité des meurtres d'enfants, meurtres sadiques ou rituels. Charlemagne n'édicta-t-il pas des peines implacables contre ceux qui, pratiquant la magie noire, mangeaient de la chair humaine? Plus tard, au temps de d'Argenson, de la Montespan et des autres personnages de la Cour initiés aux mystères infernaux, l'histoire ne dit-elle pas que des enfants disparurent? On les brûlait dans des fours, on mêlait leur cendre à des hosties consacrées par un prêtre infâme.

Vous doutez? Voici des faits plus proches de nous. Les études, auxquelles vous vous livrez, ne vous empêchent certainement pas de vous intéresser aux événements du jour, à ce que nous appelons les faits divers. Voyons pour la seule année 1924. Le 31 janvier, une dépêche de Madrid

(1) M. Gabriel Monod (*Revue historique*, 1907, p. 356) se rallia à la thèse de M. S. Reinach, impressionné par cette affirmation, n'imaginant pas qu'elle était un contresens.

signale que, sur les bords du canal San José, à Sarragosse, on a trouvé le cadavre d'un enfant de quatre ans qui porte à la gorge deux profondes incisions, faites avec la pointe d'un couteau. Le coup a partagé la jugulaire, afin que le sang s'écoulât goutte à goutte. Cet infanticide, dit la dépêche, démontre qu'il y a en Aragon des « buveurs de sang ». A plusieurs reprises, on a eu la preuve que le sang chaud d'un enfant servit de breuvage à des tuberculeux... » Le 31 mai, les journaux écrivent : « Un certain Tsukor, de Poltawa, qui avait fait condamner à mort le grand écrivain russe Korolenko, vient d'être arrêté pour avoir souillé et assassiné par sadisme vingt-deux enfants de cinq à treize ans. » Il a avoué, lui aussi. En décembre, on ne s'entretient dans le monde entier que de l'horrible affaire du boucher hanovrien Haarmann qui tua vingt-huit jeunes gens dont il buvait le sang et livrait la chair à sa clientèle. A peine l'émotion commence-t-elle à se calmer que les journaux lancent la nouvelle d'un « second Haarmann » près de Breslau. On suppose, disent-ils, qu'il assassina ses victimes pour se nourrir de leur chair. Ces abominations sont-elles du domaine de la réalité ou bien appartiennent-elles à « l'éternel arsenal de la malignité humaine, spéculant sur la crédulité et la sottise, » comme vous dites si bien?

Il vous serait plus facile d'innocenter ces criminels que de blanchir Gilles de Raiz. Résumons. Plus de cent témoins déposèrent contre lui, pas un seul pour. Ses complices avouèrent. Lui-même avoua publiquement et délibérément. Il tint à mourir comme le bon larron, repentant et pardonné. Par son silence, sa famille a confirmé le déshonneur ; les rois ont reculé devant la réhabilitation, si intéressante pour eux, de celui qui fut maréchal de France ; la papauté, auprès de qui l'évêque Alain de Coétivy était si influent, ne parla jamais d'annuler le jugement du tribunal canonique.

Par contre, quelle preuve de l'innocence? Aucune.

ÉMILE GABORY.

Le Clos-Varin[1]

I

Aux modes de Paris. Robes et chapeaux. Mme Vve D. Agérande et Mlle Flory. Voilà ce qu'à Avranches, en 1825, on lisait en lettres d'or, sur une plaque de marbre gris-rose, au jambage de la porte, surélevée de deux marches, d'une maison sise rue des Fontaines-Couvertes. Dans le couloir, à gauche, après la claire-voie qui déclenchait une sonnette, se répétaient, écrits en belle ronde sur une pancarte, les noms de Mme Agérande et de Mlle Flory. Du dehors, deux fenêtres sans rideaux exposaient aux yeux des passants des chapeaux de formes hardies et de couleurs voyantes, à la mode de Paris, vieille à peine de quelques semaines. Ils se dressaient sur de hauts champignons de bois noir à tige vernie : un chapeau de crêpe citron « modèle de Mme Beauvais, rue Sainte-Anne, 77, à Paris » ; un autre, en paille de riz, orné de cinq plumes d'autruche blanches bordées de bleu turquoise avec un grand nœud de satin du même bleu ; un turban groseille de gaze lamée, « modèle de M. Plaisir. »

Ce matin-là, Mlle Élise Flory-Laberge était seule dans le magasin. De l'air patient et peu intéressé qui lui était ordinaire, elle s'appliquait à garnir de mousseline claire une pèlerine de jaconas. C'était une blonde de trente et un ans (elle en paraissait moins) aux longs yeux bleus, un peu étranges parce que la pupille noire envahissait l'iris ; des yeux écartés, légèrement relevés vers les tempes. Elle était mince, sans doute maigre de buste ; et malgré la fossette au menton, signe irrécusable de caractère, elle donnait, par sa physio-

(1) Copyright by Frédéric Plessis 1925.

nomie comme par son attitude, une impression de langueur et de rêve, de sorte qu'elle réalisait très convenablement l'idéal poétique de l'époque.

Elle releva la tête en entendant tinter la sonnette. La porte vitrée livra passage à un homme de trente à trente-cinq ans, sanglé dans une redingote olive, la boutonnière rougie du ruban de la Légion d'honneur ; que ce fût un officier en civil, le port de la moustache le mettait hors de doute. Sur la joue droite, une cicatrice rejoignant le nez défigurait un peu le visage, en lui-même assez régulier et d'ailleurs quelconque ; mais l'œil noir avait de la vivacité, et des cheveux châtains, abondants s'enroulaient sur les tempes.

— Mme Agérande? Je suis tout à fait heureux de vous voir, madame. Vous êtes la propriétaire — vous ou vos enfants, il n'importe en l'espèce — d'une terre, le Clos-Varin, que vous voulez vendre et que je veux acheter. Je sors de conférer avec M. votre notaire, et tout va bien.

Élise vainement tenta de parler ; et comme elle faisait un geste sur le sens duquel il se méprit, il continua sans arrêt :

— Non, aucune difficulté entre nous pour les conditions ; j'accepte les vôtres, madame, je les accepte toutes ; le domaine me plaît.

Et à un mouvement d'Élise :

— Je sais : à cause des enfants mineurs, l'autorisation du conseil de famille est nécessaire et demande un délai ; mais M. le notaire me dit qu'elle est certaine. Toutefois, cela remet à une huitaine de jours la signature de l'acte et l'entrée en jouissance, et je désirais ne pas attendre jusque-là pour vous connaître ; je vous vois et je suis charmé.

Comme il prononçait ce dernier mot sur un ton de galanterie et qu'il le soulignait encore en s'inclinant en signe d'hommage, elle profita de cette seconde de silence :

— Monsieur, j'ai le regret de vous dire que je ne suis pas Mme Agérande.

— Ah !... et qui donc êtes-vous alors?

— Son associée.

Il se frappa le front :

— Il est vrai, j'ai vu deux noms sur la plaque. Alors, ce n'est pas vous Mme Agérande, c'est fâcheux !

Il en paraissait en effet contrarié ; pourquoi, l'expression de son regard le laissa deviner. Mlle Flory, fort puritaine, mais très féminine, en conçut quelque malaise moral et une satisfaction d'amour-propre. Mais le bavard reprit vite :

— Puisque Mme Agérande n'est pas là, où est-elle?

— En courses pour ses affaires, répondit cette fois d'un ton sec Élise qui s'agaçait de cet interrogatoire et de ces manières. A cette heure-ci, probablement au Bureau des Messageries, occupée à recevoir nos commandes de Paris ; vous la trouveriez ici dans l'après-midi, monsieur.

— Eh bien, demain, je viendrai à trois heures ; aujourd'hui, il faut que je retourne à La Haye-Pesnel où je suis installé provisoirement.

— Qui lui annoncerai-je pour demain?

— Oh ! je vous dois mille excuses, madame... ou mademoiselle ; j'ai omis de me présenter ». Et il déclina son titre « ancien officier » et son nom, qu'Élise comprit être Charles Peugnet ou Peignet ; ce nom de famille n'était pas rare dans le pays.

« Un original, » se dit-elle quand il fut sorti en coup de vent comme il était entré. « Ancien officier? il est jeune encore pour avoir été mis à la retraite ; peut-être réformé à la suite de blessures. » Et tout en achevant de garnir de mousseline le jaconas, elle pensait que la vente du Clos-Varin allait chagriner les enfants Agérande, Hector et Olympe, pour qui c'était une si grande fête d'y aller deux fois le mois passer la journée du dimanche. Elle-même, bien qu'elle affectât volontiers de ne tenir à rien, aimait ces heures à la campagne, son âme romantique trouvant dans le spectacle de la nature un aliment à la rêverie. Il n'était pas jusqu'au délabrement de la vieille maison et à l'état d'abandon du jardin, où l'herbe poussait dans les allées, qui ne lui fussent des motifs de s'y plaire en donnant à sa destinée si grise un cadre de désolation.

Elle achevait de songer : Il suffit que je m'attache à quelqu'un ou à quelque chose pour que je le perde. Heureusement je sens que, peu à peu, mon cœur se détache de tous et de tout ; le ciel, pour mon bien, le veut ainsi. Puisque le Clos-Varin devait être vendu un jour ou l'autre, il vaut autant que ce soit à ce militaire qui n'est pas antipathique. D'ailleurs, qu'importe? je ne reverrai pas plus ce monsieur dans l'avenir que le pauvre Clos-Varin... Mais les enfants vont pleurer.

Ainsi méditait, sans beaucoup d'ordre en ses pensées contrairement à ses habitudes, Élise Flory lorsque rentra son associée, les bras chargés de paquets.

D'un an plus jeune qu'elle, Isabelle Agérande paraissait être son aînée : brune un peu forte, solide et bien vivante, au teint rose et sanguin, blanche de corps avec un léger duvet noir sur les bras fort beaux, la taille un peu large, le visage animé, des yeux d'or qui deve-

naient noirs à quelque émotion, des lèvres jolies et sensuelles ; au moral plus passionnée que tendre et plus tendre que douce ; brusque parfois, dominatrice et volontaire comme le faisaient deviner le nez busqué, le port de la tête en arrière, et — presque aussi nette que celle d'Élise — la fossette au menton.

Toutes deux faisaient assez bon ménage depuis tantôt quatre ans. Élise appartenait à une famille ruinée par la Révolution, les Flory de la Berge, noblesse de robe. En 1820, orpheline, elle était venue du Havre à Domfront habiter avec une tante, seule parente qui lui restât ; cette vieille dame mourut dès l'année suivante, ne laissant rien à sa nièce : elle avait mis tout son avoir en viager. Pourtant Élise tenait de ses parents un débris de fortune, deux mille écus ; comme elle apportait avec cela beaucoup d'adresse et de goût et son air aristocratique, Mme Agérande tout de suite la prit pour associée.

Elle n'eut pas à s'en repentir ; par l'élégance du travail et la distinction des manières, comme par la douceur de son caractère et sa tenue irréprochable, Élise aida au renom de la maison. Il survint, et même souvent, au cours de la première année, des froissements entre les deux femmes, chacune ayant sa volonté : Élise opiniâtre et calme, Isabelle souffrant mal, jusque dans des niaiseries, la moindre contradiction, et facilement emportée. Et d'abord ce fut elle qui parut imposer la direction de ses idées ; mais, avec le temps, le doux entêtement de la blonde, élégiaque et dolente, eut raison des velléités de la brune, impérieuse, de sorte qu'en fin de compte, ce fut Élise qui dans les affaires importantes avait presque toujours la dernier mot.

Elle n'avait pas rendu service seulement par sa capacité, son goût, et un esprit d'ordre qui faisait défaut totalement à Mme Agérande : elle avait procuré aux *Modes de Paris* la clientèle de la noblesse et de la bourgeoisie bien pensante, c'est-à-dire la plus brillante et la mieux payante, celle des châteaux des environs et des fonctionnaires. La maison Agérande et Flory était du coup devenue maison cléricale ; et cette protection du clergé, cette faveur de la Sous-Préfecture et des notables, on la devait à la réputation de piété de Mlle Élise. Ce n'était pas qu'elle parût beaucoup aux offices ; mais les occupations de son métier donnaient une cause naturelle à ses absences, et on la savait une des pénitentes de l'abbé de la Gueltière, père de la Foi, supérieur du collège Saint-Louis, prédicateur à la mode et zélé convertisseur, à la fois homme du meilleur monde et prêtre d'une austère vertu.

Mlle Flory était issue d'une famille janséniste ; avec une foi très

ferme, elle retenait des siens le tour d'esprit : une religion sombre et dure, la résignation et l'accoutumance aux lenteurs de la Grâce, l'approche rare des Sacrements. Le Père de la Gueltière s'appliquait à ramener cette âme des confins de l'hérésie. A vrai dire, il n'y réussissait que peu ; et pourtant, voilà trois ans qu'il était son directeur. Il l'avait connue du jour où elle était venue à Avranches, parce qu'il était lui-même en relations d'amitié ancienne avec Mme Agérande ; n'avait-il pas vécu son enfance et sa première jeunesse à l'Isle-en-Croix, pays qu'elle habitait du vivant de son mari?

En même temps qu'une clientèle sérieuse, le magasin des *Modes de Paris* dut à Élise Flory une respectabilité qu'il eût eu peu de chances de conserver avec l'unique présence d'Isabelle. Cette brune vigoureuse, qui supportait mal son veuvage, était légère et romanesque et, bien qu'elle eût sans cesse à la bouche les mots d'honnêteté et de respect de soi-même, il était facile de voir que sa tumultueuse vertu n'offrirait pas beaucoup de résistance à un assiégeant adroit et décidé. Aussi, dans les premiers temps qu'elle occupait son magasin, les jeunes élégants passaient volontiers devant les fenêtres de la belle modiste ; ils recueillaient parfois de petits sourires, à moins que ce ne fût un regard indigné, moins décourageant que l'indifférence. Des maris ou des frères prenaient prétexte d'une commission pour s'introduire au magasin ; les plus fins provoquaient sans beaucoup de peine les confidences auxquelles se complaisait la jeune femme sur les déceptions de son mariage et son définitif désabusement de la vie. Et cela durait depuis six mois quand Élise vint y mettre bon ordre. Les jeunes gens perdirent l'habitude de prendre la rue des Fontaines-Couvertes pour but de leur promenade en ville, et par enchantement les maris et les frères n'eurent plus à y faire de commissions. Quand l'ancien officier, acheteur du Clos-Varin, entra aux *Modes de Paris*, ce fut donc un événement dans le voisinage.

Ce Clos-Varin, manoir sis en la commune de l'Isle-en-Croix, canton de La Haye-Pesnel, était à peu près tout ce que Décius Agérande, mort en 1820, avait laissé à ses enfants. Comme rapport (du moment qu'on ne l'habitait pas), du bois, des légumes et des fruits ; c'était tout, et encore en petite quantité ; comme charges, des impôts, des réparations, un gardien à entretenir, et c'était lourd. Sans doute, on ne faisait que les réparations les plus urgentes ; mais la valeur de la propriété en était tombée d'autant, de sorte qu'estimée en 1820 une cinquantaine de mille francs, cinq ans après elle ne trouvait plus preneur à quarante et ne pouvait que baisser encore. On voit qu'il était raisonnable, dans l'intérêt des mineurs eux-mêmes,

de vendre le plus tôt possible. L'argent remployé selon la loi en rentes sur l'État, Mme Agérande, sans pouvoir toucher au capital, aurait en mains près de deux mille francs par an pour élever ses enfants et accroître ses disponibilités commerciales. Elle n'avait pu, après la mort de son mari, demeurer au Clos-Varin, car Décius, qui était incapable et gaspilleur, laissait une situation embarrassée : des dettes chez tous les fournisseurs et à des amis. Puis, sans un homme, on ne pouvait songer à continuer l'exploitation des quelques terres productives qui joignaient la maison. La jeune veuve n'avait aucune ressource personnelle. Quand Décius l'avait connue à Avranches, en 1815, Isabelle Nattot était une simple ouvrière en robes ; tout d'abord, lui ne se proposait qu'une aventure, une liaison commode et passagère, mais elle avait eu l'adresse de se faire épouser.

Le souvenir de cette ancienne victoire, qui avait fait d'elle une propriétaire, une bourgeoise, presque une châtelaine, pendant quelques années, se combinait, pour lui faire rêver d'un second mariage, avec l'ennui des mœurs sévères qu'imposait la présence d'Élise. Elle était donc à l'affût de toutes les possibilités ; elle croyait en découvrir à la moindre apparence, étant de nature chimérique et ayant gardé de son origine peuple un fonds de naïveté et d'illusions. Ne comptait-elle pas sur le Père de la Gueltière pour lui procurer à l'occasion le mari de ses rêves? C'est avec cette arrière-pensée qu'elle avait jadis accepté qu'il s'occupât de ses enfants ; pour lui plaire, elle avait mis Hector au collège dont il était le directeur, et Olympe entre les mains des Bonnes-Sœurs au couvent de Sainte-Mathilde ; et, bien qu'elle n'eût aucune religion, elle se montrait parfois à la grand'messe avec un gros paroissien et force signes de croix. Il lui arrivait même de quereller Élise à cause de ce Jansénius « qui voulait que tout le monde aille en enfer, et dont les propositions, du reste, avaient été condamnées par la Sainte Église. »

— Par la Sorbonne, rectifia Élise.

Isabelle ouvrit de grands yeux :

— La Sorbonne?...

Elle allait dire : « Qu'est-ce que c'est? » quand le sentiment de son ignorance l'arrêta.

— Enfin, elles ont été condamnées !

Elle baissa le nez sur son ouvrage, et s'abstint désormais de prononcer le nom de Jansénius.

Aujourd'hui, en apprenant d'Élise la démarche de cet acheteur inespéré, elle ne se tint pas de joie. Elle lança son mantelet et son chapeau sur la table, au risque de démolir une coiffure rose, ornée d'épis et de plumes, destinée à la sous-préfète, et de froisser une

jupe de satin blanc garnie de blonde, commandée par la jeune Mme Hervé-Toury. La pelote à épingles et une boîte pleine d'agrafes en avaient roulé à terre. Élise se récria :

— Oh ! je vous en prie.

Mais sans daigner écouter ses reproches, ni ramasser les agrafes éparses sur le plancher, Isabelle multiplia les questions sur la personne de l'acheteur. Il fallut que son associée fît de lui un portrait en pied, répondît à toute sorte d'interrogations sur son âge, son physique et ses manières, sur l'impression qu'il lui avait laissée. Puis, tout à coup, d'un air détaché :

— Est-ce un père de famille? un veuf? un célibataire?

— Ah ! cela, par exemple, repartit Élise en riant, comment le saurais-je? Fallait-il donc le lui demander?

— Vous pouviez vous arranger pour le lui faire dire.

— Informez-vous vous-même, si, comme je pense, vous allez voir Me Onfrey.

— Je le ferai aussitôt après le déjeuner. Pensez donc ! mes conditions acceptées, c'est quarante mille francs, peu de réparations...

Élise interrompit :

— Hector et Olympe, en apprenant cette nouvelle, auront le cœur gros. Et jetant un coup d'œil par la fenêtre : « Les voici justement qui arrivent de l'école. Attendez du moins, pour leur en parler, que la chose soit sûre.

— Je veux bien, consentit Mme Agérande, toujours prête à reculer ce qui était ennui, et s'absorbant déjà dans son rêve d'un officier, beau, quoique balafré. Et l'on se mit à table en silence.

II

Si l'apparition et les allures de l'étranger avaient causé quelque surprise à Mlle Flory, et, avant elle, à Me Onfrey, pourtant habitué à recevoir bien des sortes de clients, elles n'étonnèrent pas moins, le lendemain, le gardien du Clos-Varin, le vieil Aventin Bisson, dit Boscot. Même, avec la méfiance paysanne, au premier abord, il jugea suspect ce prétendu acheteur qui racontait que tout était déjà réglé dans l'étude du notaire et ne connaissait même pas la propriété ! Son désir de la voir n'en était d'ailleurs que plus naturel ; et tandis qu'il attachait son alezan à la grille, le père Bisson, appuyé sur un bâton de cornouiller, alla ouvrir les fenêtres du rez-de-chaussée et rabattre au mur les volets verts.

Il fit alors entrer le visiteur, à qui il trouvait décidément l'air

sombre et peu avenant ; il lui montra, à droite, la cuisine, l'office et une autre petite pièce ; à gauche, le vaste salon tendu d'un papier défraîchi blanc et or et meublé dans le style Empire : acajou et velours frappé. Orphée, jouant de la lyre sous la protection d'un globe, surmontait la pendule ; la cheminée portait aussi des vases d'albâtre sculptés en feuilles de vigne et grappes de raisin, auprès de fleurs en coquillages. Sur le parquet, devant les fauteuils, des carrés de tapisserie complétaient cet ameublement banal.

Les portraits de famille, pendus au mur plus ou moins de travers, représentaient, en plates peintures, des personnages sans beauté ; cependant, ils parurent intéresser le visiteur. Le plus grand, au centre du panneau qui faisait face à la fenêtre, était celui d'un homme âgé aux traits durs : les lèvres minces, les sourcils contractés sur de petits yeux noirs, le front couvert de mèches grises, la tête — petite — huchée sur le collet feuille-morte de l'habit et sur une raide cravate blanche à laquelle le peintre avait donné l'aspect d'une torsade en marbre, bleuâtre à cause de l'empois.

Devant l'attention avec laquelle on examinait le portrait, le vieil Aventin pensa faire plaisir en prenant la parole :

— C'est M. Manlius Agérande, membre de la municipalité de Coutances et juge de district. Ah ! c'était un fameux homme, et craint ! Les gamins du village avaient peur de lui ; mais longtemps il n'y avait pas eu qu'eux ; dans tout le pays jusqu'à Mortain et Pontorson, on savait ce qu'il avait fait autrefois. Eh ! bien, monsieur, à la fin de sa vie, il était devenu bien paisible ; il était malade et avait eu de grandes peines. A sa droite, c'est le portrait du fils aîné, M. Décius ; le manoir est maintenant à ses enfants. De l'autre côté, M. Paul-Émile, le cadet.

— Qu'est-ce qu'il est devenu, celui-là?

Le bonhomme hocha la tête.

— Il a mal fini, sauf votre respect ; il a été assassiné à Dreux, voici tantôt quinze ans.

— Une vengeance?

— Non ; on le tua pour le voler, pour un louis, tout ce qu'il avait ; des rôdeurs, le soir, dans une mauvaise rue.

— Ah !... Qu'est-ce qu'il faisait à Dreux?

— Il s'était « ensauvé » de la maison dans un coup de tête, on ne sut jamais bien pourquoi. Il y en a qui ont leur idée là-dessus ; mais on peut se tromper ; puis, c'est des vieilles choses qui ne font plus rien à personne.

Comme si c'était son avis, l'ancien officier se détourna, et se rapprochant de la cheminée, il se mit distraitement à se regarder

dans la glace. Le père Bisson en conclut en lui-même qu'il devait être bien fat pour se mirer ainsi et se trouver joli homme avec sa cicatrice sur la joue ; qu'en tout cas, il en avait sans doute assez du salon des Agérande père et fils. Non ; le voici qui en continuait le tour et même s'arrêtait longuement devant le portrait de Mme Manlius, la femme du vieux à cravate de marbre, figure douce et résignée, pâle sous des cheveux noirs.

Brusquement, il passa dans la salle à manger et, prenant les devants, monta au premier étage. Le vieux père Bisson avait un peu de peine à suivre son hôte qui, alerte, ouvrait lui-même les portes et jetait un coup d'œil rapide dans les chambres sans y entrer ; il pénétra cependant dans la grande pièce de derrière située au-dessus de la salle à manger. Il demeura sur place quelques instants, alla jusqu'au fond, regarda au dehors par l'une des fenêtres, s'y accouda. Puis il revint au milieu ; il réfléchissait, parut même, de l'œil, prendre des mesures, essayer quelque combinaison.

— Qu'est-ce que c'était que cette pièce?

— La chambre de M. et Mme Décius. Mais il faut vous dire, monsieur, qu'avant leur mariage elle était partagée en deux petites pièces qui avaient été les chambres des deux jeunes gens. Tenez, on voit encore, aux lames du parquet, qu'il y avait ici une cloison, là un bout de couloir et deux portes à angle droit. Elles ne se contrariaient pas, s'ouvrant en dedans, comme de juste ; mais le couloir diminuait d'autant l'une des chambres, qui était plutôt un cabinet qu'une chambre. C'était le cadet, naturellement, M. Paul-Émile, qui couchait là, et sa fenêtre est celle par où vous regardiez tout à l'heure. M. Décius était ici, son lit placé le dos à la porte ; du moins, qu'on m'a dit ; car je n'étais pas au Clos-Varin en ce temps-là.

Du bout de son bâton, il traçait les anciennes démarcations ; mais l'autre coupa court à ce verbiage :

— Bien ! je comprends.

Il parcourut rapidement le petit bois de frênes et de houx derrière la maison, une pièce de terre en sarrasin, une autre en herbage où il y avait quelques bons pommiers, mais aussi beaucoup d'orties et de plantain. La curiosité du visiteur semblait émoussée ; d'ailleurs, il ne paraissait rien examiner sous le rapport du rendement ou des frais. Aventin s'étonnait : un futur propriétaire, c'est drôle ! Bien sûr qu'il ne s'y connaît pas. Ça vient de la ville, c'est riche, et ça veut une campagne à son gré. Je parle pour moi-même, mais je pense qu'il aurait pu choisir un endroit mieux et plus gai.

En bon serviteur des Agérande, il dit au contraire.

— Monsieur voit que c'est un gentil manoir ; de bonne terre, et

le puits ne manque jamais d'eau. Et c'est grand, il y a de la place ; monsieur a de la famille?

— Je suis seul.

Puis, toujours bourru, il visita la remise et l'écurie.

— On peut y mettre jusqu'à trois chevaux, dit le vieil Aventin. M. et Mme Décius n'en ont jamais eu qu'un ; il y en eut deux autrefois, du temps de M. Paul-Émile qui montait beaucoup à cheval. Voici un hangar pour le bois et un poulier (poulailler). Je crois que maintenant monsieur a tout vu.

« Monsieur » retraversa le jardin, vite, en silence ; arrivé près de la grille, il se retourna pour contempler la maison. Il avait l'air soucieux, peu satisfait, sembla-t-il au père Bisson, qui crut devoir dire sur un ton engageant :

— Mme Décius ferait quelques réparations.

— Je les ferai, répondit assez sèchement le cavalier ; il détacha sa bête de la grille, mit une pièce blanche dans la main du bonhomme ébloui et sauta en selle. Puis il se ravisa, et maintenant sur place son cheval impatient, demanda :

— Vous avez bien connu cette famille Agérande?

— C'est-à-dire, monsieur, que je faisais ici des journées comme jardinier du temps de M. et Mme Décius. Auparavant, j'y suis venu pour des travaux de menuiserie, selon mon premier état ; car j'étais menuisier à La Lucerne ; et voilà comment j'ai vu les deux chambres de MM. les fils, où il n'y en a maintenant qu'une grande. C'est moi qui...

— Alors, vous connaissiez celui qui a été assassiné à Dreux?

— Peu ; je ne venais au Clos-Varin qu'en passant. C'était un petit blondin ; on le disait bon garçon, mais ayant sa tête. Il était aimé dans le pays, plus que les autres de la famille.

— Qu'est-ce que vous gagnez ici?

— Dix francs par mois, six livres de pain par semaine ; j'ai le cidre et les légumes. Je suis encore heureux ; car, si on vend, je n'ai plus qu'à aller à l'hospice.

— Je vous garde et vous donnerai vingt francs et une blouse neuve à la Saint-Michel.

Le vieux Bisson faillit étouffer de joie, et tandis que le cavalier, tendant la main, partait au galop, il resta debout tête nue, contemplant au fond de sa casquette la belle pièce neuve de deux francs.

III

Isabelle revint radieuse de chez Me Onfrey. Dès qu'elle eut posé le pied dans le magasin, elle esquissa un pas de polka, ce qui lui valut un baiser d'un jeune homme qui passait dans la rue.

— Croiriez-vous, ma chère? disait-elle à Elise. Insolent! (ceci s'adressait au passant). Oui, croiriez-vous? quarante mille francs payés comptant en espèces, cinq mille de plus pour le mobilier et les réparations qui, ensemble, n'en représentent pas trois mille. Ce capitaine...

— Ex-capitaine!

— Il l'est toujours : le grade est la propriété de l'officier. Capitaine de dragons, et l'on aura beau dire, la cavalerie, c'est plus distingué que l'infanterie.

— Je ne conteste pas, dit Élise, qui brûlait de l'envie de contredire, mais entendait choisir son terrain. Votre capitaine est donc un Crésus ou un fou pour payer le Clos-Varin une fois et demie ce qu'il vaut?

— Un Crésus, vous l'avez dit. Il vient d'hériter de plus de trois cent mille francs par le décès d'un oncle avec qui il était brouillé depuis longtemps. C'était un vieux jacobin, ajouta-t-elle avec une moue méprisante; il est mort à quatre-vingt-deux ans, au Havre.

— Votre acheteur est du Havre?

— Oui, C'est un de vos compatriotes. A propos, il ne s'appelle pas Peugnet, Charles Peugnet, comme vous l'avez entendu, mais Charpedier : le capitaine Alexis Charpedier.

Elle avait prononcé ce nom avec complaisance et fierté, comme si elle devait le porter un jour, et tout en cherchant ses ciseaux et son dé sur la table encombrée d'étoffes, alle ajouta :

— Il est célibataire.

Un silence suivit qui l'étonna; elle regarda Élise et ne fut pas peu surprise de la voir toute pâle. Elle continua de l'observer. Élise, penchée sur son ouvrage, cousait nerveusement. A quelques mots, elle répondit sans relever la tête, d'une voix qui affectait le calme. Mais des clientes se succédèrent; quelques-unes demeuraient à bavarder, contaient les nouvelles de la ville. La vieille marquise de Cormilly, son carrosse à la porte, fit une commande importante, et Mlles Aunant, les filles du conservateur des hypothèques, bouleversèrent tous les cartons avant de découvrir des plumes à leur convenance. Puis, ce fut l'horlogère de la Grande-Rue qui trouvait que rien

n'était assez beau et tout trop cher, contestait la qualité et se récriait au prix. Isabelle, mécontente, riposta, se fâcha presque. Toutefois, en replaçant en montre, avec de grands soins, un chapeau de gourgouran avec entre-deux de paille, injustement critiqué, du coin de l'œil elle examinait Élise de plus en plus distraite et sombre... Qu'avait-elle?

Mme Agérande savait peu de chose de la vie de son associée. Élise n'était ni expansive, ni familière ; aux questions qui lui déplaisaient, elle avait une manière de répondre « du haut de sa tête », qui déconcertait Isabelle et la guérit assez vite de toute indiscrétion. Cependant un jour, dans les premiers temps, Élise lui avait dit qu'à quinze ans, au Havre, elle s'était fiancée à un jeune homme qui avait dix-neuf ans, qu'ils s'aimaient tendrement, mais que leurs familles ne s'entendaient pas ; que la condition du jeune homme était inférieure à la sienne, qu'un oncle, de qui il dépendait, détestait ses parents à elle, qu'il fallut rompre, que son fiancé avait un beau jour disparu, et qu'elle était demeurée toute meurtrie de cette déception, ne demandant plus désormais aucune joie à la vie : « Mon cœur, conclut-elle, s'est refermé sur ce deuil. »

Bien qu'Élise eût fait cette confidence sans se départir beaucoup de sa froideur habituelle, la sentimentale Isabelle en eut de l'émotion ; même, elle en avait conçu plus d'estime et une sorte d'admiration pour son associée, héroïne d'une aventure romanesque. Mais, par la suite, sa curiosité, vivement excitée, ne put rien obtenir de plus, ni le nom du jeune homme, ni les motifs de mésentente entre son oncle et la famille de la Berge, ni comment il se faisait qu'on ignorât si complètement ce qu'il était devenu. Un jour, Mlle Flory déclara nettement que ce sujet lui était pénible. Isabelle, froissée, se dit que l'histoire était toutefois un peu vieille (d'une douzaine d'années à ce moment-là, en 1822, puisqu'elle remontait à 1810), et qu'en vérité Élise avait eu le temps d'en prendre son parti. Elle finit même par la juger ridicule avec ses airs d'inconsolable abandonnée ; et depuis trois ans, entre elles il n'en avait plus été question.

Mais voici, devant l'évident désarroi où le nom de Charpedier avait jeté Élise, qu'Isabelle se mettait à rapprocher des noms et des dates : le Havre ; 1810 ; Élise avait quinze ans ; le jeune homme en avait dix-neuf ; si l'oncle voyait d'un mauvais œil les Flory de la Berge, n'était-ce pas à cause de leur noblesse et de leurs opinions royalistes? Or, l'oncle du capitaine Charpedier était un vieux jacobin. Que, hier, Élise n'eût pas reconnu son ancien fiancé, après quinze ans, défiguré par une cicatrice, usé par la vie militaire et ses campagnes, soit! et quant au nom. elle l'avait compris de travers.

Il était plus difficile d'admettre que lui n'eût pas reconnu Élise ; pourtant, cela encore était possible : en quinze années, les traits changent, et non seulement les traits, mais la coiffure, l'aspect d'ensemble ; puis, il ne devait point s'attendre à la trouver là. Mais, le nom? le nom, qui était si lisible sur la plaque de marbre et sur la pancarte, il avait dû le voir ; était-il vraisemblable qu'il eût oublié le nom de sa fiancée? A moins que, jadis, au Havre, il n'eût connu Élise et sa famille que sous le nom de La Berge?

Un fait restait, dominant et certain : la pâleur d'Élise, son trouble au nom de Charpedier. Peut-être le capitaine n'était-il qu'un ami de son fiancé, et son nom avait suffi pour rappeler les beaux jours évanouis ; et c'eût été là, sans doute, bien de l'émotion pour peu de chose, mais cette Élise était si bizarre et se complaisait tant dans son attitude d'amante infortunée !

A ce moment, les réflexions d'Isabelle changèrent de cours ; d'Élise, elles se portèrent sur Charpedier et sur la facilité avec laquelle il avait accepté le prix de quarante mille francs, prix que Me Onfrey demandait d'abord pour la forme. La légèreté avec laquelle le capitaine, lui avait-on dit, avait pris connaissance des conditions, n'en écoutant qu'à peine la lecture, dénonçait encore mieux l'évident parti pris d'acquérir le Clos-Varin. Ce qu'il y avait là de singulier n'avait pas d'abord frappé Mme Agérande, tout entière à la joie d'une si belle affaire ; mais le mot d'Élise, « un Crésus ou un fou », lui revenait maintenant à l'esprit, et elle se demandait si ce capitaine n'avait pas quelque autre raison qu'un caprice pour venir du Havre s'installer aux environs d'Avranches et tenir tant que cela au Clos-Varin. S'il était l'ancien fiancé d'Élise, l'explication devenait simple : il avait retrouvé ses traces, il voulait la revoir et la ravoir, il l'aimait encore... Mais il l'avait prise pour Mme Agérande !

La pauvre Isabelle perdit pied au milieu de tous ces raisonnements et hypothèses contradictoires ; elle se secoua, tâcha de s'absorber dans les besognes quoditiennes. Pourtant, le soir, la tête sur l'oreiller, elle y revint, ne put fermer l'œil, et dans l'exaltation de l'insomnie, jugea perdu son rêve d'un mariage avec Charpedier, qu'elle vit poursuivant Élise à travers le monde. Elle ne leur en voulait pas : leur histoire était trop belle ! Une fidélité de quinze ans, et quel joli roman ! Des larmes lui en vinrent aux yeux et elle finit par s'endormir.

Le lendemain matin, sinon reposée, du moins rafraîchie après des ablutions à grande eau et une friction de vinaigre de toilette sur les tempes, elle considéra les choses avec plus de sang-froid et d'égoïsme. Non, décidément, elle n'était pas de la même pâte qu'Élise

pour se complaire dans un rôle de victime ; pourquoi se sacrifierait-elle? Elle n'était même pas sûre que le capitaine fût l'ancien fiancé : ou plutôt, il ne devait pas l'être. Et elle recommença son raisonnement de la veille, d'où il résultait qu'il ne l'était pas. Elle n'avait donc aucune raison de ne pas chercher à plaire au bel officier, riche et célibataire. La disproportion de fortune, l'inégalité de rang social ne lui paraissaient pas des obstacles sérieux : Décius Agérande, propriétaire, l'avait bien prise, petite ouvrière, sans le sou, sur le pavé d'Avranches ! Il n'avait pas été la seule passion qu'elle eût inspirée ; plus d'une fois elle eût pu le tromper « si elle n'avait été une honnête femme » ; et depuis, sans la surveillance d'Élise... Mais, justement, c'était celle-ci, avec toutes ses sottises jansénistes, qui, en l'entravant dans son droit d'user de sa liberté de veuve, l'acculait à un second mariage. Elle voulait se remarier ! Sans doute, elle en avait souvent trouvé l'occasion ; récemment, le Père de la Gueltière lui avait parlé de M. Turgeon, l'épicier de la rue Pomme d'or. M. Turgeon? tout de même c'eût été déchoir ; elle n'avait pu s'y décider ; et voilà que l'apparition de ce Charpedier la lançait en plein rêve... avant même qu'elle l'eût vu.

Il arriva à trois heures, d'une exactitude militaire. Élise était absente pour raison ou sous prétexte d'une course en ville. Isabelle en avait été d'abord contrariée parce qu'elle se proposait d'observer leur attitude réciproque ; elle comptait, après cette épreuve, emmener le capitaine dans l'arrière-boutique, laissant Élise recevoir la clientèle. Après tout, en un sens, il valait mieux qu'il en fût autrement : la pièce de derrière était petite et sombre, pauvrement meublée ; d'autre part, avant quatre heures, il venait peu de monde au magasin, et en effet, son visiteur et elle ne furent guère dérangés au cours de leur entretien.

Dès le premier aspect, il lui parut fort bien, et, sinon bel homme (il n'était pas de grande taille), agréable de traits, élégant, charmant. Il témoigna tout de suite d'une curiosité et d'une galanterie satisfaisantes pour l'amour-propre de la jeune veuve et de nature à l'encourager dans son ambitieux espoir. Quand il sut que, toutes les quinzaines, Mme Agérande et ses enfants passaient la journée du dimanche au Clos-Varin, il la pria vivement de ne rien changer à cette habitude :

— Songez-y, madame ; vieux garçon, je suis bien isolé...

— Vieux garçon !

Elle protesta, la main levée et les doigts légèrement écartés, en un geste dont elle se sut gré, l'estimant très distingué. Le capitaine affirma de nouveau :

— Mais oui ! vieux garçon. Vos enfants et leurs jeux mettront de la vie dans mon jardin ; leur joie me rendra joyeux. Ne les verrai-je pas aujourd'hui?

— Ils rentreront de l'école dans une demi-heure.

— Je ne puis demeurer en ville jusque-là ; mais, dimanche en huit, si vous le voulez bien, je vous ferai prendre en voiture, et vous recevrai tous de mon mieux au Clos-Varin. Et si votre associée, que j'ai vue ici hier, a coutume de vous accompagner, je compte qu'elle ne manquera pas de le faire.

En remerciant, Isabelle ajouta :

— Cette jeune personne, comme vous, est du Havre ; c'est une demoiselle Flory de la Berge. Vous avez peut-être connu sa famille?

— Non, répondit le capitaine. Le Havre n'est pas une petite ville où tout le monde se rencontre et se connaît.

Puis, il se ravisa :

— Vous dites de la Berge... Flory? Après tout, il se peut, mais je n'ai pas souvenir. J'ai quitté le Havre depuis quinze ans, et n'y ai remis les pieds que ces temps-ci, pour quelques jours.

Le nom lui-même avait paru le laisser froid ; il parla d'autre chose. Il était de moins en moins vraisemblable que ce fût là le fiancé d'Élise ; aurait-il oublié jusqu'à son nom? Puis, elle songea : Le nom de baptême, tout au moins? Et elle reprit :

— Je m'étonne qu'Élise ne rentre pas ; vous auriez pu lui faire vous-même votre aimable invitation.

Pas plus que le nom, le prénom ne parut toucher le visiteur. Décidément, l'ex-capitaine n'était pas l'ex-fiancé !

IV

Ayant allumé sa pipe, Alexis Charpedier s'en alla, les mains dans les poches, sur la route d'Avranches, au-devant de ses invités. Il n'était pas midi ; d'après son calcul, la voiture apparaîtrait dans un quart d'heure. Bien qu'il aimât peu mettre son cheval en d'autres mains que les siennes, cette fois il avait chargé de la course le mari de sa femme de ménage, un Alsacien, ancien soldat du train, « hussard à quatre roues, » qui lui inspirait confiance.

Confinant la bonne femme dans sa cuisine, il avait de ses mains dressé le couvert pour le dîner de cinq heures, fait reluire l'argenterie, disposé les petits pains sous les serviettes ingénieusement et diversement pliées ; et même il pensa à mettre des fleurs dans des vases entre les réchauds. C'était s'y prendre à l'avance ; aussi les

choses étaient bien faites, et d'ailleurs on n'irait dans la salle à manger que pour le repas : la collation, à deux heures, serait prise au salon, où une tarte aux pommes, une brasillée et des petits sablés, avec une bouteille de Xérès et du sirop de limon, se dissimulaient sur la table de coin, entre une jardinière de vieux-Rouen et la cave à liqueurs.

Dans le vestibule, deux petits arrosoirs, des pelles et des râteaux de bois pour les enfants furent apportés par le vieil Aventin qui, à vrai dire, regardait sans bienveillance ces instruments de déprédation. Il prévoyait le bouleversement de ses plates-bandes qu'il avait commencé de rapproprier. Toutefois il éprouvait une certaine fierté à voir le nouveau maître « recevoir » ; depuis qu'il avait vingt francs par mois, peu de travail et qu'il était grassement nourri, il se considérait comme une manière de petit rentier. Pour faire honneur à la maison, il avait revêtu ce jour-là une blouse neuve d'un bleu violet, empesée à craquer, et qui, s'évasant du bas, prenait sur lui un air de cloche ou de parachute.

Désœuvré, il errait dans le jardin et s'arrêta devant un futur massif de géraniums et d'œillets, pour l'instant simple tas de terreau. Il le contemplait avec attendrissement comme une chose que l'on ne doit plus revoir : Hector et Olympe allaient bientôt le piétiner. La cuisinière le héla de sa fenêtre :

— Hé là ! le père Bisson, vous êtes à votre affaire à regarder pousser l'herbe.

— Faut-il que je travaille le dimanche, la Sophie?

— Je travaille bien, moi, et plus que sur semaine.

— C'est-il ma faute si le nouveau maître invite du monde?

— Allons donc, vous êtes enchanté de voir Madame et les petits.

— Je ne dis non ; mais c'est bien du chichi pour cela. Avant, quand elles venaient, elles apportaient un pâté ou du veau froid ; je leur faisais la soupe, et c'était dit.

— Si vous ne tenez pas à manger de mon canard et de mon poulet, on ne vous y force pas, le père Bisson.

— J'en refuserai encore pas s'ils en laissent un petit bout. Je ne médis pas de votre cuisine, la Sophie, pour sûr ! Mais un pareil tra-la-la, bon sang ! on croirait Pâques ou la Fête-Dieu. C'est un drôle de maître que nous avons !

Le vieux Bisson, très attaché aux Agérande qu'il avait servis de longues années avec un caractère insupportable, mais des bras courageux et une probité à toute épreuve, ne pardonnait pas à Charpedier de n'être pas un Agérande. Il voyait en lui l'étranger qui occupait la place des anciens maîtres, le citadin qui ne devait rien

entendre aux choses de la campagne. Sous ce dernier rapport, il dut changer un peu d'opinion : par exemple, en chevaux, il ne pouvait nier que Charpedier ne fût fin connaisseur : un officier de cavalerie, c'était bien le moins ! D'ailleurs le capitaine donnait seul tous les soins à sa bête, jusqu'à la confection de la litière, et le vieux s'en réjouissait ; car le grand alezan lui faisait une peur du diable avec ses bonds de côté et ses brusques départs. En jardinage, le maître montra dès les premiers jours qu'il n'était pas novice, et malgré contradiction et mauvaise humeur, Bisson s'était vu contraint de céder dans plus d'un cas, l'ancien officier ayant sa volonté et l'habitude d'être obéi. Il l'en estima davantage, au fond commença même à l'aimer : ah ! si ç'avait été un Agérande !

Pendant ce temps, Charpedier arpentait la route où il vit venir enfin son américaine à belle allure. La voiture étant pleine, il allait faire descendre le « hussard à quatre roues », qui fût rentré à pied, et prendre sa place ; mais déjà les jeunes femmes sautaient à terre : on était tout près du Clos-Varin, il faisait beau, le reste du trajet n'en serait que plus agréable : on cause mieux en marchant. Les enfants, eux, ne voulurent pas descendre du siège où ils se pressaient contre le cocher. Vainement leur mère leur en intima l'ordre, prête à se fâcher. Le capitaine intervint :

— Laissez-les donc, madame ; ils s'amuseront au jardin en nous attendant.

Comme la voiture repartait, Isabelle cria :

— Au moins, soyez sages ! montrez que vous êtes des enfants bien élevés.

Élise pinça les lèvres, déplorant les termes de cette recommandation. Voici qu'Isabelle commençait les sottises : affecter la belle éducation et le genre distingué, alors que visiblement cette partie de campagne lui tournait la tête, tout comme au temps où elle n'était qu'un pauvre trottin des rues d'Avranches ! Qu'allait-elle faire et dire, grand Dieu ! d'ici la fin de la journée? Afin de compenser les manières vulgaires de son associée, Mlle Flory exagéra la réserve et les cérémonies des siennes ; si bien que, pour éviter le ridicule, on allait tomber dans l'ennui. On en fut sauvé justement par cette gaieté d'Isabelle dont Élise s'alarmait ; la jeune veuve apportait là tant de joie naturelle, une telle exubérance de vie que Charpedier, tout d'abord un peu déconcerté par les grands airs d'Élise, et la sévère Élise elle-même ne tardèrent pas à se dérider.

En entrant dans la propriété, ils virent les enfants et le vieil Aventin en conférence devant le terreau saccagé. Le bonhomme leur reprochait, en plus de ce méfait, d'avoir mangé des fruits aux arbres

et d'avoir mis le désordre dans la basse-cour en courant après les poules effrayées et en dansant, devant la cage des lapins, avec d'horribles grimaces. Eux l'écoutaient docilement, impressionnés par la raideur et les reflets luisants de la blouse neuve et par l'autorité nouvelle de ses remontrances ; on leur avait changé leur vieux Boscot !

— Rappelez-vous, leur dit-il, après un discours le plus long qu'il eût fait de sa vie, que ce n'est plus vous les maîtres ici ; c'est M. Charpedier ! Vous êtes chez lui, vous n'êtes plus chez vous...

— Mais si, mais si ! Je veux qu'ils se trouvent toujours ici chez eux.

C'était Charpedier qui parlait, étant arrivé dans le dos du père Bisson sans que celui-ci, un peu sourd, s'en doutât. Il le laissa à son ahurissement et se tourna vers Isabelle :

— Et vous aussi, madame, je vous prie, quand vous viendrez ici, de croire que rien n'est changé et que vous êtes encore chez vous. Je comprends combien il doit vous être triste de voir aux mains d'un étranger ce bien qui fut le vôtre, cette maison qui appartenait à la famille de votre mari, ces lieux où vous avez été heureuse, et je voudrais vous en adoucir la peine.

Mme Agérande, qui n'avait guère été heureuse au Clos-Varin et qui se réjouissait grandement de l'avoir si bien vendu, ne sut d'abord que dire. Comme elle sentait qu'il y avait une délicatesse dans les paroles du capitaine, elle prit le parti de feindre l'émotion :

— Je vous remercie, monsieur, de vos sentiments aimables et généreux ; j'en suis touchée pour moi et pour mes enfants. Oui, que de souvenirs je retrouve ici ! Le passé... mon pauvre Décius !...

Elle parut assez bien retenir des larmes et étouffer des soupirs, tout en pensant qu'elle aimait beaucoup mieux venir au Clos-Varin faire un bon repas aux frais du capitaine que d'y arriver en char à bancs avec le morceau de veau froid. Quant au « pauvre Décius », il y avait belle lurette qu'elle ne pensait plus à lui ! En revanche, elle souriait à l'idée de rentrer en propriétaire au Clos-Varin pour y être Mme Charpedier, et le langage qu'on venait de lui tenir était de nature à encourager les plus beaux espoirs.

Toutefois, avant de se bercer d'un tel rêve et d'en entreprendre la réalisation, il fallait savoir si, oui ou non, Charpedier était l'ancien fiancé d'Élise ; peut-être, même en ce cas, n'y aurait-il pas lieu de renoncer ; mais la campagne à faire serait autre, et autrement difficile, et la victoire de peu de chance. Elle se mit donc à observer avec toute l'attention et toute l'intelligence dont elle était capable. Rien d'abord ne lui sembla déceler une entente entre eux. Le capitaine

se montrait auprès des deux femmes d'un empressement égal ; à l'une et à l'autre, il parlait un langage fleuri, à l'une et à l'autre, allaient tour à tour ses regards heureux et déférents. Du Havre et du passé, Élise ni lui ne soufflaient mot.

Y avait-il entre eux un passé commun? Isabelle, qui ne demandait qu'à n'y pas croire, en douta de plus en plus. Puis, elle songea que, s'il y en avait un, Élise et Charpedier ne voudraient pas l'évoquer devant elle, que par conséquent, il était maladroit de sa part de s'attacher à leurs pas, comme elle le faisait jusqu'ici, ne les quittant point d'une semelle. A temps, elle s'avisa de la tactique contraire : les laisser en tête-à-tête pour surprendre, à l'aide d'un brusque retour, le sens de leur entretien.

Elle s'éloigna donc sous couleur de surveiller les enfants et, de fait, se mêla vivement à leurs jeux ; mais, de loin, elle ne perdait pas de vue le couple qui parcourait avec lenteur l'allée du milieu.

Rien ne trompe comme les gestes de causeurs dont ne vous parviennent pas les paroles ; d'elle-même, elle eut cette pensée raisonnable ; elle s'interdit sagement de tirer une conclusion hâtive des arrêts et des attitudes, mais ne put cependant s'abstenir de noter que, souvent, Charpedier détournait la tête, qu'il semblait embarrassé de ses bras, de toute sa personne, tantôt demeurait d'un pas en arrière, tantôt prenait les devants. Le voici qui se penchait sur la plate-bande pour redresser un dahlia infléchi ; un peu plus loin, il rompait nerveusement la branche trop longue d'un poirier. Élise, très calme, remuait à peine, de loin en loin, les mains ou la tête ; elle marchait à petits pas, d'une allure régulière. Elle parlait, parlait beaucoup, sans cesse ; Isabelle eut même l'impression qu'elle était seule à parler et que son interlocuteur ne répondait que par des monosyllabes ou des jeux de physionomie ; de ceux-ci, deux ou trois fois en approchant, elle crut discerner le caractère : une gêne, très apparente, sur le front soucieux et dans le sourire figé.

Après un bon quart d'heure, elle se glissa par la charmille où aboutissait l'allée de manière à ne pas être vue et à saisir quelques mots quand les promeneurs seraient à portée de la voix. Cette ruse lui permit d'entendre Élise parler d'un incendie qui avait eu lieu au Havre, et y mêler l'oncle du capitaine. Et Charpedier hochait la tête : « Oui, ah ! oui, en effet, » puis : « Non... Il est vrai, ma mémoire... Vous avez raison. »

Les souvenirs communs... C'était donc le fiancé ! Isabelle s'assombrit. A son apparition imprévue, les sourcils d'Élise s'étaient froncés ; lui, marquait, au contraire, un évident contentement, et

pendant quelques minutes, ce fut le tour des jeunes femmes d'avoir l'air contraint et gêné.

La collation, suivie d'une promenade à travers champs, fit diversion. Charpedier s'occupa beaucoup des enfants. Il leur apprit à tailler un sifflet dans le bois tendre du sureau et de petits navires dans l'écorce brune du pin. Toute une flottille navigua sur l'eau du fossé. Ensuite, par-dessus le fossé, on sauta à pieds joints ; Hector, ayant mal pris son élan, faillit s'y allonger ; il en fut quitte pour un pied trempé. Il pleura, non de peur, mais de rage de s'être montré moins adroit qu'Olympe, qui se moquait de lui. Rentré au salon, on lui mit entre les mains un livre d'images qu'il feuilletait, sa jambe nue croisée par-dessus l'autre, pendant que le bas et le soulier séchaient au feu de la cuisine. Olympe, trompant la surveillance du père Bisson, était retournée dans la basse-cour épouvanter par ses contorsions les lapins et les poules ; aucun jeu ne lui plaisait autant.

Les jeunes femmes, un peu lasses, se reposaient dans des fauteuils. Leur hôte, debout, regardait l'un après l'autre le portrait de Décius Agérande et le visage d'Hector.

— Comme il ressemble à son père ! dit-il enfin.

— N'est-ce pas? repartit Isabelle ; cependant mon pauvre Décius prétendait qu'il rappelait aussi beaucoup son frère Paul-Émile. Olympe est plus de mon côté.

Élise intervint :

— Je ne trouve pas ; vos enfants sont Agérande tous les deux, Olympe comme Hector ; ils ne sont pas du tout Nattot. Comparez les traits de votre fille avec ceux de Mme Agérande mère : c'est le même front, la même bouche.

La petite fille venait d'arriver au salon, débusquée de la basse-cour par la colère du vieil Aventin. Charpedier examina longuement, tour à tour, le portrait de Mme Manlius et les traits d'Olympe :

— Ce ne sont pas les mêmes yeux.

— Non, dit Isabelle, Olympe a pris mes yeux.

Elle s'attendait à un compliment, quelque chose comme : « Elle ne pouvait mieux faire, » « Elle a bien eu raison. » Mais Charpedier garda le silence ; puis, d'un geste qui surprit, il attira à lui la fillette et la baisa au front.

— Vous aimez les enfants, capitaine?

— Les vôtres, madame ; et s'approchant d'Hector, il lui mit la main sur le front et caressa ses cheveux.

— Toi, mon garçon, tu seras un jour un bel officier.

— Le Ciel vous entende ! s'écria Isabelle ; je ne connais rien de plus beau ; j'aime par-dessus tout l'armée.

Élise pensa : « Pourquoi ne dit-elle pas tout simplement « les officiers? »

Alors, Charpedier proposa de faire avant le dîner une partie d'écarté. Isabelle en fut joyeuse ; elle adorait les cartes. Le grand air, la conversation l'avaient un peu grisée, et aussi ce qu'elle appelait modestement « les deux doigts » de Xérès pris à la collation. Elle remit à plus tard ses projets d'enquête et d'action pour jouir du moment présent. Au cours de la partie, elle constata que, d'Élise et d'elle, c'était elle qui maintenant obtenait du capitaine le plus d'attentions et de familiarité enjouée ; non seulement il parlait peu à Élise, mais, d'une manière évidente, il évitait ses regards.

Il perdit coup sur coup deux parties.

— Malheureux au jeu, heureux en ménage ! dit Isabelle, toujours prête à placer avec tact quelque proverbe. Elle ramassa son gain, le partagea entre les enfants : A petit mercier, petit panier !

Au cours du repas, Charpedier annonça qu'il reconduirait lui-même ses invités à Avranches.

— Mais, cela vous fera rentrer bien tard?

— Non, quatre lieues à peine, aller et revenir. Nous partirons à six heures et demie ; je serai de retour ici avant huit heures.

Élise prit place sous la capote avec les enfants qui s'endormirent ; Isabelle sur le siège avec le capitaine. Elle s'emparait de lui en quelque sorte ; et, le voyant très aimable, elle pensait que, s'il était l'ancien fiancé d'Élise, comme le donnaient à croire les paroles surprises dans le jardin, sans doute il ne voulait plus d'elle. Elle se promettait d'ailleurs de poser nettement la question à Élise dès que l'on serait rentré, et elle n'y manqua pas.

— C'est donc votre fiancé disparu?

— Vous êtes folle !

— Ne causiez-vous pas ensemble de son oncle, d'un incendie qui eut lieu jadis au Havre?

— Ah ! vous nous écoutiez?

— Je vous ai entendus par hasard, sans le vouloir.

— Sans le vouloir, vraiment? Eh bien, ma chère, vous vous êtes trompée, comme il arrive souvent quand on écoute aux portes. Quelle conclusion prétendez-vous tirer de ce que, lui et moi, nous habitions le Havre au temps d'un incendie qui y fit quelque bruit? Et mon fiancé était-il, parmi les gens que nous connaissions, le seul Havrais qui eût un oncle?

Tournant les talons, elle entra dans sa chambre, l'air irrité, et, contre son habitude, s'y enferma.

V

Le Père de la Gueltière, dans son cabinet, compulsait les notes des élèves, totalisait ou comparait des chiffres et les reportait sur des bulletins, lorsqu'un domestique vint lui dire qu'une dame demandait à lui parler.

— Il fallait répondre que ce n'est ni mon jour, ni mon heure de réception.

— Je l'ai fait, monsieur le supérieur, mais cette personne insiste.

— Oh! ces mères d'élèves!... Enfin, faites entrer.

Il se souleva de son fauteuil pour accueillir la visiteuse, tout en demeurant penché sur le bureau, où il rangeait provisoirement des feuillets.

— Je suis à vous, madame, mais ne peux vous donner qu'un court moment. S'agit-il de quelque chose d'important?

— Important pour, moi, oui, monsieur.

A cette voix connue, le Père se redressa et l'expression de son visage s'adoucit. Élise déposait auprès de la porte son inséparable carton à chapeaux.

— Vous voudrez bien m'excuser, monsieur, je ne suis pas libre de mes heures, et je dois subordonner mes sorties aux courses de la maison.

— Prenez ce fauteuil, ma chère demoiselle, et voyons tout de suite ce qui vous amène.

— Vous connaissez, monsieur, l'histoire lointaine de mes fiançailles au Havre; comment ce jeune homme, contrarié par un oncle très riche, qui d'ailleurs l'eût déshérité, s'il m'eût épousée, se sauva de chez cet oncle qu'il n'aimait pas. Il partit sans ressources, décidé à chercher fortune et à ne revenir que dans des conditions où nous pourrions nous marier. Il a disparu.

— Je sais; passons!

— Vous savez aussi que Mme Agérande a vendu, il y a cinq semaines, le Clos-Varin.

— Quel rapport entre les deux choses?

— Elle l'a vendu à un ancien officier, originaire du Havre, qui s'appelle Alexis Charpedier.

— Eh bien?

— C'est précisément le nom de mon fiancé; son nom et son prénom.

Cette fois, le Père s'intéressa; il posa sur la table le porte-plume

gardé en main sans doute pour montrer son désir d'être interrompu le moins longtemps possible, et fixa son œil clair sur Élise qui se taisait.

— Ainsi, ma chère demoiselle, vous retrouveriez votre fiancé?

— Si c'était lui, monsieur ; mais ce n'est pas lui.

— Ce n'est pas lui, dites-vous ! Qui donc, en ce cas? Quelqu'un qui aurait pris son nom et sa personnalité? Vous ne vous êtes pas reconnus?

— Ni lui, ni moi, quand nous nous sommes trouvés en présence l'un de l'autre. Plus tard, lorsque par Mme Agérande j'ai appris son nom — il avait entendu le mien sans en paraître frappé, — vous comprenez si je me suis mise à l'observer avec toute mon attention. Il n'est ni le contraire, ni même très dissemblable de mon fiancé. D'ailleurs quinze années et la vie militaire peuvent apporter bien des changements à la physionomie, même à la voix, que je ne reconnaissais vraiment pas ; une cicatrice sur la joue, la moustache contribuent aussi à modifier les traits ; et vous pensez, monsieur, si je tenais compte de tout cela. Mais, plus je l'examinais et réfléchissais, plus je me persuadais avoir affaire en lui à un étranger, à un nouveau venu dans ma vie : je ne sais quoi d'indéfinissable... Et puisque lui-même paraissait ne m'avoir jamais connue, je me décidai à faire des allusions au passé. D'abord, il se troubla, se remit assez vite, me répondant par des paroles brèves ou évasives, mais acceptant parfaitement d'avoir été mon fiancé, au Havre, il y a quinze an ! Ce que je crus moins que jamais ; c'est pourquoi, voulant changer ma conviction en certitude, j'eus recours à un procédé qui, je le crains, est répréhensible.

— Lequel?

Au lieu de répondre, elle interrogea :

— Monsieur, est-il jamais permis de mentir?

— Il n'est jamais permis de mentir.

— J'ai donc péché.

— Ah !... Et qu'appelez-vous mentir?

— Dire des choses qui ne sont pas vraies ! Je l'ai fait puisque j'ai inventé un incendie qui aurait eu lieu au Havre du temps que nous l'habitions, une maladie de son oncle qui ne fut point malade, et autres histoires dont pas une n'était vraie... et lui, tombant dans le piège, a feint, assez maladroitement d'ailleurs, de s'en très bien souvenir J'ai eu ainsi la preuve...

— De son imposture. C'est bien joué.

— Comment ! Vous approuvez? Vous me donneriez l'absolution?

— Je ne vous la donnerais pas... attendu qu'il n'y a pas là matière

à absolution. Vous vous faites du mensonge une idée inexacte et vous en donnez une définition qui ne l'est pas moins : le mensonge n'a rien à voir avec une ruse par laquelle vous vous êtes assurée de ce que vous aviez le droit de chercher à connaître.

— Ma conscience m'adressait des reproches.

— Et c'est tout juste si ma parole vous tranquillise ! Je vous en prie, ma chère enfant, contentez-vous de vous faire une religion terrible ; ne vous en faites pas une ridicule. Et revenons à cet homme, qui ne peut être qu'un coquin.

— Pourtant, monsieur, il n'en a pas l'air.

Cette réplique, partie avec une vivacité ingénue, faillit amener un sourire sur les lèvres du Père de la Gueltière. Il avait déjà, bien qu'il ne fût que dans sa trente-huitième année, une assez grande expérience des âmes, jointe à sa pénétration naturelle, pour ne s'étonner de rien outre mesure. Plus amusé que surpris, il pensa : L'aimerait-elle? Déjà !

Brièvement, il l'interrogea sur leurs relations, les deux dimanches au Clos-Varin, ce qu'elle avait pu démêler du caractère de ce pseudo Charpedier et apprendre de son passé militaire.

— Dragon, dites-vous? Quel régiment?

— Je ne sais pas ; mais dans la guerre d'Espagne, il a pris part à l'affaire de la Cabeza, et il était dans le corps du maréchal Oudinot.

— Le deuxième corps. Voilà qui nous donnera facilement le numéro du régiment et le lieu de sa garnison à la rentrée en France. C'est là qu'il faudra prendre les premiers renseignements.

— Il nous dit encore que, sous-lieutenant en 1814, il fut blessé à la bataille de Champaubert. Il est chevalier de la Légion d'honneur.

— Ce chevalier de la Légion d'honneur s'est approprié une succession qui ne lui appartenait pas !

Tout en prenant ou feignant de prendre quelques notes au crayon sur un bout de papier, le Père, du coin de l'œil, observait Élise, impassible. Après un instant, elle reprit :

— Il s'était engagé comme simple soldat en 1810.

— En 1810? Il fit une pause, puis : « Et vous dites que son nom, ou plutôt le nom qu'il porte, est Char...?

— Charpedier, Alexis.

Le Père de la Gueltière, le crayon levé, se tourna vers la fenêtre et regarda au loin ; et il regardait loin, en effet, mais dans ses souvenirs et dans le passé...

— Charpedier ! murmura-t-il.

— Ce nom semble ne pas vous être inconnu, monsieur ; je ne

crois pas cependant vous avoir jamais dit le nom de mon fiancé.

— Oh! vous savez, il me passe tant de noms sous les yeux; j'ai déjà connu tant de gens! Charpedier... j'avais cru... mais, non, je ne vois pas... je me trompais.

La vérité est que le Père avait une rare mémoire des noms et des personnes, ce qui contribuait à faire de lui un administrateur excellent. Mais, ici, il s'agissait d'un événement si ancien, d'un personnage si passager et secondaire! C'était cette date de 1810, qui, jointe à l'origine havraise, avait tout à coup réveillé un souvenir d'abord très vague. Certes, il n'avait jamais connu, ni vu de Charpedier; mais il avait eu sous les yeux, à un certain moment, ce nom ou quelque autre lui ressemblant fort... Oui, il l'avait lu dans une lettre, une lettre — il se rappelait maintenant — qui se rattachait à une histoire tragique, à quelque chose qui même le touchait d'assez près. Cette lettre, elle devait exister encore... elle existait... il savait où la retrouver. Une vérification s'imposait; il la ferait.

— Puis-je vous adresser encore une question, ma chère demoiselle? Votre associée, Mme Agérande, est-elle au courant, ou soupçonne-t-elle?...

— Sans être au courant, oui, elle soupçonne — et bien par ma faute. En entendant le nom de Charpedier, quand elle m'apprit la vente du Clos-Varin, je ne sus pas réprimer mon émotion, si grande, si visible, que sa curiosité a travaillé là-dessus. Et l'autre jour, dans le jardin du Clos-Varin, comme je débitais ce que vous voulez bien ne pas appeler mes mensonges, elle a saisi quelques-unes de nos paroles et en a tiré des conclusions. Le soir, elle me posa nettement la question : « C'est votre fiancé? » et moi, maladroite, je l'ai éconduite avec humeur en la traitant de folle.

— Et vous voilà damnée : celui qui traite son prochain de fou...

Et la menaçant du doigt avec un sourire, le Père se leva en signe de congé. Puis, comme Élise reprenait son carton, il questionna d'un air indifférent :

— Vous commencez ou finissez vos courses?

— Je les commence, monsieur.

— Au revoir, mon enfant.

A peine elle avait passé le seuil du collège, le Père de la Gueltière descendait, prenait son chapeau, toujours suspendu dans le vestibule, et s'en allait tout droit rue des Fontaines-Couvertes.

FRÉDÉRIC PLESSIS

(A suivre.)

les idées & les faits

LA VIE A L'ÉTRANGER

LES NOUVEAUX CHRISTOPHE COLOMB

D'ICI quelques années la plupart de nos hommes d'État pourront récrire, sur un tout autre thème, les originales confessions du marquis de Castellane : *Comment j'ai découvert l'Amérique.* Un journal radical intitulait l'autre jour son article de tête sur la dette franco-américaine : « Les illusions s'envolent. » Il y en a une nuée. De 1914 à 1925 compris et sans doute jusqu'à 1930, 40 et au delà, les nuées n'ont cessé, ne cessent et ne cesseront de se succéder jusqu'au jour où la ploutocratie démagogique de Wall Street nous traitera, notre parlementarisme aidant, comme un simple Venezuela. Regardons partir M. Caillaux et disons : pronostic, *pessimus.*

Les choses se sont d'ailleurs engrenées de telle sorte que quel que soit l'insuccès de ce voyage — pour mon compte je souhaiterais volontiers à M. Caillaux un retour triomphal sur un transatlantique tout pavoisé de quittus — cet insuccès pourra légitimement être reporté sur la tête de l'un ou de l'autre de ses prédécesseurs au choix, à commencer par le vénérable, incapable et catastrophique M. Ribot, père du déficit, oblitérateur de territoire. Dès 1915, la situation était lamentable. Dans ses carnets de défaitistes, Gabriel Arboin frémissait à l'idée des vingt milliards de dettes de guerre à ajouter aux quarante du gouffre démocratique de la dette. C'est l'abîme, s'écriait-il éperdu. Que dirait-il aujourd'hui !

Le régime tel qu'il fonctionne ne permet jamais à un homme d'État d'assister aux répercussions, même les plus immédiates, de ses actes, et le condamne toujours à subir celles des mesures prises

par autrui. Cela étant et sous l'empire d'un système de tractations qui s'échelonnent sur plusieurs lustres, le mot même d'arrangement, de traités, d'accord n'a plus aucun sens. La moindre pensée directrice, venue du dehors, pourvu qu'elle soit continue, aura fatalement raison de nos combinaisons éphémères, contradictoires, incohérentes. Nos créanciers anglo-saxons ont réussi à disjoindre ce qu'il eût été si facile pourtant de maintenir en contact : notre dette envers eux et nos encaissements sur l'Allemagne. Si l'origine des responsabilités remonte à M. Ribot, elle se continue supérieurement par les élaborateurs et ratificateurs du traité de Versailles. Le jour où régnera une justice exacte, les parlementaires qui ont répudié ce traité recevront une couronne d'or massif, s'il en reste assez en France pour fabriquer ce coûteux bijou.

Au surplus l'incapacité de nos négociateurs n'a d'égale que l'hypocrisie de ces ploutocrates, démagogues, germanophiles d'au delà de l'eau. Nous ne sommes pas seuls à en savoir quelque chose. Les Belges ne tarissent pas de bonnes histoires à ce sujet. Il existe encore certainement de par le monde des personnes sentimentales pour avoir pleuré de douces larmes (ô Whitman, ô Emerson) aux exploits du *Comité de secours américain* pendant la guerre, d'Ostende à Liége et de Gand à Tournai. Toutes ces familles alimentées, considérées en profondeur, formaient une image symbolique de la générosité fédérale des U. S. A. Aujourd'hui le revers de cette trop brillante médaille apparaît. Washington présente sa note. Parfaitement. Le Comité de secours était une manière comme une autre d'écouler de la marchandise.

Qui chantera, sur le mode voulu, l'épopée de « l'observateur » américain dans les diverses conférences ayant eu pour but de dispenser l'Allemagne de ses obligations? O Tartufe, accours avec ton jus de réglisse et inspire-moi. Ponce-Pilate, sors ta cuvette et ton savon. Concertez-vous pour faire ressortir les efforts de ce pur esprit, trop éthéré pour salir son aile dans les fanges européennes, mais débordant d'arguments suaves pour rogner, concasser, vaporiser notre créance au nom des intérêts supraterrestres de l'industrie anglo-saxonne et particulièrement nord-américaine. Décrivez ensuite les rouages subtils par lesquels on a rabattu sur notre caquet cette trappe, la trappe aux mauvais coups de toutes les démocraties, qui s'appelle la loi. Une loi est intervenue, comme on sait, à Washington, pour interdire aux négociateurs américains le droit d'engager avec les débiteurs de l'Union des pourparlers basés sur une réduction quelconque de leurs dettes. Comme c'est commode, ô Tartufe, ô Ponce-Pilate, comme c'est beau!

On voudrait rester tranquille en relatant cela, on voudrait raconter la chose froidement, objectivement, appeler manœuvre habile cette canaillerie, traiter d'idéalistes nos nigauds de plénipotentiaires ; on ne le peut pas. Quand on voit la France victorieuse et ravagée obligée de travailler pendant quatre-vingts ans pour payer les frais d'entretien de la réaction germanique et de la démagogie anglo-saxonne, on crie que c'est trop et l'on fait des vœux pour l'homme fort qui remettra les choses à leur place. Je ne sais si M. Caillaux emmènera sur son esquif le fameux descendant de La Fayette, figurant bien inutile (et bien résigné) de toutes ces solennités financières. Qu'il me laisse lui indiquer un autre compagnon de voyage. Qu'il emmène avec lui le général Cambronne. Lui seul est capable de répondre à certains nasillements d'outre-mer. L'école de Cambronne a du bon. En 1830 elle a réussi, par ses arguments péremptoires, à convaincre les Anglais de nous laisser tranquilles en Algérie.

Depuis la guerre, le réveil islamique et le regroupement capitaliste, un nouveau continent a surgi, que nos Christophe Colomb financiers sont en train de découvrir : le continent invisible, mais hélas ! palpable, des *english speaking nations*. Cet empire innommé des territoires de langue anglaise, préparé par l'action d'idéologues de grande envergure comme lord Bryce et de financiers à cheval sur Wall Street, sur la Cité — sur Francfort aussi et Berlin — correspond à un besoin profond des races anglo-saxonnes, le besoin du pragmatisme, de l'action à demi consciente. Il a son siège un peu partout, à Londres, au Cap, à Toronto, mais surtout à Washington. Il est à l'Empire britannique, — cette gigantesque existence de fait, presque impossible à formuler juridiquement — ce que l'Empire est à la Grande-Bretagne, ce que la Grande-Bretagne tend de plus en plus à devenir par rapport aux comtés anglais, la diffusion d'un certain nombre d'actes héréditaires où se complaisent des millions et des millions d'individus soumis à un entraînement analogue.

Depuis qu'il existe, il a déjà réalisé des choses considérables : le compromis anglo-irlandais, le relèvement germanique. Encore peu conscient, mal coordonné, il s'exprime par certaines volontés des dominions dans le Conseil de l'Empire, par les décisions de certaines commissions parlementaires américaines pour les finances et les douanes. A gros pas lourds et trébuchants il s'achemine vers une sorte d'unité rustaude, symbolisée par l'asservissement d'autrui. Petit à petit sa masse se rassemble. En 1922, les États-Unis ont cassé la pointe extrême de leur protectionnisme et marchent vers

le libre échange. L'Angleterre en 1924 est revenue à l'étalon d'or, effectuant la réconciliation de la livre et du dollar.

En ce moment la collusion anglo-saxonne s'exerce au détriment de la France. Le voyage de M. Caillaux à Washington et à New-York, après la demi-rupture de Londres, traduit la reconnaissance de cet état de fait. A l'heure qu'il est, les intérêts financiers de la Grande-Bretagne et des États-Unis sont si étroitement mêlés qu'on ne peut aboutir avec l'un sans l'assentiment de l'autre, surtout quand l'autre s'appelle Jonathan.

Voyage tragique. L'appareil religieux rempli de fanfares et d'encens qui entoura le départ de Christophe Colomb est remplacé aujourd'hui par les appels des évêques en faveur de l'emprunt. Tout se tient mais de quelle façon! Les quatre milliards cent et quelques millions de dollars qu'on nous réclame à Washington ajoutés aux milliards de livres sterling qu'on exige à Londres vont faire un trou énorme dans notre économie. Comment admettre que notre change ne s'en ressente pas? S'il s'en ressent, comment imaginer le bouclage des budgets à venir? Le prochain budget sera facilité par l'emprunt actuel, dont le succès n'importe pas moins que la réussite du voyage de M. Caillaux. Remarquons toutefois que la garantie de change assez bizarrement insérée dans l'opération, ne va pas sans jouer à la façon d'une plaque de métal avec laquelle on aurait eu la prétention de terminer un meuble de bois. A la première occasion il est à craindre que cet assemblage hétéroclite ne se disloque. « Quand la livre sera à 200 francs, disent aimablement — naïvement, — les démarcheurs, vous toucherez 8 pour 100. » Ravissante perspective! On pourrait leur répondre : « Quand le taux sera à 8 pour 100, comment l'État s'y prendra-t-il pour payer le double de ce qu'il doit aujourd'hui? »

C'est la chaîne sans fin mais non sans casse. Aussi conçoit-on que M. Caillaux, en retour d'une concession qui convertirait le paiement de notre dette en une série d'annuités analogue à celle du *Crédit Foncier*, mais à un taux plus bas, soit amené à concevoir la ristourne d'un emprunt. Encore un emprunt. Toujours un emprunt. Un emprunt cette fois-ci pour soutenir le change assommé par nos versements. Autrement dit un emprunt pour pallier le règlement d'un emprunt. C'est la comédie Ribot qui continue. On voit mal d'ailleurs comment elle pourrait ne pas continuer, tant qu'on s'obstinera à conserver des monopoles ruineux, un appareil administratif dix fois plus coûteux que celui d'une maison de commerce sérieuse. M. Mellon ou quelques autres nous rendront service en mettant sur ce point M. Caillaux au pied du mur.

Quant à lier le sort de nos versements à celui des versements allemands « secundum Dawes », l'Angleterre ne l'admet pas, et pour cause. Il est encore plus douteux que l'Amérique s'y prête. C'est à ce moment que la collaboration du général Cambronne pourrait nous être utile. Serait-il encore temps de faire appel à cet expert? Personne n'ignore en effet que l'Allemagne s'apprête méthodiquement à manquer — une fois de plus — à sa parole. Il suffit de lire les journaux — mais les bons — pour le constater. Il y a un mois et demi M. Paul Goldmann interprétait ainsi, dans l'*Acht Uhr Abendblatt*, les offres allemandes de sécurité : « Dans les milieux dirigeants on fait remarquer que le moratorium accordé par le plan Dawes ajourne simplement la question des réparations. Cette question se posera de nouveau en 1926 à l'expiration de ce moratorium. Un diplomate allemand disait l'autre jour que la question des réparations était la corde que l'Allemagne porte au cou. Il nous est permis de respirer pendant un certain temps et c'est tout. Que se passera-t-il l'année prochaine? Espérons que nous pourrons payer les premiers termes fixés par le plan Dawes. *Mais si nous ne le pouvons pas? Si nous sommes hors d'état de payer, malgré la meilleure volonté du monde? Alors de graves conflits sont à craindre.* Il est dans ces conditions désirable qu'un conflit portant sur les réparations *ne soit pas empoisonné par la politique* comme cela s'est produit jusqu'à présent. C'est pourquoi le gouvernement du *Reich* a considéré qu'il était de son devoir *d'utiliser les délais accordés par le moratorium Dawes pour supprimer les causes de conflit politique.* Telle est la principale raison *qui a poussé l'Allemagne à faire des offres de sécurité.* »

Traduites en bon français, ces phrases énigmatiques veulent dire : « Le plan Dawes a été accepté à cause uniquement de son entrée en matière, de ce moratoire de quelques années, qui nous permet de remettre en état nos finances publiques et privées. Quand sera venu le moment de payer, nous dirons : pas possible. Mais si une nouvelle occupation de la Ruhr allait se produire? C'est un danger contre lequel il convient de nous prémunir d'urgence. Lions les bras de la France pendant qu'il en est temps. »

De là l'offre de sécurité, aussi fallacieuse, aussi aléatoire, aussi tragique, aussi comique que le plan Dawes. Les discussions qui ont eu lieu au Reichstag, lors de la discussion de la note allemande à la réponse de M. Briand, corroborent absolument cette manière de voir. Un député du centre, le docteur Kaas, a dit très nettement que la conclusion du pacte avait pour but l'*élimination de toute politique de violence* dirigée contre l'Allemagne, tandis que le populiste docteur Curtius déclarait : « La politique de sécurité est pour

nous *en premier lieu une politique allemande.* » Un de ces démocrates, si chers à M. Briand, M. Haas, député de Bade, après avoir déploré qu'il ne fût pas possible d'envisager l'emploi d'une politique extérieure *plus énergique*, s'est rallié au gouvernement « pour des raisons de *tactique.* » Puis montrant le fin bout de la pensée de tous les Allemands dès que la question du plan Dawes, conçu comme instrument de paiement, se pose, il s'est écrié : « La France assure qu'elle a besoin de sécurité. *Nous prétendons, au contraire, que c'est l'Allemagne qui en a besoin.* » Des bravos répétés ont accueilli ces paroles ; « nous le prétendons, a-t-il ajouté, parce que nous sommes désarmés. »

Elles acquièrent toute leur saveur, ces paroles de grand comédien, pour peu que l'on prête attention aux petites nouvelles des journaux allemands... A peu près à l'époque où elles retentissaient, avait lieu à Greifswald la fête des associations d'anciens combattants nationalistes. La ville était pavoisée aux couleurs noir-blanc-rouge, comme aux meilleurs temps de Guillaume II, ce qui n'empêchait pas *la Reichswehr républicaine d'assister à la cérémonie.* Le Président de la Fédération des associations prononça un discours bien remarquable dont je signale tout spécialement la conclusion à M. Haas, le chercheur de sécurité allemande : « Pour nous autres anciens combattants et vieux camarades, deux obligations s'imposent. Ne laissons pas s'endormir notre haine et *tenons éveillé au cœur de l'ennemi le sentiment de la terreur*. Songeons à la vengeance. » Voilà la leçon que le gouvernement de M. Luther, affamé de sécurité, lui aussi, fait seriner à son armée. Le fait n'est pas isolé. L'autre jour, six musiques de la *Reichswehr* de Saxe — vous vous rappelez, la Saxe « rouge »? — ont, d'après les instructions du *Landeskommandant* (c'est le *Welt am Montag* qui nous le révèle), organisé un concert patriotique, où les auditeurs accompagnèrent en chœur la musique. Quand l'air de *Die Flagge schwarz-weiss-rot* résonna, ce fut un enthousiasme indescriptible et un chœur puissant souligna la strophe du chant où l'on assure que « la vieille force allemande se manifestera quand retentira l'appel aux armes et à la bataille. »

La conception allemande de la sécurité vaut la conception anglo-saxonne des frais de la guerre... Dans les deux cas, c'est la France qui paie.

René Johannet.

LES LETTRES

RÉFLEXIONS SUR L'ART DU ROMAN

Nous aurons eu, tout cet hiver, une bien curieuse querelle du roman. Peut-être n'est-il pas trop tard pour y revenir. Romancier du premier rang, et de ceux qui ont beaucoup réfléchi sur leur art, M. Édouard Estaunié avait proposé, dans une très remarquable conférence, une définition du roman. M. Pierre Lafue lui répondit tout net, avec une belle violence (nourrie d'arguments, je dois le dire), qu'il souhaitait la disparition de ce genre littéraire, lequel, d'ailleurs, disait-il, n'avait point produit de chefs-d'œuvre, la plupart des grands auteurs que l'on tient ordinairement pour romanciers étant surtout autre chose : Mme de La Fayette, et Stendhal, et Flaubert, et jusqu'à Balzac... Vers la même date, ici même, M. Jacques Bainville, dans un dialogue exquis, comparait le fatras de la production romanesque vulgaire à la tragédie expirante de la fin du dix-huitième siècle ; tandis que M. François Fosca dans la *Revue hebdomadaire* s'attachait à montrer que le roman n'était ni un genre facile, ni un genre inférieur. Je n'en finirais pas si je voulais dénombrer toute la bibliographie du sujet ; les chroniqueurs et les journalistes en ont vécu l'espace d'une saison, presque le temps d'une enquête. Au surplus, le détail des épisodes importe peu. Je voudrais seulement essayer de dégager le point vif de cette querelle et les précisions que nous lui devrons désormais sur la nature de la création romanesque.

Ne craignons pas de simplifier : en somme, les partisans du roman

le défendent au nom de la peinture de la vie, ses adversaires l'attaquent au nom de l'intelligence et de la stylisation de l'art. Cette querelle du roman, c'est le conflit de l'art et de la vie.

*
* *

On entend, j'espère, que je parle ici de ce que l'on aurait envie d'appeler, par analogie avec la poésie pure, le « roman pur », et dont les caractères apparaîtraient exactement opposés à ceux de la poésie. Il est beaucoup plus rare, en France surtout, que les catalogues de librairie ne le donneraient à supposer. Sans aller jusqu'à dire, avec M. Lafue, qu' « aucune œuvre importante de notre littérature ne peut être considérée comme un roman véritable », il est loin d'embrasser toute la production dite romanesque. Nombre de chefs-d'œuvre (je n'en pense aucun mal), n'en présentent pas même l'ambition. Et quant aux écrivains qui soient pleinement romanciers, je crois bien qu'on les compterait sur ses doigts. Il est également vrai de dire que tout le monde écrit des romans, même ceux-là qui sont le moins doués pour ce genre d'ouvrages, et que peu d'auteurs en réussissent de véritables.

Essentiellement le roman est une représentation, mieux encore, une restitution de la vie. Faut-il préciser? Voici la définition de M. François Fosca : « Au moyen d'un récit, la peinture de caractères durant un conflit, dans un certain milieu. » « Bien entendu, ajoute-t-il, les trois éléments, caractères, conflit, milieu, n'ont pas toujours la même importance. » Encore l'un d'eux ne pourra-t-il jamais être sacrifié, et c'est les caractères. Un grand romancier, c'est un créateur d'êtres vivants : Balzac, Stendhal ou Proust, ou encore, à un moindre degré, Flaubert. Ces quatre écrivains ont pu être aussi autre chose, et je ne prétends pas contester qu'il n'y ait chez Balzac un « profond essayiste politique » ou chez Flaubert un écrivain souvent admirable ; mais c'est ce don de rivaliser avec la vie qui les fait romanciers ; et davantage : c'est leur grandeur que de l'être, c'est à ce don, rare entre tous, que leur œuvre doit sa puissance sur nos cœurs.

Mais plutôt qu'une analyse directe, il me semble que rien ne montre mieux sa nature, ses démarches propres, et sa singulière excellence que l'examen d'une œuvre où il manque, ou qu'il n'anime qu'à demi ; par la considération de ce qu'il n'est pas, essayons de prendre quelque idée de ce qu'il est.

Choisissons par exemple un cas délicat. M. André Gide est un écrivain extrêmement habile et intelligent et sans doute de tous ceux de son âge un de ceux qui ont le plus utilement contribué à

bien poser le problème du roman; mais, ce me semble, d'esprit plus critique que créateur. Et certes, et l'*Immoraliste*, et *la Porte étroite* sont de beaux livres. Oserais-je dire que les héros m'en paraissent construits suivant d'autres lois que celles de la création romanesque? Regardez-y de près : à Michel comme à Alissa, c'est un « problème » qui se pose; et sans doute le vivent-ils assez pour nous émouvoir; mais ils ne vivent que par lui, et les autres régions de leur être nous sont inconnues; on pourrait les réduire à une formule sans trop les mutiler. En veut-on un signe sensible? Alors que les romanciers ont d'ordinaire une grande peine à trouver le titre de leurs ouvrages, parce que la matière en est trop touffue, et s'en tirent le plus souvent soit par une simple désignation, comme le nom du personnage principal, soit par une tricherie (*le Rouge et le Noir*, *la Chartreuse de Parme*, la *Sonate à Kreutzer*), ces deux romans ont de vrais titres, qui conviennent à la perfection au sujet. Simple indication, je le veux bien : mais elle semble bien révéler qu'ici l'idéologie a joué un rôle décisif. Ce ne sont encore qu'à demi des romans : en dépit d'accents émouvants, le principe d'unité y demeure d'ordre rationnel.

Les vrais romanciers procèdent tout à l'inverse. Ils ne partent pas de l'abstrait, mais, comme Balzac le jour qu'il surprit entre une belle-mère et sa belle-fille un regard chargé de haine, du concret; et, d'ailleurs, ils s'y tiennent. Ils ne visent pas au simple, qui, pour eux, serait le faux; leurs créations ne relèvent pas de la logique pure et des lois qui règlent l'enchaînement des idées, mais plutôt de cette conséquence plus secrète et comme charnelle des sentiments et des passions. En un mot, rien ne compte pour eux que les personnages qu'ils ont imaginés, et qu'ils se sont proposé de peindre à la ressemblance du réel.

*
* *

Jusqu'ici, tout le monde est à peu près d'accord.

Mais il est plus délicat de faire sentir avec précision en quoi consiste ce conflit de l'art et de la vie qui apparaît comme le drame de la création romanesque.

Il est bien évident que la transcription pure et simple de la réalité courante ne serait d'aucun intérêt. Car si le romancier doit animer des hommes réels, il doit plus encore nous dévoiler de leur âme ce qu'ils cachent aux autres, ce qu'ils se cachent à eux-mêmes ou qu'ils ignorent, et qui est le plus important. Mais quel romancier a jamais entrepris cette transcription littérale? Elle est proprement

inconcevable. « Opposer l'*art* au *roman*, comme le fait M. Lafue, écrivait justement M. Fosca, c'est oublier que le roman n'est pas, ne peut pas être la vie, qui est unique. Il n'est pas de romancier, en dépit de ce qu'il pourra dire, qui n'obéisse à la grande loi artistique du *choix*, qui n'emploie, pour transmuer a vie en roman, ces deux moyens, la concentration et l'accentuation. »

Délicate analyse, exacte et fine, et qui suffit à écarter du romancier le reproche d'ignorer tout art et toute intelligence. Est-ce assez dire, pourtant? En vérité, l'intelligence pure et l'art souverain ont des ambitions plus hautes ; et le romancier n'y saurait prétendre sans renier l'œuvre qui lui est propre. Il vaut la peine de s'y arrêter un instant : si je ne me trompe, nous nous trouvons ici non seulement devant le point central de la question du roman, mais devant l'opposition de deux formes d'art et de deux familles d'esprits.

Vous souvenez-vous de ce petit dialogue où M. Charles Maurras condamnait l'usage de l'ironie en poésie, parce qu'elle y disloque l'unité du poème, dans la personne même du chanteur divisé contre lui-même, et cependant l'acceptait en prose, en considération de l'imperfection de ce monde? « La prose, y disait-il, est l'expression naturelle du monde, qui n'est probablement qu'une vaste ironie. Mais en poésie, nous faisons (ou nous voyons faire) tout autre chose que le monde. Nous fixons le meilleur de nous-mêmes au-dessus de nous. » Un platonicien disait qu'elle participe du mode d'existence des Idées ; et il est bien vrai que la poésie (et avec elle l'art le plus élevé dont elle n'est que le type supérieur) aspire aux racines de l'être, n'a pas de vœu plus profond que d'exprimer, dans leur simplicité et leur unité, des essences.

Je n'opposerai pas à la vie véritable cette ambition magnifique. Mais c'est une vie à tout le moins fort différente de celle qui est la nôtre ; non qu'elle lui soit inférieure ; mais, au contraire, parce qu'elle en est la perfection et l'apogée. « L'homme, et non l'homme qui s'appelle Callias. » La devise du philosophe est aussi celle du poète. Mais le romancier, lui, c'est Callias qu'il doit nous peindre, et Agathon, et Socrate, et tous les Socrate que le mari de Xantippe nourrit en lui. Sa démarche est ainsi exactement inverse de celle du poète : l'un tend à l'essentiel et à l'un ; l'autre au particulier, et la diversité est son triomphe. Diversité à l'intérieur de ses personnages, qu'il aura sans nul doute raison de blâmer d'être ainsi divisés contre eux-mêmes, signe certain de faiblesse et non de force, mais qu'il n'a pas le droit de réduire arbitrairement à une menteuse unité ; car le fait est que la plupart des hommes font preuve d'une merveilleuse incohérence, et il doit nous les peindre tels qu'ils sont. Diversité

encore et surtout entre ces différents personnages, où si peu de romanciers atteignent.

Si je l'osais, je dirais qu'alors que le mouvement naturel de la poésie est de remonter des formes sensibles aux Idées divines dont elles procèdent, l'acte du romancier est au contraire l'acte même de la création. Il n'est pas une intelligence qui découvre dans les choses leur principe et leur loi ; mais les êtres qu'il jette dans le monde tiennent leur être de la connaissance qu'il en a autant qu'à la ressemblance des autres hommes ; il les modèle à son image.

*
* *

Il ne faut pas nier que l'art ne souffre d'une entreprise si véritablement singulière.

Certes, elle ne supprime nullement les facultés critiques de l'auteur. Le romancier est un homme et le roman comporte une technique avec laquelle il faut compter. En cours de route, il voit se poser à lui un nombre presque infini de problèmes d'art, et des plus délicats : transcription des conversations (qui nécessitent tant d'artifice), portraits, etc... Tout est subordonné aux personnages ; et ils ne peuvent vivre que si l'auteur consent, non pas comme le souhaitait Flaubert, à ne rien leur départir de son âme (entreprise impossible, et que Flaubert lui-même n'a pu mener à bien), mais du moins à s'effacer en tant que narrateur, à nous cacher ses interventions, à nous permettre d'oublier que c'est cependant lui, en dernière analyse, qui en tient les fils.

Et il n'y parviendra qu'à une condition : c'est qu'il l'oublie lui-même tout le premier. M. Pierre Lafue s'est scandalisé que M. Estaunié ait écrit : « La création d'un vrai roman exige la présence d'êtres mystérieux qui dictent le récit. » C'est cependant la pratique de tous les romanciers, et de ceux-là même que M. Lafue — en leur refusant, il est vrai, ce titre — admire. « Jamais, écrit-il... les personnages de Stendhal n'échappent à la volonté de l'auteur. Pas d'art plus concerté, plus sûr de ses méthodes, plus conscient de ses buts. » Est-ce bien sûr? A certains égards, *le Rouge et le Noir* peut donner l'illusion d'une composition surveillée, à la fois parce que Stendhal y suivait un plan arrêté d'avance dans ses grandes lignes (celui de l'affaire Berthet), et aussi, selon la belle remarque de M. Charles Du Bos, parce que nous sommes tenté de transporter à l'ordonnance du livre ce que le caractère de Julien Sorel présente de forte cohérence intérieure. Mais *la Chartreuse!* Est-il d'art plus libre, moins concerté? Au reste, veut-on prendre Stendhal sur le fait? car nous avons la bonne fortune

d'avoir un texte. Je cueille cette note en marge d'un de ses romans : « Je fais le plan après avoir fait l'histoire comme dicte le cœur. Autrement l'appel à la mémoire glace l'imagination (chez moi du moins). » Tous les vrais romanciers en sont là. Tous sentent en quelque sorte leurs personnages se détacher d'eux pour vivre d'une vie indépendante, non pas certes au hasard, mais pour obéir à une sorte de logique interne que fausserait une déduction trop rigoureuse.

On en dirait autant du style. Il est essentiellement une valeur d'art ; il marque dans une œuvre la part de l'homme, et j'entends : de l'auteur. Il ne prend dans le roman les premières places qu'aux dépens de la crédibilité, s'il est vrai que l'intérêt du roman réside uniquement dans la vérité des événements, mais non pas (du moins dans son type le plus pur) dans la présence du narrateur. Et sans doute le vrai style du roman est-il cette « glace sans tain » où M. Thiers voyait le style de l'histoire, encore que ce ne fût pas tout à fait celui qu'il écrivait lui-même.

Est-il besoin de conclure? Et faut-il choisir entre le roman et l'art, comme on nous le propose? Ou seulement convenir que l'art, sous sa forme la plus volontaire et dans la mesure où il est l'activité essentielle de l'esprit, ne peut tenir dans le roman qu'une place secondaire, mais d'ailleurs ajouter que le roman nous apporte tant de lumières sur l'homme qu'il serait désastreux qu'il disparût? Car il ne peut être remplacé par rien : il atteint mieux que le drame à la création puissante et nuancée, complète, d'âmes semblables à la nôtre. Je parle de ce qu'il est chez les maîtres ; mais il y en a peu, et les grands romanciers sont plus rares que les grands poètes. Le vrai danger du roman, ce n'est pas que nous en prisions très haut les chefs-d'œuvre ; c'est que tous les écrivains se croient appelés à en écrire.

Henri Rambaud.

LA MUSIQUE

BILAN DE SAISON ET D'ÉPOQUE

La saison musicale parisienne, cette année, a été un véritable kaléidoscope : des silhouettes de tous les pays, attirées par l'Exposition des Arts décoratifs, n'ont cessé de se profiler sur l'écran mobile des affiches. Dans ce tourbillon, il y eut du médiocre et du pire, comme ce poème symphonique *Through the Looking Glass* de l'Américain Deems Taylor, prophète en son pays, qui a cruellement déçu l'attente générale : on a vivement regretté que l'excellent métier de l'auteur fût mis au service d'une pensée aussi peu personnelle et d'une esthétique aussi vieillie. Cependant les concerts organisés par la Section française de la Société internationale de Musique contemporaine ont prodigué, sous la direction de Walther Straram, une floraison d'œuvres étrangères, inconnues à Paris. On a retenu tout particulièrement le spirituel *Concerto* pour quintette à vent et orchestre de l'Italien Vittorio Rieti, la solide *Etude symphonique* du Français Jacques Brillouin, la splendide *Suite de Danses* du Hongrois Bartok. De son côté Serge Koussevitzki faisait applaudir un *Concertino* pour piano et orchestre d'Arthur Honegger, tour à tour humoristique et poétique, un très aimable *Concerto* pour piano et orchestre de Germaine Tailleferre et la *Seconde symphonie* de Serge Prokofieff, où la riche nature musicale du compositeur n'a point paru trouver la forme nécessaire qui en limite la surabondance et lui confère une valeur d'art. Reproche qui ne saurait être adressé au *Concerto* pour violon et orchestre de Szymanowski, qui est, beaucoup plus que la *Troisième symphonie* (d'ailleurs plus ancienne) du

même auteur, un modèle d'équilibre entre le chant soutenu du violon (joué par Kochanski avec quelle maîtrise !) et la variété tantôt passionnée, tantôt pittoresque, de l'orchestre.

Aux antipodes de cet art, la musique de chambre française a inscrit deux œuvres dont la jeunesse de pensée forme un contraste presque émouvant avec l'âge de leurs auteurs : le *Quintette en sol mineur* de Vincent d'Indy et le *Quatuor* à cordes (posthume) de Gabriel Fauré. On ne sait que trop qu'il est certains musiciens dont s'exagèrent les défauts en vieillissant : ici, c'est le contraire. Ce qu'il y a de vraiment remarquable dans le *Quintette* de Vincent d'Indy, c'est que le « dindysme » (tel qu'on a pu le concevoir d'après la *Sonate* pour piano) est à peu près absent. Concision, clarté se manifestent avec une force si persuasive, qu'il est assez piquant de voir le directeur de la Schola donner, malgré lui, son adhésion à l'esthétique musicale française de la jeune école qu'il a combattue et qu'il combat encore avec une verdeur de jeune homme. Le *Quatuor* à cordes de Fauré a été terminé quelques heures seulement avant que le maître disparût, et, par une modestie admirable, ce grand artiste de quatre-vingts ans avait exprimé le désir que sa dernière œuvre, qu'il ne devait jamais entendre, fût d'abord soumise au jugement de quelques amis : ceux-ci décideraient si elle était vraiment digne d'être présentée au public. Et ce fut l'occasion d'admirer, outre cette magnifique leçon de scrupule artistique, comment un musicien, que toute son œuvre précédente de musique de chambre, où le piano joue un rôle essentiel, semblait détourner du *Quatuor* à cordes, avait su réaliser du premier coup, et dans un genre presque opposé, une œuvre d'une si belle qualité.

Au théâtre, la même vitalité s'est affirmée, grâce à deux œuvres toutes différentes d'inspirations et de moyens : l'une, un « conte lyrique », *la Naissance de la Lyre*, d'Albert Roussel ; l'autre, un ballet, *les Matelots*, de Georges Auric. Albert Roussel, le plus modeste des compositeurs français, est en train de prendre sans bruit la tête du mouvement musical au théâtre, grâce à un besoin, un instinct de renouvellement. Avec *Padmavati*, il a renouvelé la forme de l'opéra-ballet ; avec *la Naissance de la Lyre*, il pousse encore plus loin dans cette voie. La qualité de sa musique ne peut actuellement se comparer, pour la pénétrante poésie, à aucune autre sensibilité contemporaine en France, et c'est cette poésie même qui lui donne son vrai style. Bien différent de ton est le ballet d'Auric, dont nous avons déjà parlé et qui a suscité des polémiques violentes. Qu'on aime ou qu'on n'aime pas cet art précis et impératif, un fait est certain : c'est que la jeune école, qui jusqu'ici n'avait produit que des

« essais » intéressants, possède désormais une œuvre complète et vivante.

A ces gains réels, il faut malheureusement opposer les pertes qui, outre celle de Fauré dont nous mesurions il y a quelques mois la grandeur, sont la disparition d'André Caplet et celle d'Erik Satie. André Caplet ne s'était pas encore affirmé à sa valeur : trop longtemps ses travaux de chef d'orchestre l'avaient détourné de la composition et ses récentes œuvres de grande envergure, comme *le Miroir de Jésus*, autorisaient dans les limites du debussysme, dont il restait le plus pur représentant, les plus précieux espoirs pour une rénovation du style religieux qui n'est pas des plus favorisés en France. Au contraire, Erik Satie avait achevé sa mission : ses dernières œuvres, les ballets *Mercure* et *Relâche*, étaient loin de répondre à la valeur de son passé, qui fut celui d'un précurseur. C'est lui qui, quinze ans avant Debussy, devina l'impressionnisme. C'est lui qui, un peu plus tard, démolit ce même impressionnisme au profit de « l'art dépouillé ». S'il ne fut jamais bien compris, c'est qu'il fit tout pour ne pas l'être. On le prit pour un humoriste : il y avait aussi en lui un poète. Mais il était surtout un éveilleur, un animateur qui aura laissé à d'autres, plus jeunes et plus habiles, le soin de tirer parti de ses découvertes ou de ses suggestions.

Et sa disparition nous invite précisément à réfléchir sur la nouvelle esthétique musicale où il a joué un rôle actif.

Jamais plus qu'aujourd'hui la musique française n'a paru aussi éloignée des autres arts. S'il est un aspect frappant de notre esthétique contemporaine, c'est bien celui d'une délimitation absolue, spécifique, de chaque forme d'art qui s'efforce de ne trouver qu'en elle-même sa raison d'être.

Nos jeunes musiciens — j'entends ceux qui ont quelque chose à dire — nos jeunes musiciens, enfermés dans leurs laboratoires, s'essayent à découvrir une musique libérée de tout appel extra-musical, tout de même que nos peintres envisagent une peinture qui ne soit soumise qu'aux lois de la ligne et de la couleur. Tel est le véritable objet de leurs expériences, et, même quand elles avortent, ils ne se lassent point de les recommencer.

Pour atteindre au but, ils ont dû se débarrasser des préjugés, presque indéracinables, du romantisme. Il n'y a pas si longtemps qu'est mort le symbolisme musical, et l'esthète philosophant, pour qui « la musique n'est pas intellectuelle », a la vie plus dure qu'on ne pense. Erik Satie a été souvent considéré comme l'homme qui marqua la rupture avec la vieille antienne. Sans doute arriva-t-il à ridiculiser aisément des titres poétiques comme *Et la lune descend*

sur le temple qui fut ou *la Terrasse des audiences du clair de lune*, mais peut-être n'a-t-on pas suffisamment pris garde qu'il substituait, tout compte fait, un symbolisme à un autre, le pseudo-humour au pseudo-symbole. Quand il oppose aux douceurs préraphaélites ses *Préludes flasques* ou sa *Sonatine bureaucratique*, il use, malgré lui et à rebours, du même symbolisme qu'il entend détruire : c'est le symbolisme du sourire qui vient remplacer celui des yeux clos. Qu'on l'approuve ou qu'on le dénigre, on n'y peut discerner aucune modification fondamentale.

Rien n'est plus intéressant que de découvrir comment, au moment même où les arts s'efforcent de suivre chacun leur route, la littérature a accouché la musique. Elle s'est bien gardée de s'offrir à elle comme un soutien (car c'est ce soutien qui fit tant de mal à la musique au temps du symbolisme), mais elle lui proposa ses méthodes. « Vois comme je suis guérie, » a dit la littérature à la musique par le truchement de Cocteau. Cette cure a été exposée dans un petit livre fort éloigné du dogmatisme et dont l'histoire de la musique sera forcée de tenir compte : c'est le petit pamphlet un peu narquois intitulé par Cocteau *le Coq et l'Arlequin* et publié, en 1918, aux éditions de la Sirène.

Aujourd'hui le problème musical posé et résolu par la jeune école apparaît en pleine clarté. La musique, comme la poésie et la peinture qui l'ont précédée et guidée sur la route, est devenue l'objet de recherches méthodiques dont la fin est d'isoler sa substance spécifique en un état d'absolue pureté. Pour y parvenir, elle a dû être libérée de tous les ingrédients qui en viciaient l'essence. A l'exemple des arts voisins, les jeunes musiciens ont neutralisé les dangers du « sujet » en réhabilitant le banal et le lieu commun. Ils savaient bien qu'ainsi allaient surgir d'autres dangers. L'on peut dire en effet que jusqu'aux *Matelots*, qui apparaissent décidément comme la réalisation la plus sûre des tendances nouvelles, ils n'ont pas toujours su éviter ces dangers, et c'est là tout justement le cas du *Train bleu*. Mais voici maintenant qu'ils ont pris pied sur un sol ferme. Le but est atteint. Il ne reste plus qu'à le dépasser.

André Cœuroy.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

M. ALEXANDRE VARENNE

M. Alexandre Varenne est barbu, comme M. Chéron et comme Gambetta. Cette barbe noire, qui fut très noire avant de grisonner légèrement, était un des attributs extérieurs par lesquels M. Varenne exprimait la force de sa conviction. Une pochette rouge écarlate complétait son personnage physique. Mais il ne faudrait pas juger, en effet, M. Alexandre Varenne sur sa seule barbe ou sur sa seule pochette rouge : il faut prendre garde à ses yeux brillants, ironiques, moqueurs et souvent perfides.

Maintenant que nous avons décrit le personnage physique de M. Varenne, disons qu'il a cinquante-trois ans, qu'il est avocat et journaliste, qu'il fut élu en 1906 *député de la* 2e *circonscription de Riom (Pontgibaud-Pontaumur), battu en* 1910 *par un pharmacien radical, réélu en* 1914 *et réélu en* 1919 *et* 1924, *au scrutin proportionnel d'abord, en* 1919, *sur une liste du cartel en* 1924. *M. Alexandre Varenne était, en effet, un cartelliste né. Il était cartelliste bien avant que le cartel n'existât : il recélait le cartel, peut-on dire, dès l'âge de la puberté intellectuelle. M. Varenne, en effet, est socialiste, et fermement socialiste, au point que sa fidélité à son parti lui a coûté cher. Mais il est de ces socialistes chez qui le sens politique a dominé l'esprit doctrinaire et qui ne font pas mystère que leur parti doit être, non une religion mystique ni une organisation de lutte de classes, mais un parti de gouvernement.*

Par ce côté essentiellement pratique de son tempérament, M. Alexandre Varenne révèle son origine auvergnate. C'est d'ailleurs à sa petite

patrie qu'il doit toute son orientation politique. L'Auvergne est un pays de tradition bonapartiste, c'est-à-dire autoritaire, nationale et anticléricale. M. Varenne a eu pour le combisme des tendresses qui trahirent la secrète aspiration de son cœur. Il n'a jamais, d'autre part, aimé les déclarations de mystique pacifiste et internationale. Il a toujours enfin — et su en faire mystère — placé l'anticléricalisme en première ligne de son programme. Pour nous servir d'un vocabulaire un peu périmé, il était, à l'extrême droite du parti socialiste, de ceux qui préconisent sans cesse, avec un souci affirmé de défense nationale, l'union avec les radicaux dans la participation au pouvoir. On voit qu'un tel homme n'a guère de rapports avec l'intransigeance doctrinaire d'un Guesde ou la sonorité d'un Jaurès.

M. Alexandre Varenne, en effet, n'aime guère, au fond, que la politique. Il est un politicien passionné, à la fois acteur et spectateur, jouant son rôle, pérorant dans son groupe, inspirant des manœuvres, suggérant des opérations, devinant la pensée de l'adversaire, et le déformant au besoin, puis, commentant avec les journalistes la situation, le fait du jour. Cet homme politique est d'ailleurs un journaliste professionnel. Mais ce n'est pas dans les journaux doctrinaires du « parti » que M. Varenne a joué son rôle. C'est à la Lanterne, *journal anticlérical et d'union de gauche. M. Varenne est socialiste, c'est-à-dire qu'il représente la tendance socialiste dans le bloc des gauches, mais il ne veut pas d'un socialisme sans bloc de gauche, d'un socialisme vivant de sa vie propre, doctrinaire, dédaigneux et stérile, soucieux seulement du dogme, indifférent à la politique générale et aux destinées nationales.*

C'est dire avec quelle âpreté M. Alexandre Varenne est l'adversaire du communisme, et de la tendance révolutionnaire qui ménage le communisme. Il serait intéressant d'examiner le degré de naïveté que comporte une telle position. M. Alexandre Varenne croit de bonne foi que le bloc des gauches est une formule suffisante pour arrêter la révolution violente, aveugle et sanglante, et réalise toutes les aspirations légitimes de la démocratie, avec le minimum de bouleversements et de désastres. Par conséquent, logique, il s'étonne que la « réaction » refuse de comprendre une vérité aussi claire et boude le cartel des gauches, dernier rempart contre le grand chambardement. « Ne se rendent-ils pas compte, se dit-il, que nous sommes la dernière carte? » Il est permis de se demander comment M. Alexandre Varenne peut ignorer que, dans un cartel dont la formule est : « Pas d'ennemis à gauche, » c'est toujours le plus à gauche qui gouverne, ignorer aussi que le cartel radical-socialiste est essentiellement socialiste et destiné, automatiquement et par définition, à céder la place au cartel socialiste-communiste, qui sera,

toujours pour les mêmes causes, essentiellement communiste? Comment peut-il ignorer encore qu'un cartel électoralement à la merci des élections d'extrême gauche peut concilier, avec sa démagogie fondamentale, un souci quelconque d'ordre et de discipline, et une préoccupation sincère de défense, et même d'existence nationale?

*On trouve, dans l'*Enquête sur la Monarchie, *un article parfaitement net et dénué de toute hypocrisie, signé Alexandre Varenne, et intitulé : « l'Eglise d'abord ». Débarrassé des ménagements habituels, des courtoisies électorales, de l'hypocrisie opportuniste, cet article exprime sans réserve la pensée essentielle de M. Alexandre Varenne, et de toute la politique de gauche. L'œuvre fondamentale est une œuvre de déchristianisme, plus simplement de décatholicisation, car, sans la forte discipline de l'Eglise, les mystiques religieux ne sont que de vagues philosophes plus ou moins spiritualistes qu'il est facile d'absorber, d'annihiler et de détruire. Sans la destruction préliminaire de l'Eglise catholique, toute œuvre de gauche est vaine. Telle est la formule lumineuse et loyale de M. Alexandre Varenne. Toute véritable œuvre de « gauche », révolutionnaire, destructrice de la discipline et de l'ordre traditionnels, se heurtera toujours à la discipline et à la force de l'Eglise. « Tant que nous n'en aurons pas fini avec l'Eglise, dit M. Alexandre Varenne, nous bâtirons sur le sable. »*

Qu'importe, après un tel aveu, que M. Varenne soit à la droite ou à la gauche de son groupe, souhaite le retour de M. Herriot ou fasse des risettes à M. Painlevé? Nous savons ce qu'il veut et où il va, ce qu'il attend de ses alliances, et ce qu'il ne concédera jamais.

M. Alexandre Varenne, en effet, est actuellement, pour tous, le gouverneur général de l'Indo-Chine. D'aucuns s'arrêtent à ce qu'il y d'amusant à voir un révolutionnaire accepter une prébende bourgeoise et un gouvernement qui se prétend national réserver à ses seuls adversaires, à ceux qui, hier, en une heure solennelle, lui refusaient expressément leur confiance, ses plus fastueuses faveurs. Ceux qu'amusent les petites aventures quotidiennes feraient mieux de se souvenir de ce qu'a écrit M. Varenne, et de l'œuvre que poursuivent infatigablement ceux qui pensent comme lui. Il n'y a nulle antinomie, je l'ai montré, d'ailleurs, entre la personnalité de M. Varenne, ses idées et ses tendances, et une haute fonction administrative et gouvernementale. Déjà deux fois, son parti, ce parti dont il a une idée si personnelle et si clairvoyante, lui a barré la route du pouvoir, où il eût aimé de s'engager. Cette fois, il a passé outre au veto. *Pourquoi? Petit jeu d'hypothèse, sans méchanceté et sans péril! M. Alexandre Varenne sait que, dans un parti en plein malaise d'évolution politique, il n'y a rien de définitif, même l'excommunication, et son bon sens pratique lui a conseillé cette fois*

sans doute, de ne pas lâcher la proie pour l'ombre. Peut-être aussi M. Varenne a-t-il, au haut de la route parcourue, et parvenu à l'âge où meurent les dernières illusions, a-t-il eu le sentiment d'avoir accompli sa tâche essentielle et fait assez pour son parti.

***

La Comédie-Française au dix-neuvième siècle.

De 1779 à 1782, Wailly et Peyre avaient construit dans les jardins de l'hôtel de Condé, auprès du Luxembourg, un théâtre destiné aux Comédiens Français, qui reçut lorsqu'ils y furent installés en 1782 le nom de Théâtre-Français. C'est lui qui donna son nom, pendant la Révolution, à la section dite du Théâtre-Français. C'est là que revinrent d'abord les comédiens rassemblés par Mlle Raucourt et le théâtre prit alors le nom d'Odéon, qu'il a gardé. Il brûla en 1799 et fut reconstruit quelques années après par Chalgrin. La troupe émigra alors pour la dernière fois et vint se fixer dans la salle construite par Louis de 1786 à 1790 dans le jardin du Palais Cardinal. Elle s'était appelée à l'origine la salle des Variétés amusantes, puis du Théâtre de la République. En 1799 elle devint la Comédie-Française et elle l'est restée jusqu'à nos jours. C'est là que s'est déroulée toute la dernière partie de l'histoire des Comédiens Français, sauf deux brèves interruptions après la Commune et après l'incendie de 1900.

C'est là que la prospérité revint, d'abord grâce à la protection active de Napoléon. Il aimait le théâtre et il souhaitait qu'on l'aimât. Le temps qu'on allait au théâtre, on ne songeait pas à la politique. De plus, il tenait la tragédie pour un des meilleurs moyens de stimuler l'état d'esprit héroïque. Enfin, il prenait lui-même un goût très vif aux représentations : quand il était à Paris, il assistait onze fois en deux mois aux spectacles de la Comédie. Il faisait venir la troupe aux Tuileries, à Saint-Cloud, à Erfurt, à Dresde. Il lui donnait pour auditeurs un parterre de rois, il la couvrait d'attentions, de dons, de faveurs. Il honorait Talma de son amitié. A première vue, on pouvait croire que Louis XIV lui-même n'avait pas fait mieux.

La seule et simple différence est que Louis XIV assurait le privilège de l'État à une corporation de comédiens choisis, tandis que Napoléon ouvrait la voie à la lente usurpation du privilège corporatif par l'État. Ouvrait la voie, seulement. En fait, son amour sincère du théâtre lui dicta une série de mesures qui furent de sérieux bienfaits, et qui respectaient encore, mieux, qui recomposaient le privi-

lège corporatif, dans le nouvel état centralisé où ne subsistait aucune autre corporation.

Dès 1800, il commença par faire de la salle du Palais Cardinal une propriété d'État : c'est grâce à cette mesure que les comédiens n'ont pas déménagé depuis lors. En 1802, il rétablit la subvention, qui fut portée à 100 000 francs. Elle n'était pas prise sur la cassette personnelle du souverain, mais sur le budget d'État. En 1803, il promulgua un décret de réorganisation, inspiré par un administrateur qui était auteur et qui, à ce titre, avait des obligations envers la maison, François de Neufchâteau. Ce décret reprenait la plupart des règles de l'ancien régime. C'est à peine si l'on y voit paraître un esprit de rigueur inconnu autrefois, et une disposition grosse de conséquences. La troupe n'était formée en principe que de sociétaires. Pour faciliter le recrutement, on prenait de jeunes comédiens à l'essai, pour une période de débuts à la fin de laquelle ils étaient ou incorporés à la troupe, ou remerciés. Cette mesure datait des origines, mais sous l'ancien régime, les comédiens à l'essai étaient peu nombreux et ne faisaient que passer. Le décret de 1803 organisa cette troupe flottante de telle sorte qu'en peu de temps elle devint une troupe fixe, aussi importante que l'autre par le nombre, mais subordonnée : les sociétaires étant propriétaires de l'entreprise, ils sont en fait comme des patrons qui salarient les nouveaux venus, les pensionnaires. D'innombrables difficultés allaient sortir de cette dualité.

A l'abri de ce décret de 1804, les comédiens signèrent l'année suivante l'acte de société qui est encore aujourd'hui leur pacte corporatif. Plusieurs questions restant à régler, l'empereur fit préparer une refonte des règles et le travail lui parvint alors qu'il était au cœur de la Russie. Il aimait les gestes de théâtre, il signa le décret de Moscou pour montrer à quel point il avait la tête libre au milieu des difficultés qui commençaient.

C'est ce décret du 15 octobre 1812 qui constitue encore aujourd'hui la loi organique de la Comédie-Française. Nul, écrit Mme Dussane, ne peut se vanter de connaître la Comédie s'il n'a lu le décret de Moscou. A l'analyse, elle y distingue quatre éléments : 1° ce qui date de la formation du théâtre en France, de Louis XIV, de Molière et du dix-septième siècle ; 2° ce qui date de l'expansion de la Comédie au dix-huitième siècle ; 3° ce qui fut inspiré par l'expérience de la Révolution ; 4° ce qui appartient en propre à Napoléon.

Ce dernier apport se réduit à peu de chose : les éléments anciens sont de beaucoup les plus importants. Le décret de Moscou ne fait que répéter les dispositions des statuts de 1766 : semainiers, comité d'administration qui agit au nom de la société entière et lui rend des comptes. C'est une erreur courante, mais complète, de croire que c'est ce décret qui a organisé la Comédie-Française. Tout au contraire, son mérite est d'avoir respecté le passé, en un temps où l'envie de le détruire était générale. *Le décret de Moscou*, écrit M. de

Féraudy, *n'est que la codification des anciens usages de la Comédie et en réalité Napoléon n'a fait que contresigner ce qu'avait établi Molière et réglementé Louis XIV*. De son côté, M. Marcerou écrit, dans son ouvrage juridique sur *la Comédie-Française :*

Ainsi le décret de Moscou remit en vigueur les principales dispositions des Règlements royaux, mais chose singulière — au moins en apparence — la République des Comédiens, que la Royauté avait toujours respectée, s'y trouva gravement atteinte dans son principe même : pour y exercer le contrôle du Pouvoir, que la Monarchie avait justifié, non pas seulement par sa protection et son aide pécuniaire, mais aussi par son habileté et sa discrétion à l'exercer et par son souci de ne pas porter atteinte aux franchises corporatives, le décret de Moscou imposa aux Comédiens la présence permanente et obligatoire d'un fonctionnaire, le Commissaire impérial. Il faut bien remarquer du reste que ce fonctionnaire avait été déjà créé par l'arrêté de M. de Rémusat, préfet du Palais, en date du 28 nivôse an XI. Par le décret de Moscou, Napoléon confirma cette création. Il témoigne d'un recul des libertés.

La création de cet agent du Pouvoir au sein de la Société des Comédiens est le point de départ d'une transformation profonde de l'Institution : il sera le pôle sur lequel se désagrégeront peu à peu les libertés corporatives.

Mme Dussane juge avec sa netteté et sa force coutumières le décret de Moscou : son mérite est d'avoir restauré et continué la tradition de Molière et de Louis XIV en un temps où il y avait chance qu'elle disparût. Le ton a *quelque chose d'autoritaire, de rigoureux, parfois même de sévère, qui forme un contraste frappant avec l'allure aisée de la plupart des ordonnances royales*. Les réformes de l'Empire, dit-elle encore, *portent la marque du style de l'époque : lourdes, sévères et dorées; avec le temps, la dorure est partie*. Cependant, elle conclut avec justice : *C'est, dans l'histoire de la Comédie, le dernier règlement général, le dernier arrêt qui, concernant l'ensemble de sa constitution, ait été rendu par des législateurs bien documentés, doués de vues larges et justes. Malgré les quelques imperfections qui tiennent au caractère trop absolu du régime impérial, il conserve l'essentiel des droits des comédiens et il leur trace sagement leurs devoirs. C'est grâce à lui que la Comédie, traversant la crise industrielle du dix-neuvième siècle qui a partout bouleversé les conditions du travail, est arrivée presque intacte jusqu'à nos jours, proposant à l'étonnement des novateurs les plus hardis l'exemple unique d'une association de producteurs, dont le principe remonte au moins au seizième siècle. Les bâtisseurs de cités futures et les amoureux des grandeurs passées peuvent se réconcilier dans l'admiration de la Comédie-Française.*

* * *

La Restauration ne toucha à rien et se contenta de remplacer le commissaire impérial par un commissaire royal. Une crise grave

allait venir pour la Comédie-Française, crise dont Mme Dussane a démêlé les raisons avec une grande finesse d'analyse. *La dévorante activité militaire de Napoléon*, dit-elle, *avait entraîné à sa suite, dans le métier des armes, tout ce qui en France avait quelque imagination et le goût des aventures. Tous les arts s'en trouvèrent appauvris, ceux du théâtre tous les premiers.* La génération des acteurs de l'Empire est éteinte ; la Comédie n'a plus qu'une étoile : Mlle Mars. Napoléon tombé, on traîne la tragédie comme un cadavre. Crise littéraire, qui amène le romantisme. Celui-ci cherche à s'emparer de la Comédie-Française : batailles, dont celle d'*Hernani*. La maison hésite entre les deux écoles, reçoit les auteurs romantiques, puis les écarte, engage leurs acteurs, Bocage ou Dorval, qui n'ont pas le ton de la maison et qui échouent, revient aux classiques avec Ponsard et Delavigne. Il lui eût fallu à ce moment un sociétaire digne des jours difficiles, un La Grange, un Le Kain, un Got. Elle ne trouva qu'un administrateur charmant, mais fantaisiste et désintéressé, le baron Taylor. Plus rien à partager, la maison est accablée de dettes. Les comédiens ont l'idée de confier leurs intérêts à un administrateur choisi par eux, simple fonctionnaire qui agit en leur nom sous le commissaire du roi comme un maire du palais sous un roi fainéant. Les affaires en sont là quand, en 1838, paraît, amenée par son professeur Samson, une actrice de dix-sept ans, la tragédienne juive Rachel.

C'est elle qui va amener la réforme décisive. C'est à cause d'elle que la Comédie va recevoir le gouvernement qui dure encore aujourd'hui. Elle assurait des recettes magnifiques, mais elle coûtait autant qu'elle rapportait. Elle exigeait des appointements fabuleux. Quand elle jouait, la salle était pleine ; quand elle ne jouait pas, la salle était vide : la mode le voulait. Or, dévorée par la soif de l'or, Rachel courait le monde. Il lui fallait à l'origine trois mois de congé. Le successeur de Taylor, Buloz, s'usa en vain à vouloir faire de cette tragédienne extraordinaire une sociétaire possible. Après la révolution de Février, elle obtint de ses amis qui arrivaient au pouvoir la tête de Buloz ; on le remplaça par un commissaire qui était son amant : Lockroy ; ce fut un tel scandale que le couple ne put tenir ; Lockroy dut se démettre.

L'impérieuse arracha alors au prince président le choix d'un homme moins compromis avec elle, mais non moins dévoué à ses intérêts : Arsène Houssaye engagea Rachel avec 42 000 francs d'appointements et six mois de congé.

Cette dernière clause lui fut fatale : elle s'épuisa dans sa poursuite de l'or, parut de loin en loin, puis ne parut plus du tout et mourut. Mais Houssaye avait un titre nouveau et l'État promulguait une règle nouvelle : le décret de 1850 plaçait la Comédie-Française sous le gouvernement de l'administrateur. En principe, les dispositions essentielles du décret de Moscou étaient respectées : en réalité

l'administrateur s'enrichissait de pouvoirs enlevés aux comédiens. *Le décret de* 1850, écrit Mme Dussane, *est très clair dans toutes ses dispositions matérielles et ses indications de détail. Il est volontairement ambigu dans sa partie essentielle : l'équilibre administratif de la Comédie. Un arrêt du Conseil d'Etat, quelques années auparavant, avait établi que l'administration ne pouvait modifier la constitution de la Société sans le consentement des sociétaires. Aussi le texte de* 1850 *fut-il rédigé de façon à ne pas souligner explicitement les changements très importants qu'il introduit dans la Société. Le Comité* délibère *sur un grand nombre de questions, mais nulle part il n'est spécifié qu'il* décide. *D'autre part, l'administrateur fait lui-même quantité de choses, mais après avis ou délibération du Comité. Les paragraphes nouveaux, au lieu de correspondre exactement aux paragraphes du décret de* 1812 *qu'ils abrogent et remplacent, les chevauchent et les embrouillent à plaisir. C'est à décourager les comédiens de rechercher ce qui leur reste de franchise à travers ces confusions savantes. Il est visible que le décret de* 1850 *tend surtout à constituer la charte de l'administrateur.*

Houssaye disparut en 1855, pour n'avoir pas voulu engager la favorite d'un ministre. Son successeur, Empis, perdit sa place pour les mêmes raisons. Les administrateurs durent se convaincre qu'ils n'avaient qu'à céder ou à partir. En 1871, il fallut traverser la Commune. Un sociétaire qui réunissait les dons du caractère à ceux du talent, Got, prit la barre et guida la barque pendant l'orage. Après 1871, une époque de prospérité commença grâce à l'habile direction de Perrin. C'est lui qui légua à son successeur Jules Claretie la belle troupe qui compta en ses rangs Got, Delaunay, Mounet-Sully, Worms, les Coquelin, les Brohan, Mme Croizette, Mme Sarah Bernhardt. A Jules Claretie, administrateur si souple qu'on l'avait baptisé le roseau peint en fer, succéda M. Carré, puis M. Fabre. C'est celui-ci qui est aujourd'hui sur la sellette que constitue le siège d'administrateur à la Comédie-Française. Il administre, au nom de l'État. En fait, il n'a qu'à céder au ministre ou à partir. Près de lui, la Société délègue ses pouvoirs au Comité d'administration, composé de douze membres qui représentent de trente à trente-cinq sociétaires. Voici donc deux rouages administratifs côte à côte. Les comédiens participent, il ne faut pas l'oublier, aux bénéfices et aussi aux risques de l'entreprise : il n'est donc que juste qu'ils choisissent eux-mêmes *les éléments de leur commerce*, c'est-à-dire les pièces qu'ils représentent : le Comité de lecture, supprimé après une absurde campagne de presse en 1901, a été rétabli en 1910.

C'est le Comité qui reçoit les pièces ; mais c'est l'administrateur qui les monte. Il peut opposer aux décisions des Comédiens la force d'inertie. Mais ceux-ci peuvent le lui rendre : le conflit est insoluble.

Un décret signé par M. Lafferre en 1919 a apporté quelques heureuses modifications à la règle. Un des problèmes permanents est celui de l'équilibre *qui doit toujours exister*, dit Mme Dussane,

entre les droits des comédiens associés et ceux du gouvernement protecteur. Le décret de 1919 s'approche de cet équilibre. Mme Dussane écrit qu'il rend aux sociétaires *un peu des pouvoirs et des responsabilités que le décret Buloz-Houssaye-Louis Napoléon avait excessivement réduits*.

Il resterait à traiter un dernier aspect de la question, et à demander, d'après le passé, quels devraient être le présent et l'avenir de la Comédie-Française.

LUCIEN DUBECH.

LES FAITS DE LA QUINZAINE

LES DETTES INTERALLIÉES. — *La Belgique et les Etats-Unis concluent, le* 18 *août, un accord aux termes duquel le capital de la dette belge de guerre sera remboursé en soixante-deux ans, sans retenue d'intérêt.*

La dette de la France envers l'Angleterre fait, d'autre part, l'objet de conversations, à Londres, entre MM. Caillaux et Winston Churchill (24, 25 *et* 26 *août*). *M. Caillaux n'a pu obtenir la garantie qu'en aucun cas la France ne paiera à ses alliés des sommes plus fortes que celles qu'elle recevra de l'Allemagne.*

LA GUERRE AU MAROC. — *Le maréchal Pétain part de nouveau pour le Maroc* (19 *août*).

Appelé par M. Painlevé pour conférer sur la situation, le maréchal Lyautey revient en France (30 *août*).

LA GUERRE EN SYRIE. — *La petite garnison française de Soueida est toujours assiégée par les Druses. Le* 21 *août, deux aviateurs se tuent en tentant de la ravitailler. Le* 24 *août, une forte attaque des Druses sur Damas est repoussée.*

FRANCE. — *Fin du congrès socialiste international. Vote de résolutions hostiles au cabinet Painlevé et favorables à une politique de soutien envers un gouvernement « démocratique »* (18 *août*).

— *Manifestation communiste à Paris contre l'ambassade de Pologne. Un agent est grièvement blessé. Deux cent deux manifestants sont arrêtés* (28 *août*).

ALLEMAGNE. — *Les Franco-Belges évacuent Dusseldorf et Ruhrort* (25 *avril*).

— *Le président du Reichstag Lœbe prend la parole à Vienne dans une réunion pour le rattachement de l'Autriche à l'Allemagne* (30 *août*).

A. M.

TABLE DES MATIÈRES

TOME XXII — JUILLET-SEPTEMBRE

CLAUDE ANET	*La Fin d'un monde* (roman). I	189	8
	— II	328	9
	— III	462	10
	— (fin)	594	11
CAMILLE BELLAIGUE	*A travers le répertoire lyrique.* I. *Don Juan*	403	10
RENÉ BENJAMIN	*La Prodigieuse vie d'Honoré de Balzac.* I	129	8
	— II	271	9
	— III	415	10
	— IV	513	11
	— V	641	12
RENÉ BIZET	*Anne en sabots* (roman) (fin)	57	7
HENRY BORDEAUX	*La dernière amitié de Barbey d'Aurevilly*	385	10
LUCIEN DUBECH et PIERRE D'ESPEZEL	*Paris sous la Troisième République*	31	7
ÉMILE GABORY	*Gilles de Raiz est-il coupable?*	698	12
EUGÈNE GASCOIN	*L'assimilation des étrangers*	50	7
G. HENRY	*Le Bon roi Sisowath*	585	11
G.-L. JARAY et Louis HOURTICQ	*L'Avenir du Canada : de l'Atlantique au Pacifique*	308	9
FRÉDÉRIC PLESSIS	*Le Clos-Varin* (roman). I	716	12
FRANÇOIS PONCETTON	*La Renaissance du vitalisme*	565	11
JACQUES RIVIÈRE	*Sur la prière*	157	8

Gonzague TRUC	*Notre culture*	684	12
A. T'SERSTEVENS	*M. Santeuil, les nymphes et les saintes*	13	7
Paul VALÉRY	*Entretiens* (notés par Frédéric Lefèvre)	257	9
Georges VALOIS	*La Restauration des finances françaises : la solution et les solutions*	1	7
Marie VINITZINE	*Scènes de la vie à Moscou sous les soviets* (1919-1920).	170	8

LES IDÉES ET LES FAITS

LA VIE A L'ÉTRANGER

René Johannet	*Dettes interalliées*	90	7
—	*Les progrès de la Pologne*	227	8
—	*La situation du fascisme*	355	9
—	*Les combinaisons de M. Chamberlain et leurs étonnantes répercussions*	483	10
—	*Comment on perd la Syrie*	616	11
—	*Les nouveaux Christophe Colomb...*	741	12

LES LETTRES

René Johannet	*Epilogue à la querelle du roman....*	232	8
—	*Les prédécesseurs de Marcel Proust.*	487	10
—	*L'Inconscient dans la poésie contemporaine*	623	11
Robert Kemp	Les livres nouveaux : *la Ville anonyme, le Cœur et le sang; Jean Perbal*	101	7
—	*Quelques livres de critique*	237	8
—	Les livres nouveaux : *Un pénitent de Furnes; Au capucin gourmand; l'Epervier*	492	10
Henri Rambaud	*Réflexions sur l'Intelligence*	95	7
—	*Un essai sur Voltaire*	361	9
—	*Réflexions sur l'art du roman*	747	12

L'HISTOIRE

Paul Ballaguy	*Un portrait d'Ozanam*	627	11
Robert Launay	*Le déficit et les dons volontaires sous la Révolution*	112	7

LES SCIENCES

Alphonse Berget...........	*Nos connaissances actuelles sur l'atmosphère*....................	106	**7**
—	*La misère de la science et le dernier livre de Barrès*..................	496	**10**

LA PHILOSOPHIE

Jacques Maritain	*Histoire et métaphysique; à propos de « la jeunesse de Renan »*........	241	**8**

LA MUSIQUE

André Cœuroy	*Musique de théâtre*................	370	**9**
—	*Bilan de saison et d'époque*........	753	**12**

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

Thierry Sandre	*Pierre Louys*......................	122	**7**
***	*M. Abraham Schrameck*...........	249	**8**
—	*M. Bedouce*......................	376	**9**
—	*M. Pierre Laval*..................	502	**10**
—	*M. Compère-Morel*................	631	**11**
—	*M. Alexandre Varenne*............	757	**12**
Robert Bourget-Pailleron.	*M. Latzarus veut-il une république?*	505	**10**
Lucien Dubech.............	*Un grand acteur : Lucien Guitry*...	125	**7**
—	Le théâtre : *la Saison* 1924-1925...	253	**8**
—	*Les classiques à la Comédie-Française*.........................	379	**9**
—	*Les origines de la Comédie-Française*.........................	634	**11**
—	*La Comédie-Française au dix-neuvième siècle*....................	760	**12**

Le Gérant : Georges Moreau.

PARIS. — TYP. PLON-NOURRIT ET Cie, 8, RUE GARANCIÈRE. — 32726.